



MARDI 28 MARS 1995

No 35922 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Rebelles serbes

La FORPRONU menace

Plus pessimistes que jamais sur les chances d'éviter une reprise totale des combats en Bosnie, les représentants de l'ONU ont menacé hier les rebelles serbes de frappes aériennes de l'OTAN si des civils devenaient à nouveau les cibles de tirs d'artillerie.

Page 2

Burundi

L'exode se ralentit

Le calme semblait revenu hier matin dans la capitale du Burundi, Bujumbura, après une semaine de violences opposant les ethnies tutsie et hutue qui ont contraint à l'exode plus de 20.000 réfugiés.

Page 2

Loi sur les casinos

La Confédération trop gourmande?

S'exprimant hier sur le projet de loi en consultation, les patrons potentiels des casinos suisses ont relevé que l'impôt prévu par la Confédération toucherait aux limites de la rentabilité des maisons de jeu.

Page 4

Milan

Assassinat de l'héritier Gucci



Maurizio Gucci (photo Keystone-AP), l'héritier de la famille italienne de maroquinier de luxe Gucci, a été mortellement blessé par balles hier dans une rue de Milan.

Page 6

Accords du GATT: le délai référendaire a pris fin

L'incertitude plane

Le peuple suisse sera-t-il le seul au monde à se prononcer sur les accords du GATT? A l'échéance du délai référendaire, hier à 18 h, le comité «Le GATT devant le peuple» n'a pu déposer que 30.000 signatures à la Chancellerie fédérale. Les 20.000 restantes devraient suivre par la poste, envoyées au dernier moment par les communes. Confirmation demain mais, hier, l'optimisme n'était pas au rendez-vous.

Berne

François NUSSBAUM

En arrivant devant la Chancellerie fédérale, hier en fin d'après-midi, le comité référendaire devait protéger ses paquets de signatures contre les bourrasques de neige qui venaient de se lever. «Environ 30.000», a annoncé l'un des responsables, l'écologiste bernois Luzius Theiler. Selon lui, plusieurs communes en ont déjà envoyé 5000 directement à Berne, et 15.000 devraient encore suivre «par courrier B».

Si ces estimations se révèlent exactes, on friserait les 50.000 signatures, desquelles il faudra encore déduire toutes celles qui seront déclarées non valables. Luzius Theiler, visiblement déçu, se veut réaliste: «Nous avons peut-être 10% de chances de faire aboutir ce référendum». Si ce devait être le cas, la votation aurait lieu le 25 juin, avec la 10ème révision de l'AVS et l'assouplissement de la Lex Friedrich.

Le comité référendaire s'est



lancé dans la récolte de signatures début janvier, après le vote des accords du GATT par les Chambres fédérales. Luzius Theiler n'était alors entouré que d'un journaliste libre soleurois, Christoph Pfluger, et d'un agriculteur bernois, Werner Salzmann. Mais aucun parti, ni aucune organisation nationale n'a apporté son appui.

125 PAYS LIÉS

Le comité voulait créer un débat national sur ces accords - décollant des négociations de l'Uruguay Round - qui lient 125

pays. Il estime qu'on favorise unilatéralement les échanges commerciaux et le libéralisme économique, au détriment de l'environnement et de la composante sociale.

«Ces accords nous obligeront à importer des produits non conformes aux exigences écologiques, fabriqués par des enfants du tiers monde, durant des journées de 15 heures et pour des salaires de misère», s'insurgeait Luzius Theiler, qui voyait les souverainetés nationales se soumettre à la toute-puissance des multinationales.

DU GATT À L'OMC

Si, comme on peut le prévoir, le référendum n'aboutit pas, les accords entreront en vigueur, pour la Suisse, le 1er juillet prochain. Rappelons qu'ils entraînent notamment une réduction des droits de douane dans les échanges industriels et de services, un démantèlement du protectionnisme agricole, une meilleure protection des brevets et des investissements, une ouverture des marchés publics et la création d'une Organisation mondiale du commerce (OMC). F. N.

Violents combats interkurdes en Irak

Turquie: la fuite en avant



Nord de l'Irak

L'intervention turque se poursuit malgré les pressions internationales. (Keystone - EPA)

Page 2

Crédit routier

Unanimité, mais...

Le Grand Conseil a débattu hier du projet de crédit routier portant sur un montant de près de 48 millions de francs, subventions fédérales non comprises. Dans leur ensemble, les groupes ont donné leur accord à l'entrée en matière.

Toutefois, de vives critiques ont été émises à l'encontre du service des ponts et chaussées, en raison des mauvaises expériences vécues dans le cadre d'équipements routiers (célèbres pontiques de Boudevilliers).

La proposition socialiste, appuyée par le groupe des petits partis, de renvoyer en commission l'ensemble du projet n'a pas trouvé grâce devant la majorité radicale-libérale-ppn. B. N.

Page 17

OPINION

Incohérence

Tombé hier sous les balles des extrémistes armés, Mohamed Abderrahmani, directeur du quotidien «El Moudjahid» (Le Combattant), est devenu, pour les statistiques, le 34e journaliste assassiné en Algérie depuis juin 1993.

Il est aussi un peu plus que cela.

En le prenant pour cible, les fanatiques du Groupe islamiste armé (GIA) - auteurs présumés de l'attentat - ne se sont pas trompés de symbole. Le plus ancien quotidien de langue française est en effet considéré depuis l'indépendance en 1962 comme l'organe officieux du gouvernement. Le frapper à la tête revient à porter un coup sévère au cœur de celui-ci.

L'estocade est d'autant plus dramatique qu'elle laisse mal augurer du timide rapprochement qui tend à s'opérer entre le pouvoir et les principales formations de l'opposition légale, au lendemain de l'annonce par le chef de l'Etat Liamine Zeroual d'élections communales et législatives après les présidentielles de décembre.

La volonté de rétablir une démocratie digne de ce nom en offrant des élections à une Algérie privée de Parlement, de président élu et de maires depuis l'annulation des municipales en juin 1992 est une initiative qu'il convient de saluer. La reprise du dialogue avec le Parti du renouveau algérien (islamisme modéré) est un signe encourageant. Elle pourrait précéder des contacts avec le FIS (islamistes radicaux).

Mais un tel engagement se doit de reposer sur un minimum de cohérence afin de ne pas dévier de la ligne politique choisie. Sur ce point, le gouvernement fait preuve d'une maladresse dangereuse.

D'une part, en reportant les législatives et les communales après l'élection présidentielle, le gouvernement affiche sa peur d'un scrutin qui pourrait bien se transformer en un cruel désaveu pour lui-même. En clair: mieux vaut gouverner coûte que coûte, fût-ce avec un Parlement d'opposition, que de prendre le risque de démissionner en décembre.

D'autre part, le quadrillage systématique entrepris ces jours derniers par l'armée dans les maquis islamistes de l'ouest du pays constitue un déploiement de force peu rentable sur le long terme.

On sait que toute opération militaire antiguerrilla ne rapporte guère que des victoires ponctuelles. On sait aussi que le langage des armes est contagieux. En intensifiant ainsi la lutte armée contre le GIA, le gouvernement pourrait provoquer sans le vouloir une radicalisation des opinions au sein de l'opposition modérée et favoriser par là même le ralliement des indécis à la cause extrémiste.

Dans son cynisme sanglant, le GIA ne pouvait rêver meilleur adversaire que ce gouvernement qui, sous le couvert d'un autoritarisme de façade, rentre avec une étonnante docilité dans sa logique de guerre.

Ivan RADJA

Page 2

CAVE DE LA SERRE

RUDOLF & KAISER SA

VINS SPIRITUEUX-BIÈRES-EAUX MINÉRALES
2300 La Chaux-de-Fonds, Rue de la Serre 91-93
Tél. 039/23 23 80-23 23 78 - Fax 039/23 23 81

Dégustation - Curiosités Jeudi 30 mars de 17 à 22 h

de vins d'Afrique du Sud, d'Australie, de Californie, du Chili et d'Argentine

Pour les plus traditionnalistes, le nouveau millésime 1994 du Domaine E. de Montmolin fils à Auvernier

CAVE DE LA SERRE

RUDOLF & KAISER SA

VINS SPIRITUEUX-BIÈRES-EAUX MINÉRALES
2300 La Chaux-de-Fonds, Rue de la Serre 91-93
Tél. 039/23 23 80-23 23 78 - Fax 039/23 23 81

132-16821

Algérie: au lendemain de l'annonce de nouvelles élections Flambée de violence

Le directeur du quotidien gouvernemental «El Moudjahid», Mohamed Abderrahmani a été assassiné hier à Alger. Ce meurtre survient au lendemain de l'annonce par le président Zeroual d'élections législatives et municipales et après une vaste opération de l'armée contre les islamistes.

M. Abderrahmani a été tué par balles à Oued Kniss, dans la banlieue est d'Alger, au moment où il gagnait son bureau à bord de sa voiture, indique l'agence de presse APS. Les meurtriers ont pris la fuite. «El Moudjahid», quotidien en langue française, est le plus ancien journal d'Algérie et le symbole de la presse gouvernementale écrite.

Le meurtre de Mohamed Abderrahmani porte à au moins 34 le nombre de journalistes tués en Algérie depuis juin 1993 dans des attaques attribuées à des islamistes armés. M. Abderrahmani est aussi le deuxième directeur de journal assassiné, après Saïd Mekbel, patron du «Matin», tué le 3 décembre 1994. Un autre journaliste d'«El Moudjahid», Ferhat Cherkit avait été tué il y a quelques semaines dans un attentat en plein centre d'Alger.

Les groupes armés islamistes accusent les journalistes de la presse écrite privée et gouvernementale de «collaboration» avec les autorités. Pour fuir ce climat de terreur, plus de 200 journa-

listes se sont réfugiés à l'étranger, principalement en France. Ceux qui restent vivent dans une semi-clandestinité. Le Front islamique du Salut (FIS-dissous) à l'étranger a condamné les assassinats de civils, et en particulier ceux des intellectuels et des femmes.

ÉLECTIONS CETTE ANNÉE ENCORE

Ce nouvel attentat réduit considérablement la portée de l'annonce dimanche par le président Liamine Zeroual de nouvelles élections législatives et municipales en Algérie. Elles devraient avoir lieu cette année encore après l'organisation d'un scrutin présidentiel. Le président a souligné que l'Etat s'était «attelé à réunir les conditions matérielles et organisationnelles à même de permettre le bon déroulement de l'élection présidentielle».

La date du scrutin n'a pas encore été fixée. Le ministre des Affaires étrangères Mohamed Salah Dembri a indiqué qu'il aurait «probablement» lieu en décembre. Le président Zeroual a repris le dialogue avec les principales formations de l'opposition légale pour discuter des modalités de l'organisation du scrutin. Il a rencontré lundi à cet effet Nouredine Boukrouh, chef de la formation islamisante modérée, le Parti du renouveau algérien (PRA).

L'ARMÉE MARQUE DES POINTS

En vue de ce scrutin à haut risque, l'armée algérienne a infligé ces derniers jours de lourdes pertes aux maquis islamistes de



Blida

A une cinquantaine de kilomètres d'Alger, les forces spéciales de la police effectuent un contrôle systématique des identités.

l'ouest. La vaste offensive déclenchée pendant six jours dans la zone de maquis d'Aïn Defla a fait entre 300 et 600 morts, selon des quotidiens privés d'Alger. Les autorités algériennes n'ont pas démenti ces informations.

Cette offensive témoigne de la volonté des autorités «d'éradiquer» les groupes armés dans les zones où ils possèdent leur logistique et leurs bases de repli, avant la tenue d'une élection

présidentielle. Le ministre des Affaires étrangères a affirmé que les autorités maîtrisaient la situation et que les groupes armés islamistes n'étaient actifs que dans quatre régions du pays: Alger, Jijel (littoral est), Aïn Defla et Laghouat (sud). Depuis l'annulation des élections municipales en janvier 1992, la violence politique a fait plus de 40.000 morts en Algérie. (ats, afp, reuter)

28.3.1800 - L'Acte d'union avec l'Angleterre est voté par le parlement irlandais.

28.3.1895 - La Grande-Bretagne fait savoir qu'elle considérera l'occupation du Haut-Nil par la France comme un acte inamical.

28.3.1930 - Constantinople, l'antique Byzance, est rebaptisée Istanbul ou Istamboul.

BRÈVES

Afrique du Sud

Winnie Mandela démise de ses fonctions

Le président Nelson Mandela a annoncé hier qu'il avait exclu son épouse Winnie du gouvernement. Elle était vice-ministre de la Culture, des Arts, des Sciences et de la Technologie, pour avoir défié un ordre présidentiel.

Madrid

93e Conférence interparlementaire à Madrid

Le Conseil interparlementaire, qui réunit des parlementaires de 114 pays dont la Suisse, a ouvert hier à Madrid sa 93e conférence. La nécessité «d'adopter des mesures préventives» pour éviter l'abandon des populations victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires figure notamment à l'ordre du jour.

Angola

7000 Casques bleus

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a donné son feu vert hier aux préparatifs de déploiement total en mai de quelque 7000 Casques bleus en Angola. Il a souligné cependant que toutes les conditions exigées par l'ONU en vue d'une telle opération «ne sont pas pleinement remplies».

Etats-Unis - Corée du Nord

Discussions ajournées

Les discussions entre les Etats-Unis et la Corée du Nord sur le remplacement des réacteurs nucléaires nord-coréens par des installations non utilisables à des fins militaires ont été ajournées sine die hier, a annoncé un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis.

Inde

Arrivée de Hillary Clinton

La première dame des Etats-Unis, Mme Hillary Clinton, est arrivée tard hier soir à New Delhi. Elle doit effectuer une visite de quatre jours en Inde, seconde étape de sa tournée en Asie du Sud.

Transport des animaux Réunion des ministres de l'Agriculture

Les 15 ministres de l'Agriculture de l'Union européenne se sont retrouvés hier à Bruxelles pour tenter une nouvelle fois de parvenir à un accord sur le sujet controversé du transport des animaux de boucherie jusqu'aux abattoirs.

Canada - UE

Négociations suspendues

L'Union européenne a décidé de suspendre les négociations avec le Canada sur la pêche. La mesure restera en vigueur «tant que les autorités canadiennes prendront des initiatives unilatérales en haute mer», a déclaré hier un porte-parole de la Commission européenne. La veille, des garde-côtes avaient sectionné le filet d'un chalutier espagnol.

La décision a été prise hier lors d'une réunion à Bruxelles des représentants permanents (COREPER) des Etats membres de l'Union européenne. Elle sera communiquée au premier ministre canadien Jean Chrétien par le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé, président en exercice du Conseil des ministres de l'UE, et le président de la Commission européenne Jacques Santer.

Des diplomates européens avaient précédemment indiqué que MM. Juppé et Santer allaient envoyer une lettre aux autorités canadiennes pour protester contre les dernières actions canadiennes.

Les garde-côtes canadiens ont coupé en effet dimanche le filet d'un navire espagnol et tenté d'en arraisonner un autre qui pêchait dans les eaux internationales. Le ministre canadien de la Pêche, Brian Tobin, a estimé que l'incident de dimanche confirmait la nécessité d'une convention internationale sur les espèces de poissons évoluant entre les eaux internationales et territoriales. «Nous avons réussi à sectionner deux lignes de pêche du chalutier espagnol». Il a indiqué que son pays pourrait récupérer le filet pour établir s'il y avait eu violation des règlements internationaux en matière de pêche. (ats, afp, reuter)

Burundi: malgré l'arrêt des tueries

La tension reste vive

Un calme précaire régnait hier à Bujumbura, capitale du Burundi, après l'exode ces derniers jours de dizaines de milliers de Hutus pourchassés par les milices tutsies. Le marché de Bujumbura, principal baromètre de l'activité et du moral de la capitale, est resté fermé malgré l'arrêt des tueries.

La gare routière était quasiment déserte, peu de paysans se risquant à venir en ville vendre leurs denrées. Environ 50.000 hutus se sont enfuis vers le Zaïre, ou encore vers la Tanzanie, depuis le début des affrontements, vendredi dernier, qui ont fait 150 morts, selon le président burundais Sylvestre Ntibantunga.

ganya. Selon certaines sources, le bilan serait proche de 500 et concernerait avant tout des Hutus. Pour les diplomates et les membres d'organisations humanitaires en poste à Bujumbura, le calme pourrait n'être que de courte durée, malgré l'arrêt de l'exode. Les extrémistes tutsis semblent décidés à concentrer désormais leurs efforts sur la ville de Kamenge, le fief des Hutus, situé à cinq kilomètres de Bujumbura.

Les autres banlieues à population mixte de la capitale, Bwiza, Kanyosha et Buyenzi, ont été vidées de leur population hutue et sont entièrement aux mains des Tutsis, dont les opérations seraient appuyées par l'ar-

mée. Malgré les appels lancés par les autorités gouvernementales il ne semble pas que les Hutus réfugiés au Zaïre soient décidés à rentrer rapidement chez eux. Certains en outre n'ont plus de maison, incendiée par les extrémistes tutsis.

«DÉBUT DE GÉNOCIDÉ»

Le président burundais, Sylvestre Ntibantunga, de l'ethnie majoritaire hutue, a estimé hier qu'un «début de génocide» avait commencé dans son pays. «Les cibles sont ethniquement bien visées (hutues) et que les acteurs sont visiblement une ethnie (tutsie)», a-t-il déclaré joint par téléphone par la radio belge RTBF. (ats, afp, reuter)

L'ONU met en garde les Serbes de Bosnie

Menace de frappes aériennes

L'ONU a menacé hier les Serbes de Bosnie de frappes aériennes s'ils tiraient sur les civils des six zones «protégées». La veille, Radovan Karadzic a déclaré la mobilisation générale dans la République serbe (RS). Les experts du Groupe de contact se sont réunis pour discuter de la trêve.

Toute attaque qui «prendra délibérément les civils pour cibles» dans les zones protégées «appellera une réponse résolue de la part de l'ONU. «Y compris le recours à des raids aériens», a affirmé le porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, Colum Murphy. Son avertissement fait suite à une salve de seize obus qui a blessé quinze civils samedi après-midi dans l'une des six

zones dites «de sécurité» ou «protégées», l'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale. La FORPRONU accuse les Serbes d'avoir procédé à ce bref bombardement, même si Colum Murphy a indiqué que le ou les canons utilisés n'avaient pas été repérés.

VILLES ASSIÉGÉES

En avril et mai 1993, le Conseil de sécurité des Nations Unies a voté deux résolutions décrétant «zones protégées» six villes musulmanes assiégées par les Serbes. Ces villes ou enclaves sont Srebrenica, Zepa et Gorazde en Bosnie orientale, Tuzla, dans le nord-est, Bihac dans le nord-ouest et Sarajevo. Un avertissement tel que celui formulé par Colum Murphy n'avait pas été lancé depuis la

fin de l'été dernier. Dès les premiers tirs sur Gorazde samedi, des avions de l'OTAN, qui effectuaient une patrouille de routine dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, ont été appelés à effectuer une «présence» d'environ une heure, sans frappe, au-dessus de l'enclave musulmane.

TRÊVE EN QUESTION

Les experts du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) sur la Bosnie se sont retrouvés à Londres. Selon un porte-parole du Foreign Office, l'objectif numéro un du groupe est d'«obtenir le maintien et si possible l'extension de la trêve» décrétée par les parties en guerre en Bosnie jusqu'à la fin du mois d'avril. (ats, afp, reuter)

Conflit turco-kurde

Ankara s'incruste en Irak

Malgré les pressions internationales, la Turquie a entamé hier la deuxième semaine de son opération antikurdes en Irak. Elle a porté les combats jusqu'aux confins de la Syrie et de l'Iran. Des affrontements entre formations kurdes rivales ont fait en outre de nombreux morts.

Des troupes turques, appuyées par des blindés, ont affronté des maquisards kurdes cherchant à se réfugier en territoire syrien, ont déclaré des soldats présents à Zakho, dans le nord de l'Irak. «Il n'est, bien sûr, pas question que nous les laissions passer», a déclaré un militaire turc.

Des combats se déroulent également près de la frontière iranienne, dans la région de Khwakurk, en territoire irakien. Téhéran a réagi en estimant que l'incursion turque en Irak ne «faisait que compliquer la situation» dans la région.

CENSURE DE LA PRESSE

Dans le même temps, l'armée turque a refusé aux journalistes le passage de la frontière entre la Turquie et l'Irak. «Personne ne peut passer sans un laissez-passer», a déclaré un officier au poste-frontière d'Habur.

La mesure prise contre les journalistes intervient au moment où le commandant de l'opération «Acier» déclare souhaiter que ses troupes restent sur place. «Nous ferons ce que le gouvernement turc décidera. Mais il existe des zones critiques où nous pourrions et devrions rester», estime le général Hasan Kundakci.

Plusieurs pays occidentaux, au premier chef l'Allemagne, ont estimé que la Turquie pâtirait très certainement de son opération militaire si elle perdrait et si des civils kurdes étaient victimes des combats. La presse s'est fait l'écho de déclarations de membres des ONG et de paysans kurdes affirmant que l'offensive a fait au moins deux morts et neuf blessés dans les rangs des civils.

UNION DOUANIÈRE: L'UE MENACE

Les Occidentaux ont exhorté Ankara à retirer ses forces le plus rapidement possible et estimé que toute prolongation de l'opération pourrait avoir un impact diplomatique négatif pour la Turquie. L'Union européenne, notamment, a laissé entendre qu'il lui serait très difficile, dans cette hypothèse, de faire ratifier par le Parlement européen l'union douanière conclue récemment avec Ankara.

En plus de ces affrontements entre rebelles et forces d'Ankara, des combats ont fait rage hier dans le nord de l'Irak entre les deux principales formations kurdes irakiennes. Au moins 30 combattants des deux bords ont été tués et des dizaines blessés en trois jours pour le contrôle de la frontière avec l'Iran, a-t-on appris auprès des belligérants.

OFFENSIVE LANCÉE

Dans la nuit de dimanche à lundi, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK, de Massoud Barzani) a lancé une offensive contre les positions de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK de Jalal Talabani) au nord d'Erbil, «capitale» du Kurdistan d'Irak, tenue par l'UPK.

Les combats entre les deux formations qui contrôlent le Kurdistan d'Irak avaient cessé fin février. Ils ont également repris vendredi dans la région de Penjwin, plus à l'est, près de la frontière avec l'Iran. (ats, reuter, afp)

DIVERS



En exclusivité chez:
REUGE HORLOGERIE
 Daniel-JeanRichard 13
 La Chaux-de-Fonds

**Montres automatiques à musique,
 pendentifs, répétitions**



132-764037

OFFRES D'EMPLOI

Hôpital de la Providence
 2000 Neuchâtel
 engage

**laborantin(e) médical(e)
 diplômé(e)**
 à 50%

Nous demandons:

- quelques années d'expérience
- dynamisme, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- entregent indispensable

Nous offrons:

- ambiance de travail agréable
- travail varié au sein d'une petite équipe

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service avec certificats et références à la direction de l'hôpital, faubourg de l'Hôpital 81, 2001 Neuchâtel.

28-15780



039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Pour un événement international de grande envergure, nous engageons

15 COMÉDIENNES
EXPÉRIMENTÉES FR/ANGL
 parfaitement bilingues

10 INTERPRÈTES FR/ANGL/
 JAPONAIS de préférence féminines

10 INTERPRÈTES FR/ANGL/
 ESPAGNOL de préférence féminines

30 SPEAKERINES
PROFESSIONNELLES
 (expérimentées) FR/ANGL

Toutes ces personnes doivent être aptes à se déplacer.
 Pour plus de renseignements, nous attendons votre appel.

GASTRONOMIE



André Petitjean **Gourmand**
 Saveurs et parfums du moment!

Charrière 125, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. et fax: ☎ 039/28 15 91

BOUILLABAISSÉ

du mercredi 29 mars au samedi 1er avril 1995
 132-768932

SPECTACLES - LOISIRS

abc

Théâtre

LA STATUE CONTINUELLEMENT RETOUCHÉE
 d'après le roman d'Yves Velan
 «La statue de Condillac retouchée»



avec **GUY TOURAILLE**

Direction du jeu: Anne-Marie Jan Touraille
 Décor: Jeanne Odette et Claudévard

Mardi 4, mercredi 5,
 jeudi 6, vendredi 7,
 samedi 8 avril à 20 h 30
 et dimanche 9 à 17 h 30

Réervations: ABC 039/23 72 22

OFFRES D'EMPLOI

Vous, OK, et personne d'autre

Mandatés par nos clients de la région, nous recherchons pour **des postes fixes**

Mécanicien-outilleur

(fabrication d'outils et posages).

Faiseur d'étampes

(fabrication en **petite série pour outils horloger «haut de gamme»**).

Mécanicien d'entretien

(**maintenance, dépannage, révision et modification** d'un parc de machines).

Fraiseur ou tourneur CNC

(**programmation, mise en train complète et usinage de petites séries et prototypes**).

Décolleteur-régleur

(s/machines **conventionnelles et/ou CNC**).

Mécanicien-affûteur

(**travaux autonomes** dans l'affûtage d'outils).

N'hésitez pas à prendre contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers sur ces postes.

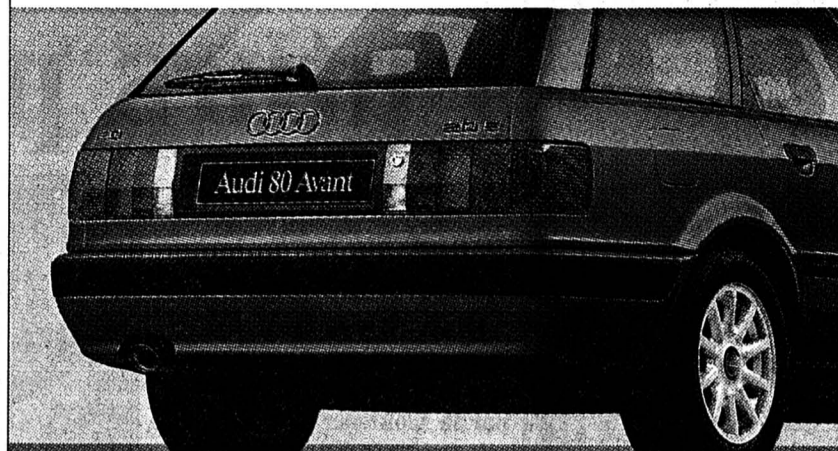
OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire
 Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

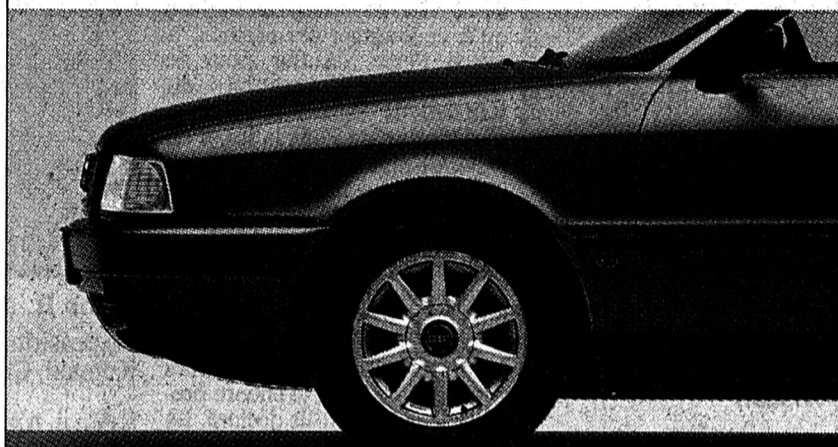
Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
 Les Intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

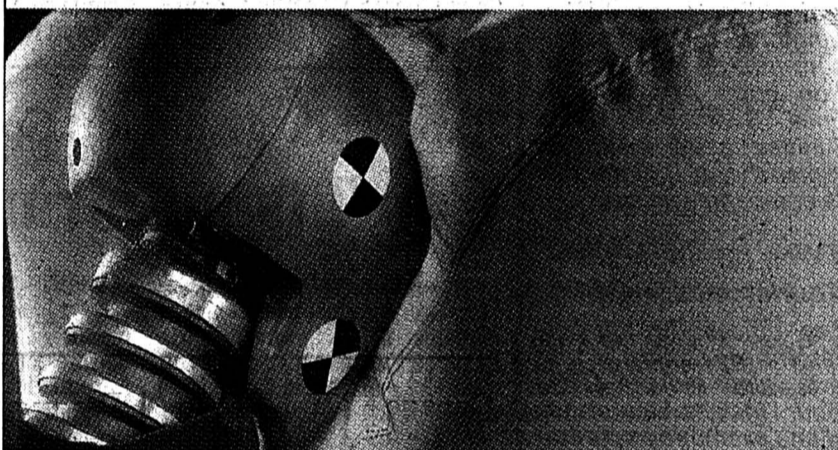
Très belle peinture métallisée.



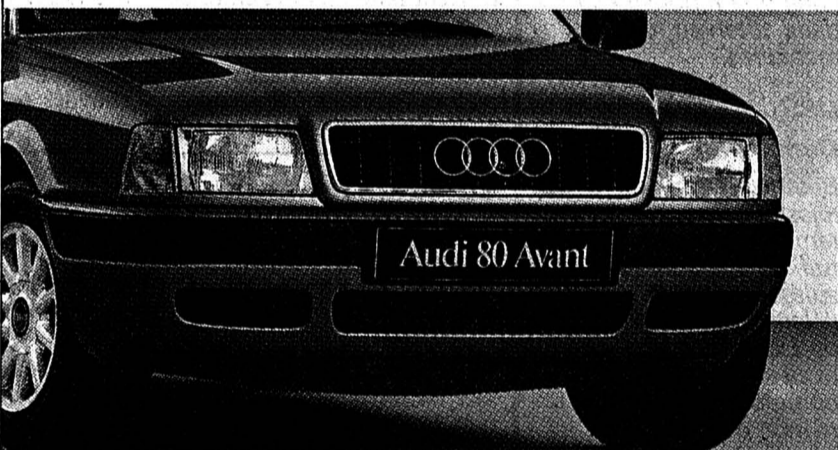
Jantes alliage sport.



ABS et airbag conducteur.



Innombrables raffinements.



Sans bourse délier.



Leasing > prix superbas

L'Audi 80 Avant!

Dès 36230 francs, TVA comprise,
 avec équipement plus que complet.

Audi

La technique est notre passion.



02-763762/ROC

Expositions permanentes

**Salles de bains
 Carrelages
 Cuisines**

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et
 de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00



DuBois Jeanrenaud



Matériaux SA

28-13043

Allée du Quartz 3

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 26 43 23

La loi sur les casinos sous la loupe Futurs patrons inquiets

Les patrons potentiels des casinos suisses ont mis les points sur les «d» hier lors de séances d'information à Berne et à Thoune. S'exprimant sur le projet de loi en consultation, ils ont relevé que l'impôt prévu par la Confédération toucherait aux limites de la rentabilité des maisons de jeu.

La loi prévue par le Conseil fédéral vise davantage à inhiber qu'à encourager les casinos, a averti Peter Stauffer pour le conseil d'administration du Kursaal de Berne. D'après le montant prévu dans la loi, il ne resterait plus de marge pour un impôt prélevé par les collectivités locales, a-t-il relevé.

En marge de la manifestation, les exploitants et représentants des communes présents ont articulé un plafond de 30% comme taux de l'impôt sur le revenu brut. Cantons et communes pourront de la sorte encore prélever leur dû, ont-ils déclaré. La Constitution fédérale place cette limite à 80%.

CLASSE INTERNATIONALE

Pour George Häberling, représentant de la société Tivolino



Hans R. Jecklin (à gauche) et Georg Haerberling

Le président et le représentant (à droite) de la société Tivolino Swiss Casino S.A. hier à la Kursaal-Casino de Berne pour une séance d'information. (Keystone/Engeler)

S.A., il n'est pas question de s'opposer à tout contrôle étatique. La société exploite plusieurs «petits» établissements de jeux à Berne et à Thoune notamment, en plafonnant la mise à cinq francs. Notre maison souhaiterait «voir les casinos suisses

compter parmi les meilleurs du monde», a-t-il relevé en rejoignant les craintes de M. Stauffer sur le montant prélevé.

Après l'interdiction des machines à sous dans le canton de Zurich, la maison a l'intention

de se tourner vers le marché international, a-t-il expliqué. Elle a toutefois l'intention de se limiter aux pays où les pouvoirs publics exercent «un contrôle strict et efficace», a-t-il fait valoir.

(ats)

BRÈVES

Swissair

Inauguration

Les utilisateurs de l'aéroport de Genève-Cointrin peuvent dorénavant se rendre cinq fois par semaine directement à Washington. La nouvelle liaison, fruit de la collaboration entre Austrian Airlines, Swissair et Delta Airlines, a été inaugurée dimanche, a indiqué hier la compagnie suisse.

TVA

Tourisme exempté?

Les offices du tourisme restent assujettis à la taxe à la valeur ajoutée (TVA) pour l'instant. La question d'une exemption sera étudiée dans les travaux d'élaboration de la loi sur la TVA. Le Conseil fédéral a donné cette assurance dans une réponse écrite à deux interventions parlementaires.

USS

Démission

Béatrice Despland a démissionné pour la fin septembre du secrétariat central de l'Union syndicale suisse (USS). Après l'élection de Ruth Dreifuss au Conseil fédéral, elle lui avait succédé en mai 1993 comme secrétaire romande de l'USS.

Presse

Agence rhéto-romanche

Le groupe d'intérêt pour une agence de presse romanche a présenté son projet lundi. Ce concept global doit maintenant recevoir l'aval du gouvernement grison. Si la Confédération et le canton la soutiennent financièrement, l'agence pourra commencer en 1996.

Zurich

Agrandissement de l'EPFZ contesté

La Ligue suisse du patrimoine national veut recourir contre la troisième étape d'agrandissement de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, sur le Höggerberg. Dévisé à quelque 600 millions de francs, le projet a été autorisé par la ville en septembre dernier. Selon un communiqué diffusé hier, la Ligue conteste les atteintes qu'il porterait à l'environnement.

Rapport de gestion du Conseil fédéral

Conflits à l'étranger inquiétants

Les conflits se déroulant à l'étranger marquent fortement le domaine de la protection de l'Etat en Suisse et les activités du ministère public de la Confédération.

Selon le rapport de gestion du Conseil fédéral publié hier, le terrorisme et l'extrémisme dont peuvent faire montre, entre autres, les organisations combattantes turques et kurdes, les groupements d'Iraniens exilés ou les «Tigres tamouls» sont des préoccupations constantes.

Le FIS (Front islamique du salut) algérien a mis en place un réseau d'approvisionnement d'armes et d'explosifs. Selon le rapport, les dangers de prolifération des armes de destruction massive n'ont pas diminué. On constate également une consolidation des structures du crime organisé.

La présence s'est également accentuée d'hommes d'affaires des pays de l'Est dont les liens avec des organisations criminelles ont pu être établis. Leurs activités peuvent être liées à la drogue et à la fausse monnaie

mais également au blanchiment d'argent, aux vols de voitures, au recel, au commerce des femmes ou des enfants.

La mise en service complète du système de traitement de données relatives à la protection de l'Etat (ISIS) a été réalisée en juin dernier. Selon le rapport, les opérations d'enregistrement, en raison des contrôles, sont plus longues que prévu et ont entraîné un fort accroissement de la charge de travail. Il devrait être possible de résorber progressivement les travaux en attente.

(ap)

Cinquantenaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale En direct sur Suisse 4

La télévision transmettra en direct les cérémonies qui marqueront la commémoration du 50e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe. Dimanche 7 mai, la chaîne Suisse 4 donnera l'intégrale de la séance solennelle du Parlement fédéral et de la cérémonie œcuménique à la cathédrale de Berne.

Le porte-parole de la SSR Oswald Sigg a précisé hier que l'émission sera commentée dans les deux principales langues officielles, l'allemand et le français. Rien n'est prévu en italien pour l'heure. Une demande signée par 120 membres du Conseil na-

tional est à l'origine de ces cérémonies. Dans un premier temps, le Conseil fédéral n'avait pas prévu de commémorer officiellement la fin des hostilités. Cette décision avait suscité de vives critiques du fait, en particulier, que la mobilisation qui avait marqué le début de la guerre avait été fêtée à grands moyens il y a six ans.

Le président du Conseil national Claude Frey avait précisé jeudi dernier que la séance spéciale du Parlement permettrait d'exprimer la reconnaissance pour le fait que la Suisse a été épargnée par la guerre et la gratitude qui leur revient aux peu-

ples qui ont libéré l'Europe du nazisme. Il s'agira aussi de penser aux civils qui ont contribué à la défense du pays et de marquer l'importance de la fin de la guerre pour la Suisse.

Après la brève séance au Palais fédéral, les députés assisteront avec le Conseil fédéral in corpore à la cérémonie œcuménique organisée à la cathédrale de Berne, organisée par les trois Eglises nationales et la Fédération des communautés israélites. A cette occasion, l'actuel chef du Département militaire fédéral et président de la Confédération Kaspar Villiger prendra aussi la parole. (ats)

La Suisse soutient les minorités en Macédoine

500.000 francs pour une télévision

Dans le cadre de la Conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, la Suisse et le Danemark ont conclu hier avec la télévision macédonienne un accord portant sur le financement d'équipements pour des programmes destinés aux minorités.

La contribution suisse s'élève à 500.000 francs, a indiqué hier le Département fédéral des Affaires étrangères.

Le nouveau matériel permettra de faire passer de deux à trois heures la durée des émissions quotidiennes en langue albanaise et d'une à deux heures celles en langue turque.

Les programmes destinés aux Valaques, aux Romas et aux Serbes occuperont chacun une heure et demie par semaine au lieu de la demi-heure actuelle. L'apport danois est de 420.000 francs.

L'accès des minorités aux programmes de la télévision d'Etat est considéré comme l'un des principaux problèmes en suspens dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine. Le droit de contrôler, pendant trois ans, que les équipements sont effectivement utilisés pour des programmes destinés aux minorités fait partie intégrante de l'accord avec la télévision macédonienne. (ap)

Bilan de Sandoz

Bénéfice record en 1994

Après avoir enregistré un bénéfice record l'an passé, le groupe Sandoz prévoit que l'année 1995 sera «une autre bonne année», malgré l'incertitude liée au cours du franc. Le numéro deux de la chimie helvétique a confirmé hier qu'il allait concentrer ses efforts sur les secteurs santé et nutrition. Sandoz va se séparer de ses activités chimiques d'ici à la fin de l'année, les options restant toutefois ouvertes.

En 1994, le bénéfice net du groupe Sandoz a atteint le nouveau record de 1,734 milliard de francs, en hausse de 2% sur celui de l'année précédente. Le chiffre d'affaires a progressé de 5% pour atteindre 15,87 milliards de francs.

L'année 1995 a bien commencé: les ventes de médicaments, de produits pour l'agriculture et la nutrition ont enregistré une croissance particulièrement dynamique. Les autres divisions ont évolué conformément au budget, a indiqué Raymond Breu, directeur des finances, lors de la conférence annuelle de Sandoz hier à Bâle.

Le désinvestissement de la Division chimique constitue la conséquence logique de la concentration sur les secteurs prioritaires que sont la santé et la nutrition, a observé Marc Moret, président du conseil d'administration. Cette décision est aussi liée au fait que le secteur des produits chimiques a atteint une dimension qui peut grandement favoriser sa croissance optimale dans une structure autonome.

Le groupe Sandoz ne veut pas faire traîner les choses et entend se séparer de ses activités chimiques d'ici à la fin de l'année, a dit Rolf Schweizer, président de la direction. Il a pratiquement exclu la possibilité d'une fusion de la Division chimique avec une autre entreprise. Il penche plutôt pour un statut de société indépendante, cotée en bourse. Sandoz pourrait détenir une participation minoritaire, mais en aucun cas majoritaire.

Quant à une vente de la Division chimique, elle n'est envisageable que si l'acheteur reprend l'ensemble de ses activités.

Sandoz Produits chimiques occupe une position de leader mondial dans le domaine des colorants et des produits chimiques spéciaux. L'entreprise, qui emploie quelque 8000 personnes, est fortement implantée aux Etats-Unis et en Asie du Sud-Est. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 2,324 milliards de francs l'an passé, soit 14% du chiffre d'affaires total du groupe.

Acquis en août dernier pour cinq milliards de francs, le groupe américain Gerber, spécialisé dans la nutrition infantile, a déjà contribué positivement au bénéfice de Sandoz. Gerber a réalisé un chiffre d'affaires de 552 millions de francs et dégagé un résultat opérationnel de 98 millions de francs. Ceci est inhabituel pour une acquisition de cet ordre, a observé le chef des finances de Sandoz. Normalement, pendant les premières années, on assiste à une dilution du bénéfice. Jusqu'à présent, Gerber a dépassé tous les objectifs financiers. (ap)

Berne

Création d'entreprises

La région de Berne entend donner un coup de pouce aux spécialistes de tout genre qui sont sur la touche. Pour la première fois en Suisse, un centre de fondateurs d'entreprise va ouvrir ses portes. Le prix avantageux de l'infrastructure et des locaux aidera les indépendants potentiels à faire le pas.

La récession a conduit au même scénario dans de nombreuses entreprises, a relevé hier le président du Conseil d'administration, Rolf Portmann. On a coupé dans les postes de cadres et de spécialistes pour des raisons d'économies, et ces personnes ne trouvent pas d'emploi équivalent, a-t-il expliqué.

70 À 100 ENTREPRISES

Le centre est géré par une coopérative qui est propriété des pouvoirs publics, de l'économie privée, ainsi que de différentes organisations et associations. Il ouvrira ses portes le 3 avril prochain dans un bâtiment loué à des conditions très avantageuses par les PTT. Entre 70 et 100 entreprises devraient pouvoir y loger.

INÉDIT EN SUISSE

Les nouveaux «patrons» verront leur loyer, subventionné au début, augmenter progressivement pendant quatre ans. Ils payeront l'infrastructure et les services mis à disposition au prix coûtant. Inédite en Suisse, l'initiative d'un tel centre est déjà institutionnalisée en Allemagne et aux Pays-Bas. (ats)

PUBLICITÉ

23e SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS



31 mars-9 avril
Palexpo
GENÈVE

Venez et découvrez
des inventions de
35 pays

10h. à 18h. - Week-ends 10h. à 19h.

Nous avons déménagé

10%

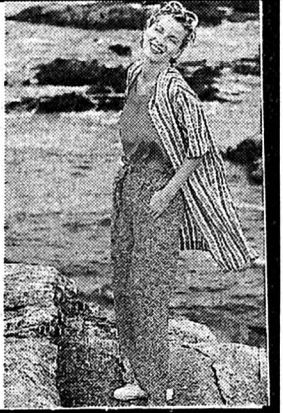
132-768529

VOTRE BOUTIQUE *Chrys*

NOUVELLE ADRESSE: avenue Léopold-Robert 37
La Chaux-de-Fonds (anc. Télécom)

Nouveaux arrivages, encore plus de choix

CE PRINTEMPS LA MODE CHEZ CHRYS SERA
UNE MODE DÉCONTRACTÉE ET TOUT EN PASTEL



FUST
Torre

Dipl. Ing. **FUST**

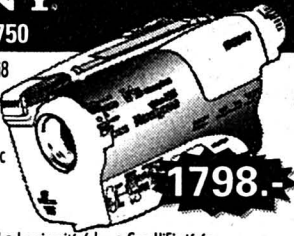
Jelmoli

INNOVATION • AUX ARMOURINS

TV • HIFI • VIDEO • NATEL • FAX • TELEPHONE • PHOTO • FILM **NOUVEAU: COMPUTER**

SONY
CCD-TR 750

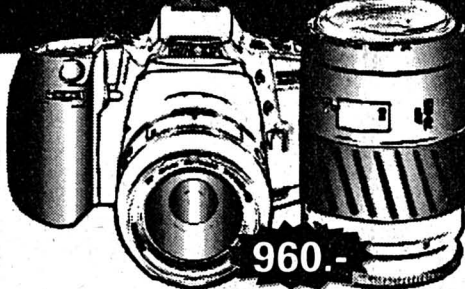
- Caméscope Hi8
- Zoom motorisé 12x
- Zoom numérique 24x avec macro
- Stabilisateur d'image "Steady-Shot"
- Luminosité 6 lux • Son HiFi stéréo
- Programmes automatiques



Loc 89.-/m.* abo-service ind.

MINOLTA
DYNAX 500Si Set

- Appareil photo reflex autofocus
- Programmes automatiques/Programme pour mouvement • Vitesses automatique/ Ouverture automatique • Flash TTL intégré avec pré-flash contre les yeux rouges. Set comprenant: Kit boîtier/Objetifs 35-70 mm, 70-210 mm, sacoche et courroie large



960.-

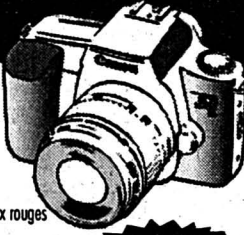
Western Digital

- 540 MB Disque dur **389.-**
- 850 MB Disque dur **529.-**
- 1.09 GB Disque dur **749.-**



Canon
EOS-1000 FN

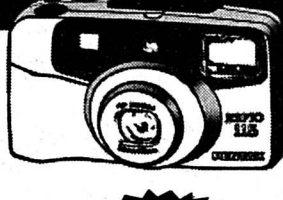
- Appareil photo reflex autofocus
- Objectif zoom 35-80 mm
- 2 programmes
- Flash TTL intégré avec pré-flash contre les yeux rouges
- Multi-expositions
- Déclencheur automatique



498.-

PENTAX
ESPIO 115

- Appareil photo petit format entièrement automatique
- Zoom moteur 35-115 mm
- Flash intégré avec pré-flash
- Mise au point rapprochée jusqu'à 30 cm
- Déclencheur automatique



448.-

Polaroid
AF-DATE

- Autofocus grande précision
- Appareil photo instantané
- Exposition automatique
- Flash commandé par ordinateur



79.-

Scanman Color

- Scanner couleur 24 bits
- Reconnaissance des documents: 16,8 mio de couleurs ou 256 niveaux de gris (résolution 400 dpi)



429.-

FUST Garantie 5 étoiles ★★★★★

- Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
- Service garanti (livraison et raccordement)
- Service de réparation garanti
- Conseils professionnels garantis
- Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

La Chaux-de-Fonds	Hyper-Fust, bd des Eplatures 44	039 26 12 22 (PC)
La Chaux-de-Fonds	Jumbo	039 26 94 44
Bienne	Hyper-Fust, route de Soleure 122	032 52 16 02 (PC)
Neuchâtel	Rue des Terreaux 7	038 25 51 52

(PC = proposent également des ordinateurs) 05-193726/4x4

Torre

Neuchâtel, Rue de Fausses-Brayes 5, Tel. 038/25 76 44
et dans toutes les succursales
Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

FINANCE

UN CRÉDIT -
UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).

CRÉDIT SUISSE
CS

144-718623/Roc

20 ANS DE PRIX CHOCS
POUR CHEVEUX CHICS

DAMES
Shampooing/mise en plis dès Frs. **19.-** ind. TVA

MESSEURS
Shampooing/coupe/
brushing seulement Frs. **28.-** ind. TVA

DAMES ET MESSEURS
Permanent: shampooing/coupe/mise
en plis (Messieurs shampooing/
coupe/brushing) seulement Frs. **72.-** ind. TVA



GIDOR
COIFFURE

Première qualité
Produits de marque
en coiffure et à la vente

Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable
à La Chaux-de-Fonds: 9, Av. Léopold-Robert,
téléphone 039-23 12 05

144-719743

ECONOMISEZ! SUR
LES PNEUS D'ETE.

MIGROL

MIGROL Auto Service
Rue du Locle 64
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 26 59 26

144-721168

IMMOBILIER

SONVILIER. A louer

**APPARTEMENTS
2, 3 ET 4 PIÈCES**

Totalement rénovés. Grand dégagement, jardin.

Pour renseignements:
☎ 039/41 45 27 ou 039/41 46 77

296-714648

SPACIEUX DUPLEX

à vendre. Proche du centre ville, dans ancienne maison, environ 200 m², mezzanine, cuisine agencée chêne, douche/WC, douche, salle de bains, jardin, barbecue, dépendance.
Fr. 450 000.-

Ecrire à case postale 297
2301 La Chaux-de-Fonds

132-768906

A louer à La Chaux-de-Fonds
dans immeubles résidentiels

**appartements
neufs**

2 x 5½ pièces en duplex
avec terrasse

3 x 4½ pièces
avec balcon

3 x 3½ pièces
avec jardin d'hiver

Garages à disposition.

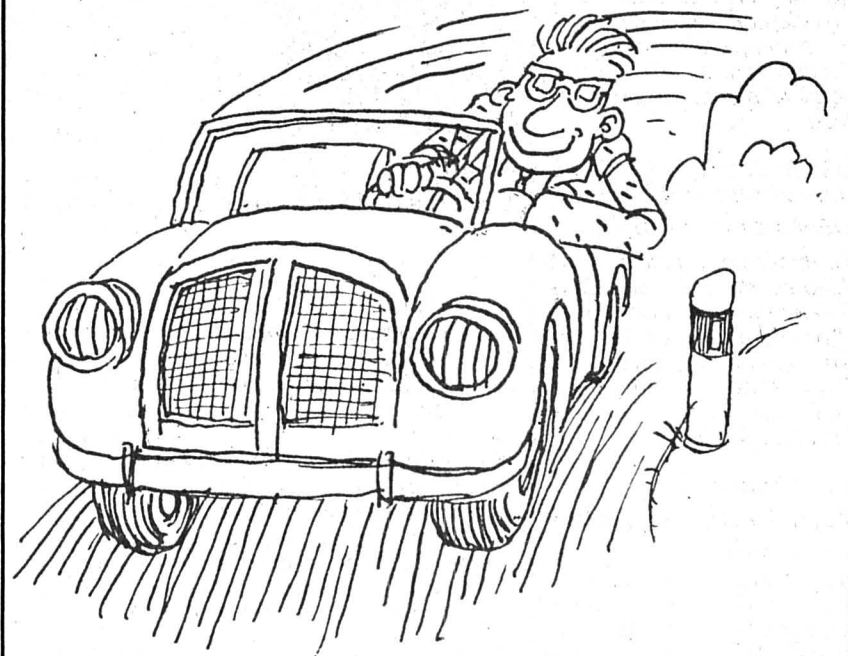
Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière
Bosshart & Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 83

132-768123

Police-secours:
117

Auto...satisfaction



La bonne occase dans L'Impartial

La mini

Prenez-la au mot!

Berlin: trois ans après Rio, première conférence de suivi

Effet de serre: l'urgence

28 mars 1882 -
L'Assemblée nationale française vote l'obligation de la scolarisation: tous les enfants de six à treize ans doivent être scolarisés. Cette réforme complète deux mesures précédentes: la création d'écoles normales d'instituteurs dans tous les départements dès 1879 et la gratuité en 1881. La laïcité fut également introduite en 1882. Il faudra encore attendre quatre ans pour que le Sénat accepte la réforme de Jules Ferry qui avait fait preuve de modération.

BRÈVES

Prince Charles

Vendeur de sodas

Le prince Charles va vendre des sodas aux extraits naturels de plantes, fabriqués à base de fruits récoltés dans les vergers de la Couronne britannique. Les bénéficiaires iront à ses œuvres de charité.

Arabie saoudite

Cinq personnes décapitées

Une femme condamnée à mort pour prostitution a été décapitée hier en Arabie saoudite, ainsi que quatre hommes, a annoncé le Ministère de l'intérieur. Les quatre hommes - deux Pakistanais, un Afghani et un Saoudien - avaient été condamnés à mort pour importation d'héroïne et pour meurtre. La femme, dont le nom et la nationalité n'ont pas été révélés, dirigeait une maison close.

Canton de Zurich

Course-poursuite sanglante

Un policier schaffhouseois a été grièvement blessé hier à Feurthalen (ZH) lorsque l'auteur d'un enlèvement a forcé un barrage routier au volant d'une voiture volée. Le conducteur - arrêté - a également été blessé, a indiqué la police. Le malfaiteur, un Allemand, avait contraint dans son pays un homme à l'accompagner en Suisse sous la menace d'un couteau.

Réalisateur de «La vieille dame indigne»

Décès de René Allio

Le cinéaste français René Allio est décédé hier à Paris à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de bonne source. Il avait notamment réalisé «La vieille dame indigne» et les «Camisards».

Strasbourg

Avec 5,5 sur l'autoroute

Le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Strasbourg a intercepté dimanche un conducteur de 21 ans dont l'identité n'a pas été révélée alors qu'il zigzagait sur l'autoroute A4.

Canton de Zurich

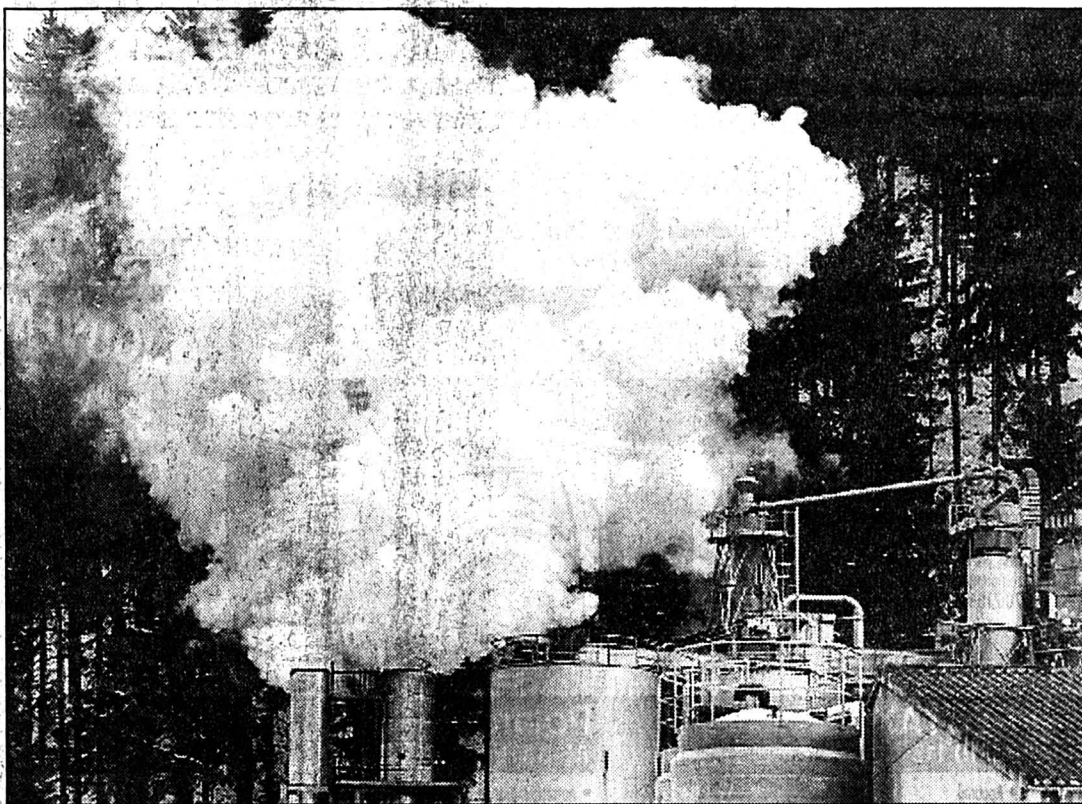
Evasion tragique

Un Libanais de 24 ans soupçonné de trafic de drogue a été abattu hier à l'aube par un policier alors qu'il s'évadait de la prison d'Af-foltern am Albis (ZH). Un second détenu, libanais lui aussi, âgé de 36 ans, est parvenu à s'enfuir.

Trois ans après le Sommet de Rio sur les changements climatiques, un millier de délégués d'une centaine de pays se retrouvent à partir d'aujourd'hui à Berlin pour la première conférence de suivi. Pendant onze jours, ils vont s'efforcer de relancer, voire d'étendre, les objectifs fixés dans la métropole brésilienne pour lutter contre l'«effet de serre», responsable du réchauffement de la planète.

À Rio, plus de 160 Etats et organisations avaient signé «la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques» dans laquelle, notamment, les pays industrialisés s'étaient engagés à réduire d'ici à l'an 2000 les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le dioxyde de carbone (CO₂), pour les ramener au niveau de 1990.

Mais, à Berlin, l'ambiance est plutôt à la prudence, voire au pessimisme, pour cette conférence qui se tient du 28 mars au 7 avril au Palais des congrès. Dès le mois de janvier, le ministre allemand de l'Environnement, Angela Merkel, avait ainsi prévenu les journalistes qu'ils ne devaient s'attendre à aucun nouvel accord concret sur la réduction des émissions de ces gaz issus principalement de la combustion du pétrole et des autres carburants d'origine fossile.



Emanations de CO₂

Si elles ne sont pas réduites de manière drastique, la température moyenne de la planète augmentera de 1,5 à 4,5 degrés Celsius d'ici à 2050.

SIGNATAIRES PEU MOTIVÉS

Motif: sur les quelque 160 pays signataires de la Convention de Rio, seule une minorité se rapproche de son principal objectif, pourtant modeste. Plusieurs pays industrialisés, comme les Etats-Unis, se plaignent du coût

trop élevé de cet engagement et expliquent que réduire les émissions de gaz carbonique aurait pour effet de freiner la croissance économique.

Signe du peu d'enthousiasme d'une partie de la communauté internationale à respecter les engagements de Rio: rares sont les

dirigeants politiques de haut niveau attendus à Berlin. Les Etats-Unis ont ainsi placé à la tête de leur délégation un sous-secrétaire du département d'Etat, Tim Wirth, et encore ne sera-t-il présent dans la capitale allemande que pour les derniers jours de la conférence, entre les 4 et 7 avril, pour les consulta-

tions prévues au niveau ministériel.

SCÉNARIO CATASTROPHE

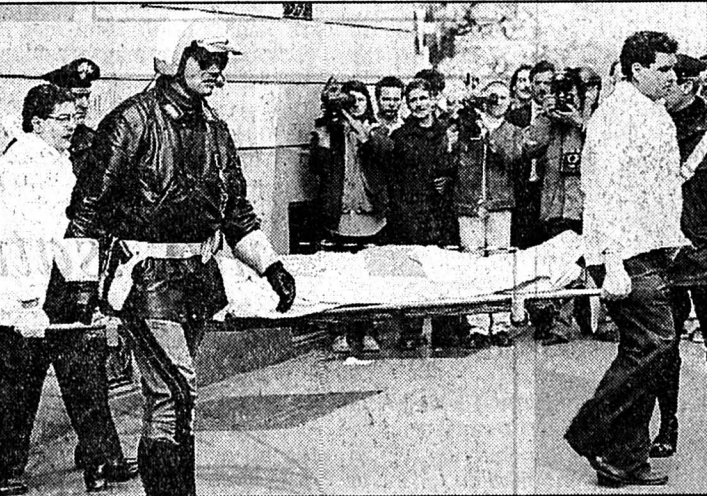
Pourtant, les scientifiques sont formels: si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites de manière drastique, la température moyenne de la Terre augmentera de 1,5 à 4,5 degrés Celsius d'ici à 2050. Une telle élévation aurait des effets dramatiques sur le climat et l'agriculture: tempêtes et orages deviendraient plus violents et plus fréquents, le niveau des mers monterait, inondant des régions côtières parfois urbanisées et faisant disparaître des pays insulaires.

Le ministre français de l'Environnement, Michel Barnier, a reçu mandat pour négocier à Berlin au nom de l'Union européenne, présidée jusqu'en juin par la France. A l'occasion de cette conférence, M. Barnier souhaite «faire reconnaître clairement l'insuffisance des engagements actuels pour atteindre l'objectif ultime de la Convention de Rio» et «définir un 'mandat de Berlin' qui permettrait de lancer de nouvelles négociations sur un protocole portant sur l'après 2000, puisque les engagements actuels ne portent que jusqu'à cette date».

Un tel protocole, explique-t-il, «pourrait concerner l'ensemble des gaz à effet de serre et porter sur les politiques et les mesures à mettre en œuvre avec un calendrier et des objectifs». (ap)

Milan

L'héritier Gucci assassiné



Milan

Le corps de Maurizio Gucci est évacué par les infirmiers. (Keystone - EPA)

Maurizio Gucci, l'héritier de la famille italienne de maroquinier de luxe Gucci, a été mortellement blessé par balles hier dans une rue de Milan.

Maurizio Gucci, 46 ans, a été atteint par deux ou trois balles devant un immeuble dans le centre de Milan, selon l'agence de presse ANSA. Il est mort sur le coup.

Apparemment il sortait de son immeuble et se rendait à son travail quand l'attaque a eu lieu, vers 8h30. Le portier de l'immeuble, Giuseppe Onorato, a également été atteint de deux balles mais ses jours ne seraient pas en danger.

La police n'a arrêté personne dans l'immédiat.

Selon des témoignages, un homme qui n'a pas été identifié et qui a abattu Gucci et le portier, s'est enfui à bord d'une Peugeot de couleur verte conduite par un autre homme.

Maurizio Gucci était l'arrière-petit-fils de Guccio Gucci

qui fonda sa société en 1922 et développa le style florentin dans les articles de maroquinerie de luxe et autres objets de mode. Très vite le «G» de la marque devint symbole d'une certaine classe, d'un certain snobisme.

Aujourd'hui la société, cependant, n'est plus contrôlée par la famille Gucci. Maurizio Gucci était le dernier de la famille à détenir une position dans le conseil d'administration à la fin des années 80 et avait vendu la société à une banque arabe d'investissement, Investcorp, en septembre 1993.

En novembre 1988, il fut condamné à un an de prison avec sursis et un million de lires d'amende pour fraude fiscale. Il était accusé notamment d'avoir imité la signature de son père. La condamnation avait ensuite été annulée en appel.

Maurizio vivait la plupart du temps à Saint-Moritz, en Suisse. (ap)

Secte Aoum

La fouille se poursuit

Des centaines de policiers japonais ont poursuivi hier la fouille systématique des locaux de la secte Aoum, dans le village de Kamikuishiki. Ils y ont découvert un deuxième local secret.

Les policiers, armés de pioches, de chalumeaux et de burins, ont mis à jour une salle, d'environ neuf mètres carrés. Cette pièce ne contenait qu'une chaise de bois, avec une grande flaque d'eau sur le sol. Dimanche, la police avait déjà découvert dans cet ensemble de bâtiments, à 100 km à l'ouest de Tokyo, un bunker souterrain.

Selon les médias japonais, les policiers auraient découvert une véritable petite usine chimique qui n'aurait rien à envier avec ses équipements à un laboratoire sophistiqué d'une bonne université japonaise.

Ils auraient trouvé notamment un spectromètre à infrarouges servant à des analyses chimiques poussées et un appareil de chromatographie qui permet la séparation fine des composants chimiques, indiquent des sources proches de l'enquête. Ce matériel aurait permis de fabriquer du sarin, gaz utilisé lors de l'attentat meurtrier dans le métro de Tokyo il y a une semaine.

Le local était également muni d'un système élaboré de ventilation et de purification de l'atmosphère.

La secte impliquée nie toute implication dans l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo et qui a provoqué dix décès et plus de 5000 intoxications.

Une analyse chromatographique a permis de déterminer que le sarin utilisé à Matsumoto dans les Alpes japonaises en juin dernier, à proximité des locaux de la secte en décembre puis dans le métro lundi dernier serait le même, affirme la presse.

(ats, afp, reuter)

Fribourg: bourgeoisie d'honneur à Mgr Mamie

Distinction controversée

Pierre Mamie, l'évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, a obtenu la bourgeoisie d'honneur de la ville de Fribourg. Le Conseil général a accepté hier par 44 voix contre 3 de lui octroyer ce titre pour ses 75 ans. Le groupe écologiste s'y est opposé.

L'attribution de la bourgeoisie d'honneur constitue «un privilège rare» et représente «une marque d'estime pour une personne hors du commun», a souligné dans son allocution le syndic de la ville de Fribourg, Dominique de Buman. Il s'agit d'honorer «l'engagement d'un humaniste» et non pas seule-

ment «le dignitaire ecclésiastique le plus élevé du diocèse», a insisté M. de Buman.

Rappelant que Mgr Mamie s'était notamment opposé aux mesures de contraintes, un député du groupe écologiste a toutefois souligné que l'évêque de Fribourg était un «fidèle représentant de l'Eglise dogmatique, plus proche de Mgr Haas que de Mgr Gaillot». Et un député démocrate-chrétien de rétorquer aux Verts d'être polémiques et partisans. M. de Buman a pour sa part indiqué que le gabarit hors du commun de Mgr Mamie ne pouvait laisser indifférent. (ats)

Acquittement de Bruno Zwahlen

Approbation du TF

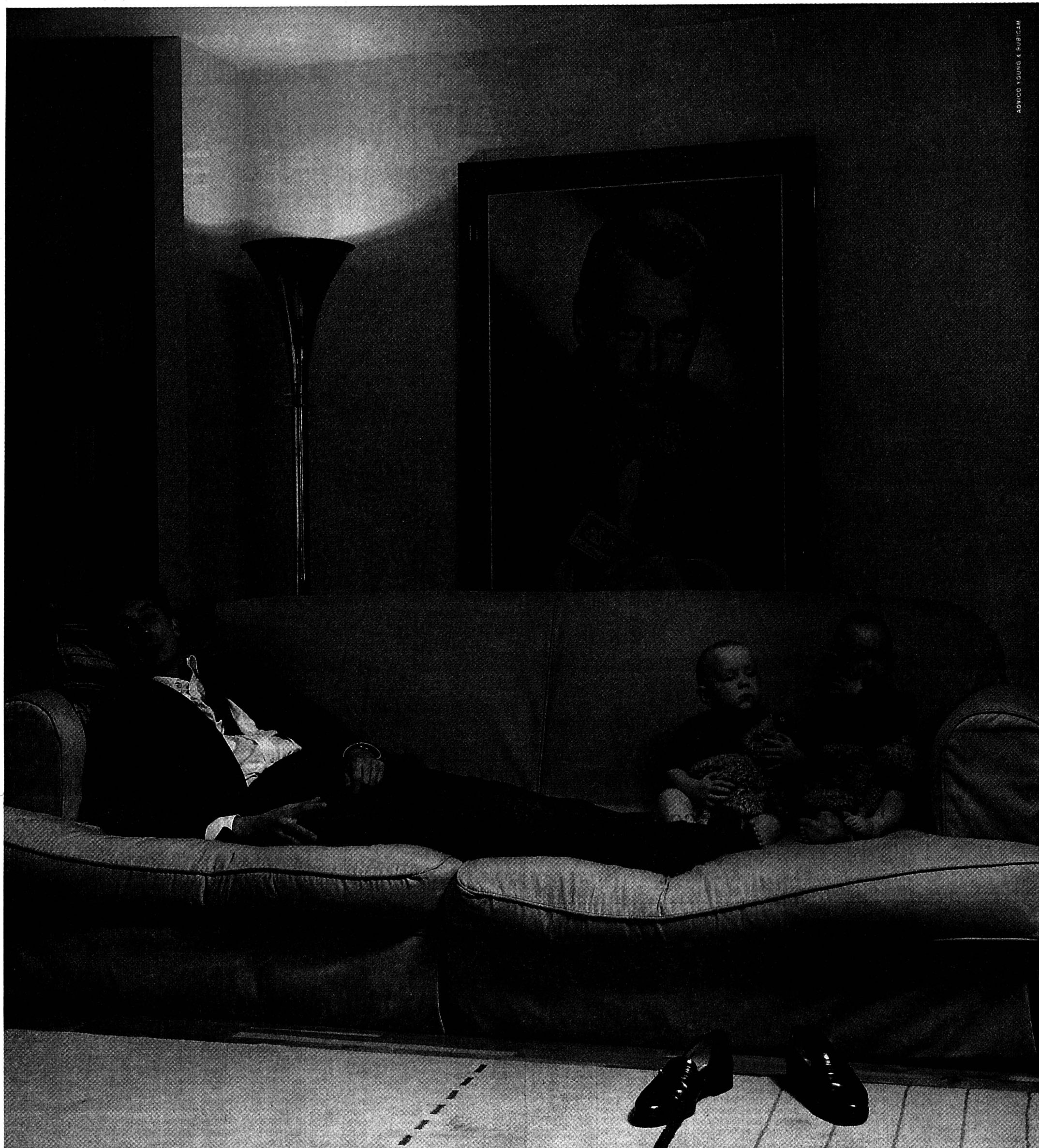
Le Tribunal fédéral ne voit aucune raison de revenir sur l'acquittement de Bruno Zwahlen. Tout comme la Cour d'assises de Berne-Mittelland, les juges de Lausanne n'excluent pas de manière absolue la possibilité que Christine Zwahlen, l'épouse de Bruno, ait été tuée par une tierce personne. Cela justifie l'acquittement, ont-ils indiqué hier. Le procureur bernois Heinz Mathys a qualifié ce verdict de «succès d'estime» et envisage de demander l'ouverture d'un troisième procès Zwahlen.

Le meurtre de Kehrsatz (BE) s'est déroulé il y a dix ans déjà. Christine Zwahlen a été tuée dans la nuit du 16 au 17 juillet 1985 ou le matin suivant. Bruno Zwahlen a été condamné à la réclusion à vie pour assassinat en 1987, puis acquitté faute de preuves en 1993. La Cour d'assises de Berne-Mittelland avait à l'époque certes trouvé une série d'indices compromettants, mais avait tout de même acquitté Bruno Zwahlen en raison de

nombreuses questions restées sans réponse.

Le procureur bernois Heinz Mathys a alors déposé un pourvoi en nullité au Tribunal fédéral. A son avis, l'expérience et le bon sens ne peuvent mener qu'à la conclusion que Bruno Zwahlen est coupable. La Cour de cassation du Tribunal fédéral n'a toutefois pas suivi cette argumentation et a rejeté le pourvoi en nullité. L'intervention d'une tierce personne ne peut à son avis être écartée de manière absolue, ce qui justifie l'acquittement de Bruno Zwahlen.

Le procureur Heinz Mathys a qualifié la décision du Tribunal fédéral de «succès d'estime», car il n'était pas certain que les juges de Lausanne allaient entrer en matière sur son pourvoi en nullité. Il n'est pas exclu qu'il demande l'ouverture d'un troisième procès Zwahlen à la Cour de cassation du canton de Berne. Cela dépendra notamment de l'issue d'un procès pour faux témoignage se rapportant à l'affaire Zwahlen. (ap)

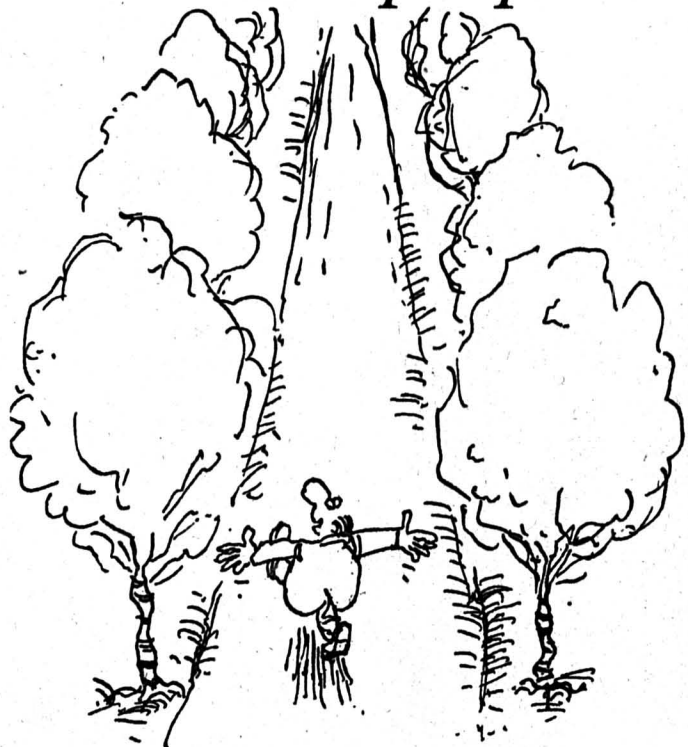


*Si vous ne pouvez pas aller écouter Placido Domingo,
nous vous l'apporterons live chez vous.*

TELECOM PTT peut vous faire écouter un concert à domicile mieux que si vous étiez dans la salle. Nous transportons en effet les sons numériques dans une pureté inégalée, jusque chez vous. Et pas seulement de la musique classique: choisissez vos émis-

sions de rock, pop, jazz ou parlées – vous les recevrez en qualité CD. 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 30 programmes sont à votre disposition. Un câble, et vous êtes branché. Comptez sur notre compétence toutes les fois qu'il s'agit d'établir des contacts.

Du boulot en perspective?



Plus que probable avec L'Impartial

La mini

Prenez-la au mot!



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

**À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
LOCAUX COMMERCIAUX**
d'environ 250 m², tout confort, local
compresseur, rue Daniel-JeanRichard.
PIGNON
de 5 1/2 pièces, cheminée de salon, cuisine
agencée, chauffage central, rue de la
Paix.
LOGEMENT
de 3 pièces, cuisine agencée, tout
confort, rue de la Ronde.
GARAGES INDIVIDUELS
simples ou doubles, rue des Marais et
chemin de Flore.
132-768673

espace
& habitat



Jouissant d'une situation privilégiée
près de la forêt avec un ensoleillement
maximum, une très belle vue, un coin
jardin. Comprendant: cuisine agencée,
grand salon-salle à manger, 2 cham-
bres à coucher, salle de bains-WC
refaite à neuf, balcon. Place de parc
comprise dans le garage collectif.
Prix avantageux.
Avec le tunnel sous la Vue, vous serez
à une dizaine de minutes de La Chaux-
de-Fonds.
Tél. 039/23 77 77-76 132-768620

Près des tunnels! Près de l'autoroute!



Puits Godel

Vos nouveaux locaux à Neuchâtel

Surfaces à louer ou à vendre dans la 2e étape, dès 40 m²,
divisibles selon vos besoins spécifiques:

Etage	surfaces m ²	hauteur en m	charge kg/m ²	loyer Fr./m ²	vente Fr./m ²
rez	2149	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	2624	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2470	2,73	400	116.-	1900.-
3e	1668	2,73	400	128.-	2100.-

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive,
adressez-vous à M. Francis Godel

Alfred Müller SA

Entrepreneur général
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin
Téléphone 038 33 12 22



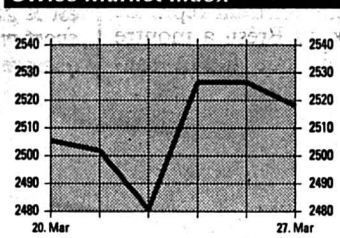
P.S. Ouverture du restaurant «Le Puits» en avril 1995!

197-731128

Publicité intensive, Publicité par annonces

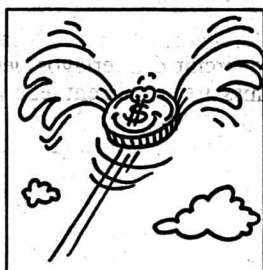
BOURSE

Swiss Market Index

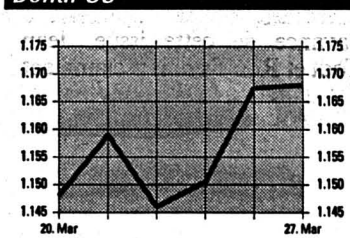


Indices

	24/03	27/03
SPI	1650.73	1645.23
SMI	2526.60	2518.10
Dow Jones	4138.67	4145.24
DAX	1925.42	1946.90
CAC 40	1817.29	1836.10
Nikkei	15749.80	16096.30



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.13	1.21
Angleterre	1.81	1.92
Allemagne	81	84
France	22.35	24.35
Belgique	3.85	4.13
Hollande	72.25	75.25
Italie	0.0635	0.0735
Autriche	11.4	12
Portugal	0.75	0.85
Espagne	0.85	0.97
Canada	0.79	0.89
Japon	1.26	1.36

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.151	1.185
Angleterre	1.835	1.887
Allemagne	81.75	83.45
France	23.2	23.7
Belgique	3.964	4.044
Hollande	72.87	74.47
Italie	0.0668	0.0688
Autriche	11.63	11.87
Portugal	0.7735	0.7985
Espagne	0.881	0.911
Canada	0.823	0.847
Japon	1.298	1.332
ECU	1.494	1.526

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	382	382.5
Lingot	14150	14400
Vreneli 20.-	83.5	93.5
Napoléon	80	90
Souver new	89.94	93.48
Souver old	89.73	93.26
Kruger Rand	447	467

	Achat	Vente
ARGENT		
\$ Once	4.63	4.65
Lingot/kg	167	182

	Achat	Vente
PLATINE		
Kilo	15395	15645

Convention Or

	Achat	Vente
Plage or		0
Achat		0
Base argent		0

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse	3.12	3.25	3.50
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-			
3 ans	4.50	4.75	5.00
5 ans			
8 ans			

Oblig. de caisse

	3 mois	6 mois	12 mois
Banque Nationale Suisse	5.05	5.04	
Rendement moyen des obligations de la Confédération			
Taux Lombard	5.62	5.62	

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	3.42	3.49	3.68
USD/US\$	6.12	6.28	6.62
DEM/DM	4.78	4.87	5.15
GBP/£	6.56	7.06	7.50
NLG/HLG	5.00	5.25	5.68
JPY/YEN	1.96	1.90	1.84
CAD/CS	7.93	7.93	7.99
XEU/ECU	6.68	6.75	7.00

Bourse suisse

	24/03	27/03
Adia p	210	208
Agie n	80	80d
Alusuisse p	620	628
Alusuisse n	625	628
Amgold C.S.	100	99.25
Ares Serono	584	590t
Ascom p	1235	1230
Attisoz n	805	810
Bälöise n	2245	2240
Baer Holding p	1180	1175
BB Biotech	2100a	2100
BBC p	1078	1078
BCC p	840d	840d
BK Vision p	1180	1165
Bobst p	1555	1580
Buehrie p	99.5	100t
Cementia	455d	460d
CFN	475d	475d
Ciba-Geigy n	745	740
Ciba-Geigy p	745	744
Cortailod n	5000of	4550d
CS Holding p	462	462
CS Holding n	92.75	92.5
Electrowatt p	304	305
Elo Loser n	500	497
EMS Chemie p	3750	3770
Fischer p	1365	1380
Fischer n	268	265
Forbo p	2170	2160
Fotolabo p	3250	3160d
Galenica n	350t	350d
Hero p	600d	605
Hero n	156d	156d
Hilti bp	840	845
Holderbank p	828	830
Immuno	570d	560
Interdiscount bp	142	138d
Interdiscount p	1540	1500
Jelmoli p	649	635
Landis & Gyr n	693a	675
Lindt Sprüngli p	18300d	18500
Logitech n	85	83d
Merck	735	756
Mercure n	322t	322
Michelin	435	435d
Motor Col.	1670	1670
Mövenpick p	450	450t
Nestlé n	1132	1118
Pargesa Holding	1230d	1230d
Pharmavisio p	4130	4120
Pirelli p	128	128
Publicitas bp	980	940d
Publicitas n	1001	980d
Rentch Walter	191	188
Réassurance p	735	740a
Réassurance n	736	740
Richemont	1250	1225
Rieter bp	285d	290t
Roche bp	6470	6540

Indices

	24/03	27/03
Roche p	11800	11800
Rorento C.S.	62.25t	62.5t
Royal Dutch C.S.	135t	137
Sandoz n	753	755
Sandoz p	755	756
Saurer n	375	370
SBSI bp	365a	365d
SBS n	186	183.5
SBS p	372	368
Schindler p	8075	8050
Schindler bp	1490	1485
Sibra n	210d	210d
SIG P	2300	2280
Sika p	326	328
Sika p	58	56d
SMH p	582	575t
SMH n	131	129.5
Sulzer bp	670	690
Sulzer n	698	720
Surveillance n	322	325d
Surveillance p	1770	1760
Swissair n	655	655
Swissair bj	130d	130d
UBS n	237	240
UBS p	1057	1028
Von Roll p	24.5	24.5
Winterthur n	624	627
Winterthur p	638	635
Zurich n	1151	1156
Zurich p	1145	1152

Avant bourse

	24/03	27/03
Astra	14.5	15t
Calida	1020d	1020d
Ciment Portland	550	550d
Danzas n	960	950d
Feldschlöss. p	3800d	3700d
Kuoni	34000	33500d

Amsterdam (HFL)

	24/03	27/03
ABN Amro	54.3	54.5
Akzo	168.2	172
Royal Dutch	184.8	186
Unilever	201.9	202.7

Tokyo (Yen)

	24/03	27/03
Canon	1330	
Daiwa Sec.	910	
Fuji Bank	1690	
Hitachi	822	
Honda	1380	
Mitsubishi el	910	
Mitsubishi Heavy	555	
Mitsubishi Bank	1860	
Mitsui Co	618	
NEC	874	
Nippon Oil	550	
Nissan Motor	634	
Nomura sec	1500	

NON REÇU

	24/03	27/03
Sanyo	442	
Sharp	1380	
Sony	4070	
Toshiba	553	
Toyota Motor	1630	
Yamanouchi	1910	

NEW YORK (US\$)

	24/03	27/03
Abbot	37.75	37.625
Am Medical	25.5	24.875
Amexco	34	35.25
Amoco	61.875	62.5
Apple Computer	37.75	37

NON REÇU

	24/03	27/03
Atlantic Richfield	114.25	114.75
ATT	52.75	52.375
Avon	57.375	57.75
Baxter	33.875	34.75
Black & Decker	29.5	28.75
Boeing	49.875	51.625
Bristol-Myers	64.25	63.75
Can Pacific	14.75	14.75
Caterpillar	51	51.875
Chase Manh.	34.75	34.625
Chevron Corp.	48.5	47.75
Citicorp	43	44.375
Coca-Cola	57.75	57.125
Colgate	67.75	67.125
Compaq Comput	35	34.625
Data General	7.125	7.125
Digital	34.75	36.25
Dow Chemical	70	69.375
Dupont	59.625	59.125
Eastman Kodak	52.75	52.75
Exxon	68	66.25
Fluor	48.125	48.75
Ford	25.5	25.75
Gen. Motors	42.625	43.375
General Electric	55	54.625
Gillette	84	83
Goodyear	35	35.125
Hewl.-Packard	123	122
Homestake	17.375	17.125

Automobilisme - GP du Brésil: Schumacher et Coulthard disqualifiés

Au bonheur de Berger

Condamnation - L'ancien sauteur en hauteur chinois Ni Zhiqing, actuellement vice-directeur du comité des sports de la province de Fujian, a été condamné à huit ans de prison pour avoir accepté des dessous de table. Ni, reconnu coupable d'avoir touché 57.000 yuan (environ 6000 francs) à l'occasion d'un contrat d'achat d'équipements sportifs par le comité, a fait appel du jugement, a précisé le journal de Shanghai «Wen Hui». (si)

BRÈVES

Football

Jeandupeux mis à pied

Le directeur du Racing-Club Strasbourg a décidé la mise à pied de son entraîneur Daniel Jeandupeux. Cette décision a été prise pour permettre à l'équipe de préparer sereinement la demi-finale de Coupe de France contre Metz. La direction de l'équipe a été confiée à Jacky Duguépéroux, entraîneur des espoirs.

Encore un hat-trick pour Romario

Romario est en pleine forme. Auteur d'un triplé jeudi dernier contre Botafogo (3-2), le héros de la dernière World Cup, qui a quitté récemment Barcelone pour Flamengo, a récidivé dimanche en championnat contre le club d'Entrerriense. Flamengo s'est imposé 6-0.

Guardiola dit non à Parme

Le meneur de jeu de Barcelone Josep Guardiola (24 ans), qui négocie actuellement le renouvellement de son contrat avec le club catalan, a refusé une offre de Parme, selon le quotidien sportif espagnol «El Mundo Deportivo». Le Barça souhaite prolonger de deux ou trois saisons le contrat de Guardiola.

TV-SPORTS

TSR

22.45 C'est très sport.

Suisse 4

20.00 Hockey sur glace. Klotten - Zoug.

TSI (chaîne sportive)

19.55 Hockey sur glace. Klotten - Zoug.

TSI

12.25 Eurogoal.

France 3

20.35 Tout le sport.

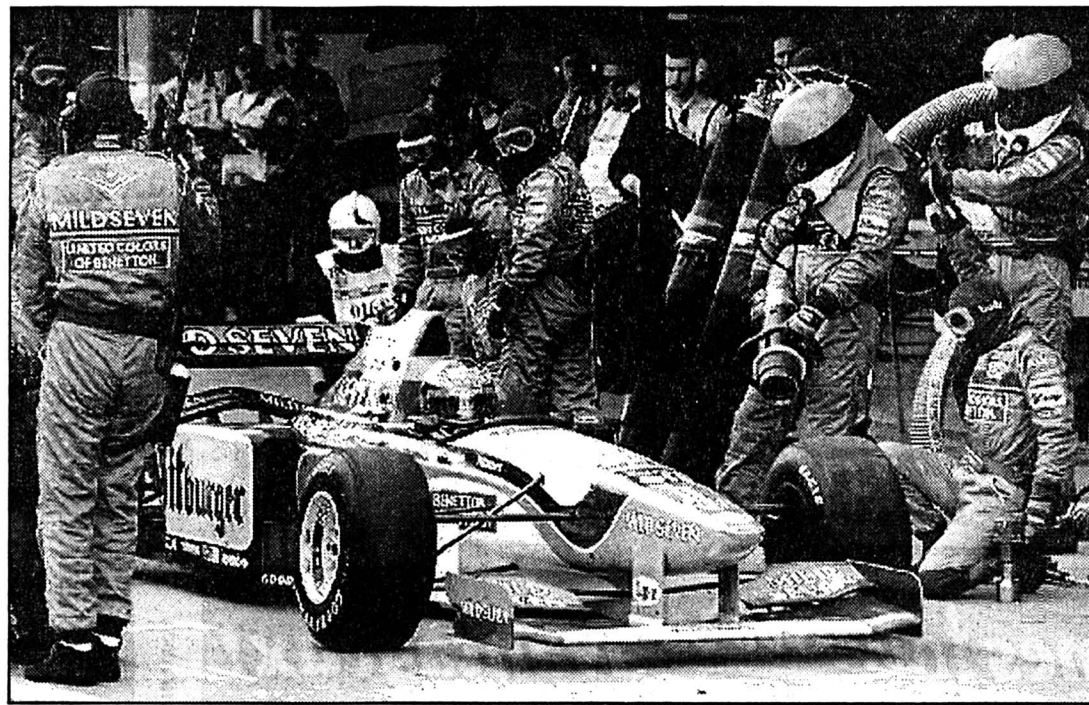
TVE

21.30 Football. Espagne - Belgique (-21 ans).

Eurosport

08.30 Eurogolf.
09.30 Patinage artistique.
11.00 Danse sportive.
12.00 Eurogoals.
13.30 Speedworld.
15.30 Voltige aérienne.
16.30 Courses de camions.
17.00 Catch.
18.00 Eurogoals.
19.30 News 1.
20.00 Aerobic.
21.00 Body building.
22.00 Boxe.
23.00 Snooker.

L'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Renault), vainqueur du GP du Brésil, et le Britannique David Coulthard (Williams-Renault), deuxième, ont été disqualifiés par les commissaires sportifs de l'épreuve brésilienne, quelques heures après la fin de l'épreuve, sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo. Cette décision a fait le bonheur de l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari), déclaré vainqueur sur le tapis vert devant le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) et le Français Jean Alesi (Ferrari).



Michael Schumacher fait le plein

Son carburant n'a pas été déclaré conforme par la FIA.

(Keystone)

La menace d'une disqualification avait pesé sur Schumacher et Coulthard dès avant le départ de la course. Elle pesait aussi sur Damon Hill (Williams-Renault) et Johnny Herbert (Benetton-Renault), sur toutes les voitures des écuries Benetton et Williams, de la «Renault connection».

Un contrôle du carburant Elf utilisé la veille aux essais avait révélé des différences avec celui soumis au contrôle de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) quelques semaines plus tôt. L'essence fournie pour la course étant la même que celle des essais, la disqualification devenait immanquablement une sanction redoutée mais envisageable.

Chez Ferrari et McLaren-Mercedes, on se réjouissait à l'avance de cette issue. Jean Todt et Ron Dennis réclamaient des sanctions. Et pour cause.

Sur la piste, personne n'avait pu se hisser à la hauteur de Schumacher, de Coulthard et de Hill avant son abandon. Ferrari et McLaren-Mercedes étaient dépassés par le rythme imprimé par la Benetton et les Williams. A l'arrivée d'ailleurs, Gerhard Berger, finalement déclaré vainqueur, comptait un tour de retard sur la Benetton de Michael Schumacher et la Williams-Renault de David Coulthard. Ce que Ferrari n'avait pas pu obtenir sur la piste, il l'obtiendrait donc sur le «tapis vert».

BERGER HEUREUX

Peu après 20 heures locales sur le circuit d'Interlagos, les commissaires rendaient leur verdict. La disqualification était pro-

noncée à l'encontre de Schumacher et Coulthard. «Je suis heureux. Si les autres voitures n'étaient pas conformes, il est normal d'appliquer le règlement. Les voitures sont toutes à peu près semblables, sauf celles qui ont un moteur Renault. Là, c'est un autre monde. Je ne sais pas si c'est l'essence, mais...», déclarait Berger en apprenant sa victoire.

La FIA avait déjà interdit les «carburants spéciaux», l'avance d'Elf sur les autres pétroliers étant dans ce domaine très importante. Depuis l'année dernière, le carburant du commerce avait donc été imposé. Mais les ennuis d'Elf continuent. Et dimanche à Sao Paulo, la sanction est tombée, enlevant à Schuma-

cher le gain d'une course qu'il avait dominée, et à Coulthard une deuxième place méritée. Michael Schumacher doit penser aujourd'hui que l'on s'acharne sur lui, qu'on veut l'empêcher de régner en maître sur la F1.

L'année dernière déjà, le pilote allemand avait été disqualifié à deux reprises, à Silverstone, après l'affaire du drapeau noir, puis en Belgique pour une plaque de «jabroc» sous le fond plat trop usée, sans oublier une suspension de deux Grands Prix. Chacun espérait qu'après les événements dramatiques de 1994, les «affaires», la Formule 1 connaîtraient enfin un répit. Le Grand Prix du Brésil a montré que la polémique faisait toujours partie de son paysage. (si)

La Formule 1 est retombée dans ses travers

Une nouvelle «affaire»

Une nouvelle «affaire» secoue la Formule 1. Dès le Grand Prix du Brésil, la première épreuve du championnat du monde, la discipline reine du sport automobile est retombée dans ses travers, dans la polémique.

Dominateurs sur la piste, l'Allemand Michael Schumacher et son dauphin, le Britannique David Coulthard ont été disqualifiés plus de cinq heures après l'arrivée de la course pour utilisation d'essence non conforme. La veille déjà, les commissaires de l'épreuve brésilienne avaient infligé une amende de 30.000 dollars aux écuries Benetton et Williams pour avoir utilisé ce même carburant aux essais.

Depuis l'année dernière, le carburant du commerce est devenu obligatoire en F1, les «essences spéciales» ont été interdites. Et cette saison, une nou-

velle réglementation impose aux pétroliers de soumettre à la Fédération internationale (FIA), pour homologation, le carburant qui sera utilisé en Grand Prix. Ce n'est qu'après analyse et approbation de la FIA que ce carburant peut être mis en service.

Or, à Sao Paulo, les analyses faites dans le «laboratoire mobile» de la FIA ont révélé des différences entre l'essence qui avait été homologuée et celle utilisée pour le Grand Prix du Brésil. Face à la complexité de l'analyse d'un carburant, on s'interroge chez Elf sur la fiabilité de ce contrôle effectué au Brésil, étant donné qu'une telle opération demande un matériel sophistiqué.

De plus, il est reconnu que, dans le commerce, d'un distributeur à l'autre, d'une pompe à l'autre, une même essence peut présen-

ter des composants différents. «Le carburant emmené ici est le même que celui qui avait reçu l'aval de la FIA, expliquait un représentant du pétrolier français. S'il est aujourd'hui déclaré non conforme, nous demandons une contre-expertise.»

Il semble toutefois que, même si une contre-expertise prouvait que le carburant du Brésil était bien celui homologué par la FIA quelques semaines plus tôt, le pouvoir sportif ne voudra pas se déjuger. Il serait également étonnant que le Tribunal d'appel, que l'écurie Williams disait vouloir saisir, aille à l'encontre de la décision des commissaires sportifs brésiliens.

UN GOÛT AMER

«C'est bon de lutter avec les autres voitures qui sont toutes à peu près semblables. Sauf avec celles qui ont un moteur Renault. C'est un autre monde...», disait l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari), une fois déclaré vainqueur sur le tapis vert. Berger qui, sur la piste, a terminé à plus d'un tour de Schumacher et de Coulthard. L'Autrichien a peut-être parfaitement résumé la situation. La domination écrasante de la «Renault connection» semble déranger. Aussi, la disqualification de Schumacher et de David Coulthard laisse un goût amer.

Au Brésil, seules Benetton et Williams étaient visées. Les Britanniques Damon Hill et Johnny Herbert auraient subi la même sanction s'ils avaient rallié l'arrivée. Or, le pétrolier français Elf fournissait six des treize écuries (Benetton, Williams, Ligier, Tyrrell, Sauber, Simtek) à Sao Paulo. Le carburant était le même pour tous... (si)



Gerhard Berger

L'homme à qui l'affaire profite.

(Keystone)

PARTI PRIS

Troublant...

La saison de Formule 1 a donc bien commencé par un couac! Pour un faux départ, c'en est un beau.

C'est à se demander si pour faire parler de lui, ce sport ne peut compter que sur les scandales... ou sur les morts. Sinistre, cette interrogation est bien le reflet de la perplexité que cette nouvelle «affaire» engendre.

Peut-on vraiment prendre au sérieux cette histoire d'essence? Pourquoi les pilotes de Tyrrell et Ligier ont-ils terminé si loin de Michael Schumacher alors qu'ils utilisaient la même essence que leur camarade de Benetton? Et surtout, pourquoi Mika Salo et Aguri Suzuki, de Tyrrell et Ligier, ont-ils quand même été classés, respectivement cinquième et sixième, alors qu'ils utilisaient le même carburant frauduleux en question? Troublant...

Nous, on comprend que «Schumi» et son écurie se sentent persécutés. Après tous ses déboires avec la FIA en 1994, voilà que ça recommence, qu'il se voit brimé dès le départ. On chercherait à lui mettre des bâtons dans les roues qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Reste à savoir, pourtant, qui, dans cette sombre affaire, a raison, la FIA, la «Renault connection» ou Elf? Qui sortira vainqueur de cette nouvelle polémique?

Pour l'instant, avec la Formule 1, Michael Schumacher est le grand perdant. Mais, ce sport motorisé a-t-il encore quelque chose à perdre?

Julian CERVIÑO

Nouveaux classements

Interlagos, Sao Paulo. GP du Brésil, première manche du CM 1995: 1. Berger (Aut), Ferrari, les 302.750 km en 1h 38'44"151 (moyenne: 183.975 kmh) 2. Hakkinen (Fin), McLaren-Mercedes, à 6"844. 3. Alesi (Fr) Ferrari, à 50"517. 4. Blundell (GB), McLaren-Mercedes, à 1'00"309. 5. à un tour: Salo (Fin), Tyrrell-Yamaha. 6. Suzuki (Jap), Ligier-Mugen-Honda.
Championnat du monde. Pilotes: 1. Berger (Aut) 10 p. 2. Hakkinen (Fin) 6. 3. Alesi (Fr) 4. 4. Blundell (GB) 3. 5. Salo (Fin) 2. 6. Suzuki (Jap) 1.
Constructeurs: 1. Ferrari 14. 2. McLaren-Mercedes 9. 3. Tyrrell-Yamaha 2. 4. Ligier-Mugen-Honda 1.
Prochain Grand Prix: Argentine le 9 avril à Buenos Aires. (si)

Les démêlés entre Schumacher et la FIA

La série continue

La disqualification de Michael Schumacher, le champion du monde en titre, est l'épisode le plus récent d'une série de démêlés avec la Fédération internationale de l'Automobile (FIA) qui régit la Formule 1. En voici l'historique:

1er mai 1994: à l'issue du GP de Saint-Marin, la FIA saisit les «boîtes noires» de la Benetton de Schumacher, de la McLaren d'Hakkinen et de la Ferrari de Larini. Les écuries doivent fournir les codes d'accès à leurs logiciels.

10 juillet 1994: lors du tour de formation du GP de Grande-Bretagne, Schumacher dépasse Hill. Cette manœuvre vaut au pilote Benetton d'être sanctionné par un drapeau noir au vingt et unième tour. A la demande de son stand, Schumacher refuse de s'arrêter.

26 juillet 1994: le conseil mondial sanctionne le pilote et son écurie à la suite de l'affaire du GP de Grande-Bretagne. L'Allemand, déclassé, perd le bénéfice de sa deuxième place. Il est également suspendu pour deux grands prix. En outre, Benetton doit payer une amende de 500.000 dollars pour non-respect du drapeau noir et de 100.000 dollars pour ne pas

avoir fourni ses codes d'accès informatiques après le GP de Saint-Marin.

28 juillet 1994: Benetton et Schumacher font appel. L'appel étant suspensif, l'Allemand peut participer aux GP d'Allemagne, de Hongrie et de Belgique.

29 juillet 1994: un rapport technique de la FIA soupçonne Benetton d'avoir utilisé un système de démarrage automatique lors du GP de Saint-Marin. En l'absence de preuves, l'écurie est blanchie par la FIA.

31 juillet 1994: lors d'un ravitaillement au cours du GP d'Allemagne, la Benetton de Jos Verstappen, coéquipier de Schumacher, s'embrase dans son stand.

10 août 1994: les conclusions de l'enquête sur l'incendie accusent Benetton d'avoir manipulé le système de ravitaillement. L'écurie assure en avoir reçu l'autorisation verbale du délégué technique de la FIA.

28 août 1994: vainqueur du GP de Belgique, Schumacher est disqualifié, pour une plaque de «jabroc» trop usée sous le fond plat de sa monoplace.

26 mars 1995: après avoir remporté le GP du Brésil, Schumacher est disqualifié, sa Benetton-Renault ayant utilisé un carburant jugé non conforme. (si)

Des offres de Pâques à des prix formidables!

Lapin assis Rast



250 g

2.75

Oeuf Sélim
Cailler



462 g

19.95

Oeuf Frigor
Cailler



472 g

19.95

Oeuf de Pâques avec une surprise



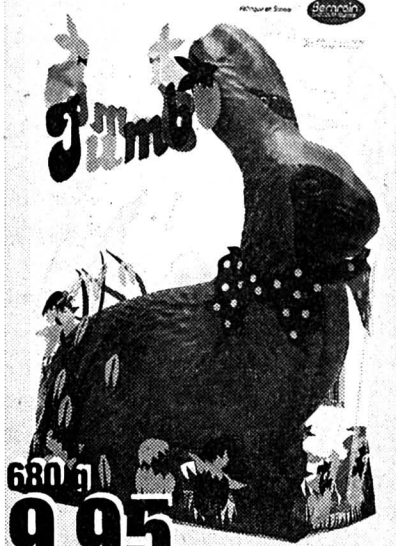
200 g

4.95

420 g

8.95

Lapin Jumbo
Bernrain



680 g

9.95

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! 01-13/28.3.95

Nous sommes toujours avantageux!

144-718624/ROC

DENNER
SUPERDISCOUNT

Allianz Continentale
Assurances

28-14836



Le bon choix...

Agent principal: **Serge Roth**
Rue Neuve 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 56 74

Allianz
N°1 EN EUROPE



Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 - Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

132 766743

AUTOS - MOTOS - VELOS

Le Sprinter. Jamais votre argent n'avait eu autant de valeur.

Une société du groupe Daimler-Benz. TA1/95



144-719599/ROC

La qualité Mercedes au meilleur prix.

Le nouvel utilitaire léger de Mercedes-Benz vous offre plus de rentabilité, de commodité de chargement, de confort de marche, de sécurité et de respect de l'environnement.
Pour un complément d'information, faxez-nous au 01/730 55 74. Ou, dès le 7.4.95, contactez directement votre partenaire véhicules utilitaires Mercedes-Benz.



Mercedes-Benz
Véhicules utilitaires

Football - Euro 96, groupe 3: Hongrie - Suisse demain

Une victoire, et...

Sunderman licencié - L'Allemand Jürgen Sundermann (55 ans), ancien joueur de Servette et de Bâle, a été licencié par Sparta Prague. Les motifs du limogeage de l'entraîneur de Servette et de Grasshopper n'ont pas été dévoilés. Depuis la fin de la pause hivernale du championnat de la République tchèque, Sparta a pourtant remporté six succès d'affilée sans encaisser le moindre but. (si)

Ski nordique
Le GJ en force

Dernier grand rendez-vous de la saison, les championnats suisses de longues distances se dérouleront samedi prochain à Entlebuch (LU). Pour les quatre courses au programme (30 km messieurs, 15 km juniors I, 30 km juniors II et 15 km dames) les représentants du Giron Jurassien (GJ) se déplaceront en force.

Vingt fondeurs ont été sélectionnés par les responsables du GJ. Le chef de file de cette sélection devrait être Daniel Sandoz. Le Loclois, qui réside actuellement à Davos, n'est cependant pas certain de pouvoir se libérer de ses obligations professionnelles pour le 50 km de samedi.

LA SÉLECTION DU GJ

50 km messieurs: Daniel Sandoz (SC Le Locle), Christophe Fréard (SC Saingnégier), Frédéric Oppliger (SC Mont-Soleil), Jérôme Châtelain (SC Saingnégier), Gilles Dumont (SC Le Locle), Nicolas Siegenthaler (LSV Bienne), Cédric Haldimann (SC Le Locle), Stephen Wörthington (SC Chaumont), Claude Borel (SC La Brévine), Didier Fatton (SC Chaumont).

30 km juniors II: Mario Wyssbrod (SC Les Breuleux), Florian Ludi (SC La Chaux-de-Fonds), Michael Schmid (SC La Brévine).

15 km juniors I: Emanuel Matthey (SC Le Locle), Fabien Schneider (SC Saingnégier), Johann Schmid (SC La Brévine), Jacques Mésot (SC La Chaux-de-Fonds).

15 km dames: Deborah Maegerli (SC La Vue-des-Alpes), Laurence Simon-Vermot (SC La Brévine), Noëlle Matthey (SC Le Locle). (Imp)

BRÈVES

Hockey sur glace
Grasshopper engage Nieminen

Finaliste du tour de promotion en LNA contre Lausanne, Grasshopper a engagé, dès la saison prochaine, l'international finlandais Mika Nieminen (29 ans) jusqu'en 1997. Le club zurichois avait déjà reconduit le contrat de son défenseur Hannu Virta, jusqu'en 1997 également.

Fair et Tschumi à Lugano

L'attaquant d'Ambri-Piotta Keith Fair (27 ans/40 sélections) et son coéquipier et défenseur Rick Tschumi (32/30 sélections) ont signé un contrat de deux ans, avec une option pour une saison supplémentaire, avec le HC Lugano.

La Suisse a pris un départ de rêve dans les éliminatoires de l'Euro 96: trois matches, trois victoires. Elle s'est installée en tête du groupe 3 avec trois points d'avance sur sa plus dangereuse rivale, la Suède. Demain au Népstadion de Budapest (coup d'envoi à 20 h 15), elle s'efforcera d'augmenter encore ses chances de qualification à la faveur d'un résultat positif face à la Hongrie.

Les Magyars, qui ne tiennent plus qu'un rôle très discret dans le concert international, sont mal partis. Devant leur public, ils ont tout d'abord concédé le nul (2-2) face à la Turquie avant de s'incliner 0-2 à Stockholm devant la Suède. Au mois de mars 1994, il y a donc un an, la Suisse s'imposait pour la première fois à Budapest (2-1) en match amical. Cette rencontre avait permis à Roy Hodgson de cerner les limites des Magyars.

DÉSARROI HONGROIS

La valse des sélectionneurs - treize changements en neuf ans - témoigne du désarroi des responsables hongrois. Le coach actuel, Kalman Meszöly, a pris l'équipe en mains le 7 septembre 1994. Si l'on excepte une victoire sur la Lettonie (3-1) en rencontre de préparation le 8 mars dernier, il n'a guère à se glorifier des résultats obtenus. En 1986, au «Mundial» du Mexique, la Hongrie participait pour la dernière fois à un tour final de l'une des deux grandes épreuves internationales.

Dernière star du football hongrois, le fantasque Lajos Detari a été écarté des cadres de l'équipe nationale en novembre dernier. Le seul mercenaire de renom est donc le puissant avant-centre Jozsef Kiprich (31 ans), de Feyenoord.

Kalman Meszöly devra de surcroît se passer des services de



Nestor Subiat

Le Grasshopper (ici entre les Italiens Donadoni et Baresi) devrait être titularisé à la pointe de l'attaque. (Lafargue)

son vélocité attaquant Istvan Hamar. Auteur de deux buts lors de la victoire hongroise contre la Lettonie (3-1), il y a trois semaines, Hamar souffre d'une déchirure musculaire.

SUTTER RASSURE

Fidèle à son habitude, Roy Hodgson mise sur la continuité. La formation engagée à Budapest ne devrait guère différer de celle qui remporta de haute lutte trois points précieux à Istanbul en décembre dernier. Au poste de latéral gauche, le Luganais Walter Fernandez devrait ce-

pendant prendre la place de Pascal Thüli, lequel relève de blessure. Fernandez avait eu le bonheur d'inscrire le but d'ouverture à Athènes (1-1) lors de la dernière sortie de l'équipe de Suisse, le 8 mars dernier.

Bien qu'il n'ait joué que 28 minutes au Stade olympique de Munich lors du derby local Bayern - 1860, Alain Sutter a procuré tous les apaisements souhaités à Hodgson. Le Bernois a montré dès dimanche lors du premier entraînement un excellent état d'esprit. Son retour en condition est indéniable.

Ciri Sforza, arrivé également dimanche d'Allemagne, est l'homme en forme du moment.

MAÎTRISE COLLECTIVE

Après avoir signé un contrat farfelu au Bayern (il gagnera plus de deux millions de marks par saison), le moteur du FC Kaiserslautern devrait justifier sa valeur marchande au Népstadion.

La seule réelle incertitude qui subsistait hier après-midi au moment de l'envol portait sur le choix et le nombre des attaquants, et cette interrogation concernait directement Mario Grassi et Nestor Subiat. Les deux hommes ont la lourde tâche de faire oublier les absences des titulaires Adrian Knip et Stéphane Chapuisat. L'un et l'autre avaient déjà manqué en Turquie.

Roy Hodgson, entendant brouiller les pistes pour ce qui est de la composition de son équipe et des dispositions tactiques qu'il adoptera, a finalement fait appel à vingt joueurs. Le Britannique a fait l'impasse sur la séance d'entraînement normalement agendée dès leur arrivée.

Hier matin en revanche, avant de s'envoler de l'aéroport de Zurich-Kloten, les sélectionnés ont foulé la pelouse de Glattbrugg durant septante-cinq minutes. Pour leur part, les Hongrois ont travaillé en soirée au Népstadion. (si)

LE POINT

Déjà joué	
Islande - Suède	0-1 (0-1)
Hongrie - Turquie	2-2 (2-0)
Turquie - Islande	5-0 (3-0)
Suisse - Suède	4-2 (1-1)
Suisse - Islande	1-0 (1-0)
Suède - Hongrie	2-0 (1-0)
Turquie - Suisse	1-2 (1-2)

CLASSEMENT

1. Suisse	3	3	0	0	7-3	9
2. Suède	3	2	0	1	5-4	6
3. Turquie	3	1	1	1	8-4	4
4. Hongrie	2	0	1	2-4	1	
5. Islande	3	0	3	0-7	0	

Reste à jouer

29. 3.95	Hongrie - Suisse
29. 3.95	Turquie - Suède
26. 4.95	Suisse - Turquie
26. 4.95	Hongrie - Suède
1. 6.95	Suède - Islande
16. 6.95	Islande - Hongrie
16. 8.95	Islande - Suisse
6. 9.95	Suède - Suisse
6. 9.95	Turquie - Hongrie
11.10.95	Suisse - Hongrie
11.10.95	Islande - Turquie
11.11.95	Hongrie - Islande
15.11.95	Suède - Turquie

AVANTAGE HONGRIE

La Suisse présente l'un de ses bilans les plus déficitaires contre la Hongrie. En 38 rencontres, elle ne s'est en effet imposée qu'à six reprises, obtenant par ailleurs trois résultats nuls. Motif de satisfaction tout de même, la première victoire obtenue en sol magyar le 9 mars de l'an dernier à l'occasion du dernier affrontement entre les deux équipes.

Premier match:	08.01.1911	Zurich	S - Hon	2-0
Première lourde défaite:	29.10.1911	Budapest	Hon - S	9-0
Score le plus important:	21.04.1948	Budapest	Hon - S	7-4
Dernier match qualificatif:	14.10.1981	Budapest	Hon - S	3-0
Seul nul à l'extérieur:	15.06.1922	Budapest	Hon - S	1-1
Seul succès à l'extérieur:	09.03.1994	Budapest	Hon - S	1-2

Bilan général:	Matches	Victoires	Nuls	Défaites	Buts
A domicile:	17	5	2	10	36-44
A l'extérieur:	20	1	1	18	13-75
Terrain neutre:	1	-	-	1	0-2
Total:	38	6	3	29	49-121

NE Xamax: Detari est là

Aux abonnés absents depuis huit jours, le Hongrois de NE Xamax Lajos Detari est rentré hier à Neuchâtel, et il s'est longuement entretenu avec François Laydu, expliquant sa fugue par des «problèmes personnels relativement graves à Budapest», selon les propres termes du manager du club. «Il va de soi que le club prendra des sanctions contre Detari» poursuit Laydu. Detari lui-même est conscient d'avoir commis une erreur en prenant la poudre d'escampette et en ne donnant pas de nouvelle durant une semaine. Quant à l'éventuelle sanction sportive dictée à l'encontre du Magyar, elle appartient à Gilbert Gress. Detari réintègrera le contingent xamaxien ce matin, toute l'équipe se retrouvant aux Fourches après deux jours de congé. R.T.

La Suède en Turquie

A l'heure où la Suisse s'efforcera de fêter une quatrième victoire qui lui assurerait virtuellement sa qualification, la Suède sera en péril à Istanbul. La Turquie a absolument besoin d'un succès si elle veut conserver l'espoir de se rendre en Angleterre l'an prochain (8-30 juin 96). Et un second échec consécutif «at home» des Turcs faciliterait singulièrement la tâche des Suisses le 26 avril prochain à Berne lors de leur prochaine échéance européenne. (si)

Moins de 21 ans: tâche suisse difficile
Dans le fief du leader

La Hongrie occupe la première place du groupe 3 du championnat d'Europe des moins de 21 ans après avoir aligné deux victoires au cours de ses deux premières sorties. La Suisse figure au quatrième rang avec quatre points en trois matches et un goal average très déficitaire (3-7).

Au stade de Ferencvaros, ce soir (coup d'envoi à 19 h), les protégés de Rūdi Nāgeli n'auront pas la tâche facile. Après la déroute essuyée lors de la première rencontre (0-5 à Soleure contre la Suède), les espoirs helvétiques ont fait bonne figure à Istanbul (1-1).

A l'exception du Servettien René Weiler, toujours blessé, Nāgeli dispose de tout son effectif. Le Sédunois Raphaël Wicky et le Bâlois Mario Cantaluppi, qui avaient participé la semaine dernière au stage de l'équipe A, ont rejoint leurs camarades de la sélection des moins de 21 ans.

Le gardien servettien Fabien Margairaz, qui avait réussi d'excellents débuts à Istanbul, sera très certainement sollicité. Avec le surprenant Marc Fiechter comme patron, la défense helvétique a prouvé sa valeur en Turquie. Révélation du début du tour final, le Bâlois Dominic Moser a un rôle important à tenir en ligne médiane. Le point faible de cette équipe demeure son manque de force de pénétration. L'absence d'un véritable avant-centre se fait cruellement sentir. (si)

À L'AFFICHE

Ce soir. A Budapest (19 h): Hongrie - Suisse. A Istanbul (19 h): Turquie - Suède.

Classement: 1. Hongrie 2-6 (3-1). 2. Suède 3-6 (6-1). 3. Turquie 3-4 (5-3). 4. Suisse 3-4 (3-7). 5. Islande 3-0. (si)

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A élite

NE Xamax - Coffrane	12-0
Auvergnier - Ticino	1-2

CLASSEMENT

1. NE Xamax	1	1	0	0	12-0	2
2. Ticino	1	1	0	0	2-0	2
3. Deportivo	0	0	0	0	0-0	0
4. Le Locle	0	0	0	0	0-0	0
5. Noiraigue	0	0	0	0	0-0	0
6. Le Parc	0	0	0	0	0-0	0
7. Corcelles	0	0	0	0	0-0	0
8. Chx-de-Fds	0	0	0	0	0-0	0
9. Colombier	0	0	0	0	0-0	0
10. Auvernier	1	0	0	1	1-2	0
11. Coffrane	1	0	0	1	0-12	0

Juniors A, groupe 2

Hauterive - St-Imier	2-2
Comète - Cortailod	2-0
Boudry - Serrières	1-3

CLASSEMENT

1. Serrières	1	1	0	0	3-1	2
2. Comète	1	1	0	0	2-0	2
3. St-Imier	1	0	1	0	2-2	1
4. Hauterive	1	0	1	0	2-2	1
5. Superga	0	0	0	0	0-0	0
6. Fleurier	0	0	0	0	0-0	0
7. Couvet	0	0	0	0	0-0	0
8. Dombresson	0	0	0	0	0-0	0
9. Cornaux	0	0	0	0	0-0	0
10. Boudry	1	0	0	1	1-3	0
11. Cortailod	1	0	0	1	0-2	0

Juniors B élite

Cortailod - Deportivo	6-1
Le Parc - Le Locle	5-2
NE Xamax II - Chx-de-Fds	0-4
Comète - NE Xamax I	1-3

CLASSEMENT

1. Cortailod	1	1	0	0	6-1	2
2. Chx-de-Fds	1	1	0	0	4-0	2
3. Le Parc	1	1	0	0	5-2	2
4. NE Xamax I	1	1	0	0	3-1	2
5. Marin	0	0	0	0	0-0	0
6. Boudry	0	0	0	0	0-0	0
7. Fleurier	0	0	0	0	0-0	0
8. Comète	1	0	0	1	1-3	0
9. Le Locle	1	0	0	1	2-5	0
10. NE Xamax II	1	0	0	1	0-4	0
11. Deportivo	1	0	0	1	1-6	0

Inter A2

Servette - Martigny	3-0
Vevey - Lancy	1-1
Naters - Yverdon	2-2
Renens - Central FR	5-1
Marin - NE Xamax	0-3
Bulle - Köniz	3-4

LA PHRASE DU JOUR

«Tant qu'on ne saura pas combien d'équipes neuchâteloises de première ligue seront reléguées, ce sera terrible.»

José Chopard

Inter B2

Langenthal - Guin	6-1
US B.-Broye - Chx-de-Fds	0-4
Colombier - Bulle	0-1
Ch.-St-Denis - Fribourg	0-4
Dürrenast - Kerzers	0-1
Bienne - La Sonnaz	3-1

CLASSEMENT

1. Fribourg	13	13	0	0	44-8	26
2. Chx-de-Fds	14	11	0	3	55-20	22
3. Langenthal	13	10	0	3	57-21	20
4. Bulle	13	9	1	3	44-20	19
5. Kerzers	14	7	2	5	33-26	16
6. Bienne	14	6	3	5	31-19	15
7. Guin	14	7	1	6	28-30	15
8. La Sonnaz	13	5	2	6	21-31	12
9. Dürrenast	13	3	1	9	24-39	7
10. Ch.-St-Denis	13	3	1	9	24-63	7
11. Colombier	14	1	0	13	18-62	2
12. US B.-Broye	14	0	1	13	6-46	1

DIVERS

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

• Toutes les bonnes marques • Prix bas
• Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-vaisselle

Bosch SPS 5432
Lave-vaisselle indépendant. 8 couverts standard. Consom. d'eau 16 l. Consom. d'électricité 0,9 kWh. Durée de programme 59 min. H 85, L 45, P 60 cm.



Location/m.* 66.- 999.-
A-S inclus

Réfrigérateur

Novamatic KS 060/RA4
Petit réfrigérateur. Capacité 46 l, dont 4 l pour la congélation*. Idéal pour les petits ménages ou comme second appareil. H 51,1, L 44, P 44 cm.



Location/m.* 16.- 262.-
A-S inclus

Lave-linge

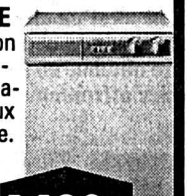
Novamatic WA 60 T
Contenu 3 kg. 12 progr. 600 tours/min. Idéal pour la salle de bains. Facile à utiliser. Se raccorde partout. H 69,5, L 51, P 40 cm.



Location/m.* 44.- 799.-
A-S inclus

Séchoir à linge

Electrolux EDC 550 E
Séchoir à condensation avantageux d'un capacité de 5 kg. Avec réglage électronique du taux d'humidité et minuterie. Consom. 0,79 kWh/kg. H 85, L 60, P 60 cm.



Location/m.* 85.- 1490.-
A-S inclus

Congélateur-bahut

Novamatic GT 108 R134A
Contenance 101 l. 24 h de conservation en cas de panne. Consommation d'énergie 0,9 kWh/24 h. H 85, L 55, P 55 cm.



Location/m.* 20.- 349.-
A-S inclus

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • *Durée de loc. min. 3 mois
• Abonnement-service compris dans les mensualités
• Toutes les bonnes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaix-de-Fonds, Hyper-Fust bd des Eplatures 44 039 26 11 50
La Chaix-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, rte Soleure 122 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37 05-193722/44



L'art de mieux voir

GIORGIO ARMANI
VOTRE OPTOMETRISTE von gutenberg
Maitre Opticien
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039 23 60 44
2300 La Chaix-de-Fonds
132-768836

L'annonce, reflet vivant du marché

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer à La Chaix-de-fonds: **GARAGE**. Quartier de l'Abeille. Peseux: ☎ 038/31 81 81 28-15321

Saint-Imier. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 590.-, plus charges. Libre tout de suite. ☎ 038/25 54 84, dès 17 heures. 28-15826

A louer **GRAND 2 PIÈCES**. Cuisine non agencée. Fr. 689.-, charges comprises. Pour le 1er juillet. ☎ 039/28 59 71, privé. ☎ 039/31 19 22, prof. 132-768008

A louer, à Espacité, **APPARTEMENTS DE 2 ET 4 1/2 PIÈCES**. Libres tout de suite ou à convenir. Pour visiter: ☎ 039/23 26 55 132-768551

A louer **GARAGES DANS PARKING COLLECTIF**. Possibilité de réserver avant le 31 mars pour novembre. Rue du Locle. ☎ 039/26 87 84 132-768846

A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, rue du Nord. ☎ 039/26 87 84 132-768847

A louer **PIGNON 2 PIÈCES**. Cuisine non agencée, douche/WC et dépendances, chauffage général. Prix: Fr. 392.50, charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/28 70 22 132-768864

Dame cherche **APPARTEMENT, CONFORT INDIFFÉRENT** mais jardin indispensable. Le Locle ou environs. ☎ 077/37 65 42 132-768894

A louer aux Breuleux: **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**. Fr. 600.-, plus charges. Libre tout de suite. ☎ 039/54 18 26 132-768915

A louer, place du Marché, Le Locle: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée. ☎ 039/31 45 69 157-715568

A louer, La Chaix-de-Fonds, **GRANDS GARAGES**. Prix intéressant de Fr. 150.- à Fr. 230.-. ☎ 039/23 10 32 157-715579

A louer au Locle, quartier ouest: **5 1/2 PIÈCES**, Fr. 980.- plus charges, **3 1/2 PIÈCES** dès Fr. 550.- plus charges, **2 PIÈCES** dès Fr. 390.- plus charges, **GARAGES**. ☎ 039/31 51 14, heures repas. 157-715880

A louer, Le Locle, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Bien situé, entièrement rénové, cuisine agencée, cheminée de salon, poutres apparentes, dépendances. Fr. 1150.-, charges comprises. Libre dès 1er mai ou à convenir. Daniel-JeanRichard 7. ☎ 039/31 50 57 157-715582

A Couvet: **BEL APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES** avec balcon et terrasse. Refait à neuf. Place de parc. Fr. 690.-, charges comprises. Pour visiter: ☎ 038/63 15 49 28-15095

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER Job
A la hauteur de vos ambitions

Nous sommes à la recherche de:
Ferblantiers CFC
Serruriers CFC
Installateurs sanitaires CFC
Couvreurs CFC
Monteurs en chauffage CFC

ainsi que des aides pouvant justifier d'une expérience de plus de 3 ans dans ces secteurs d'activités.
- Places stables et/ou temporaires
- Confidentialité assurée.
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Vega au 039/23 22 88

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaix-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

Jeune femme sérieuse, compétente, cherche à faire **QUELQUES HEURES DE MÉNAGE**, éventuellement garder des enfants. ☎ 039/28 29 52 132-768919

JEUNE FILLE cherche emploi: aide agent de service cuisine et garderie enfants en collectivité. ☎ 0033/81 43 24 02 157-715584

offres d'emploi

Cherchons **GENTILLE DAME**, disponible entre 11 heures et 13 h 30, pour s'occuper d'une personne âgée à La Chaix-de-Fonds. Il s'agit de faire le dîner, donner à manger, l'aider à se coucher, ranger la cuisine. ☎ 038/33 37 21, entre 11 et 14 heures ou le soir dès 19 heures. 132-768895

cours privés

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique, en **Français, Latin, Mathématiques**. ☎ 039/31 17 85 157-715353

spectacles, loisirs

ACCORDÉONISTE bien équipé. Ambiance, anniversaires ou soirées. ☎ 039/31 52 27 157-715583

à vendre

SUPERBE BRONZE, Léopold Robert à Rome. Tél. et fax 022/736 81 63 132-768916

1 CISAILLE, 1 PLIEUSE, POSTE A SOUDER, divers. ☎ 039/31 56 86 157-715575

marché de l'occasion

CITROËN MÉHARI, verte, 1979, expertisée, 73 000 km. Fr.: 8500.- ☎ 038/41 22 41 28-15765

Vend **GOLF C**, bleue, 1984, non expertisée. Fr. 3000.- à discuter. ☎ 039/28 44 85, heures repas. 132-768734

Tarif Fr. 1.- le mot, TVA en sus (minimum 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Rencontre du 3e type

Votre destin pris en main

La mini
Prenez-la au mot!

IMMOBILIER

Tout de suite ou date à convenir
Ravin 1, La Chaix-de-Fonds
A louer **STUDIOS** dès Fr. 350.-, plus charges
APPARTEMENT 2 PIÈCES
Fr. 590.-, plus charges
☎ 038/24 22 45 28-12781

A vendre à La Chaix-de-Fonds quartier sud
Appartement de 3 1/2 pièces
avec balcon et place de parc.
Pour traiter: Fr. 25 000.-
Pierre Grandjean
Expertises - Courtage
Conseils en immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
Membre UNPI - USPI - FIABCI
132-767695

Entreprise informatique remet
sa surface commerciale très bien située
Avec agencement, portefeuille clients, immédiatement opérationnelle. Par suite de modifications du secteur d'activités.
Ecrire sous chiffre K 132-768914 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaix-de-Fonds

Feu: 118

A LOUER quartier de la vieille ville dans immeuble rénové
appartements de 3 pièces
Cuisine agencée, salle de bains-WC, 1 cave.
Libres: de suite ou à convenir. 132-767273

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAIX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

«Je crois que nous devrions prendre un bon remontant, et ensuite Jack et moi nous t'emmènerons dîner dehors.» Il leva les yeux vers Jack: «A moins que vous n'avez d'autres projets pour ce soir.

— Aucun projet hormis, si je peux me permettre, préparer les drinks.»

Le scotch, comme le thé chez Kitty Conway, eut pour effet de chasser temporairement les papillons noirs

dans l'esprit de Neeve. Myles répéta ce que le préfet de police lui avait dit: les inspecteurs de la brigade criminelle sentaient que Seamus Lambston était sur le point d'avouer.

«Est-il toujours nécessaire que j'aille vérifier la penderie d'Ethel, demain?»

Neeve n'aurait su dire si elle avait envie d'être libérée de cette tâche.

«Oui. Je pense qu'il importe peu qu'Ethel ait eu l'intention de s'en aller et fait elle-même ses bagages ou qu'il l'ait tuée et ait voulu ensuite faire croire qu'elle était partie de son plein gré, mais nous ne devons pas laisser des points dans l'obscurité.

— Mais n'aurait-il pas été contraint de verser indéfiniment la pension alimentaire si on l'avait crue partie? Ethel m'a dit un jour que si le chèque arrivait en retard, son comptable avait l'ordre de menacer Seamus de pour-

suites. Si l'on n'avait pas retrouvé le corps d'Ethel, il aurait dû continuer à payer pendant sept ans avant qu'elle ne soit déclarée légalement décédée.»

Myles haussa les épaules.

«Neeve, le pourcentage d'homicides qui sont la conséquence de querelles domestiques est effrayant. Et ne prends pas les gens pour plus intelligent qu'ils ne sont. Ils agissent d'après leurs impulsions. Ils perdent leur contrôle. Ensuite, ils essayent de couvrir leurs traces. Je l'ai dit et redit: «Tout meurtrier laisse sa carte de visite.»

— Si c'est vrai, Préfet, j'aimerais savoir quelle est la carte de visite du meurtrier d'Ethel.

— Je vais te dire ce que je crois être sa carte de visite. Cette meurtrissure sur la joue d'Ethel. Tu n'as pas vu le rapport d'autopsie. Moi si. Gosse, Seamus était un amateur de rings. Le

coup a presque fracassé la mâchoire d'Ethel. Avec ou sans confession, j'aurais commencé à chercher un individu qui ait tâté de la boîte.

— La légende a parlé. Et tu te fiches complètement dedans.»

Assis sur le divan de cuir, Jack Campbell buvait son Chivas Regal. Pour la seconde fois de la journée, il préféra rester à l'écart de la discussion entre Neeve et son père. Les écouter lui donnait l'impression d'assister à un match de tennis entre deux adversaires de même niveau. Il faillit sourire mais, observant Neeve, sentit l'inquiétude le saisir à nouveau. Elle était encore très pâle, et l'aurole de ses cheveux noirs accentuait son teint de nacre. Il avait vu ces grands yeux d'ambre briller de plaisir, mais ce soir il lui sembla lire en eux une mélancolie qui dépassait la mort d'Ethel Lambston

(A suivre)

Mardi 28 mars 1995

Hockey sur glace - Equipe nationale: départ de Hardy Nilsson

Une séparation à l'amiable

La Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) et le coach de l'équipe suisse, Hardy Nilsson (48 ans), ont annoncé qu'ils se séparaient d'un commun accord avec effet immédiat. Le nom du successeur du Suédois n'est pas encore connu.

Quatre semaines avant le premier match de la Suisse au championnat du monde du groupe A, contre le tenant du titre le Canada, les deux parties ont trouvé un terrain d'entente pour mettre un terme prématuré au contrat qui portait sur quatre ans.

Nilsson a accepté les offres de EG Düsseldorf, qui s'est séparé de son mentor Hans Zach après son élimination en quart de finale des play-off du championnat d'Allemagne, où en qualité de tenant du titre, il était donné comme grand favori. Hardy Nilsson avait reçu un ultimatum de la LSHG pour donner sa décision jusqu'à lundi midi.

En début de soirée, le Suédois a tout de même dirigé l'entraînement de l'équipe suisse, réunie en camp à Davos.

PAS UNE SURPRISE

Ce départ ne constitue pas une surprise. Nilsson, qui avait connu un franc succès alors qu'il entraînaient l'EC Cologne et Herodes Munich, n'a jamais eu la même réussite en Suisse. Depuis le début de son mandat à la tête de l'équipe nationale, le Suédois a perdu la totalité, soit neuf, des matches amicaux livrés par la sélection, dont celui contre la

Hardy Nilsson
Au revoir et merci.

(Keystone)



Norvège (4-0) et la France (5-3). A sa décharge, Nilsson peut invoquer les sempiternels problèmes de recrutement de joueurs motivés, les clubs ne jouant pas toujours le jeu du sélectionneur. Comme ce fut le cas avec Klotten pour la Coupe Nissan.

Nilsson a également motivé son choix en expliquant que les bases de confiance n'existaient plus avec ses employeurs. Une

clause de son contrat stipulait que les engagements de la Ligue envers lui pourraient être rompus sans dédommagement en cas de relégation dans le groupe B. Modalité que le sélectionneur avait tenté en vain de modifier par la suite.

WALTIN OU LINDBERG?

La situation de la Suisse est encore plus délicate cette année

qu'il y a un an, lors du départ de Hans Lindberg. Ce dernier, qui avait succédé à John Slettvoll, avait disposé de trois mois pour rendre l'équipe compétitive. Or il ne reste que quatre semaines au nouveau sélectionneur pour préparer l'échéance mondiale.

Qui sera désigné pour assurer cette tâche ardue? La solution la plus logique serait de faire appel à Mats Waltin, en poste à Davos, qui a notamment secondé Nilsson et plus avant Hans Lindberg au championnat du monde B à Copenhague. Lindberg en personne est un candidat potentiel. Le Suédois qui avait obtenu de beaux succès avec la Suisse par le passé, donne actuellement des cours à l'Université d'Umea et est libre de tout engagement contractuel. (si)

PARTI PRIS

Helvétiquement vôtre

A quatre semaines d'un rendez-vous majeur, toute nation qui se respecte est entrée de plain-pied dans l'ultime phase de sa préparation. Que diable, des joutes mondiales, cela se prépare dans la sérénité, aux ordres d'un coach qui, toute la saison durant, a su rassembler derrière lui des joueurs acquis à sa cause. Partout à la ronde donc, on s'active à peaufiner les détails en vue de ce championnat du monde. Sauf, bien sûr, en cette bonne vieille Helvétie où, d'un commun accord, on prononce une séparation.

Pour avoir voulu sacrifier à la mode suédoise, les dirigeants du hockey de ce pays se retrouvent gros Jean comme devant. Hardy Nilsson, lui, aura perdu - façon de parler... - quelques mois de son honorable vie à tenter de transmettre un message qui n'aura convaincu personne, preuves en sont les piètres résultats obtenus avec des garçons qui valent mieux que cette collection de défaites.

En congédiant Hardy Nilsson - appelons un chat un chat... -, les têtes pensantes du hockey de ce pays n'ont pas dérogé aux principes qui font leur gloire depuis des lustres. De par ce compromis bien helvétique, les internationaux à croix blanche se retrouvent sans gourou et c'est bien là que le bât blesse. Car le temps presse...

Question: n'eût-il pas été plus raisonnable de confier dès après le catastrophique tournoi des Izvestia la direction de l'équipe nationale au duo Lindberg-Waltin? Il est vrai qu'à ce moment-là Noël approchait à grands pas. Dès lors, les hautes sphères du hockey helvétique avaient d'autres priorités que leur équipe nationale...

Osons simplement espérer que cette séparation - partout ailleurs, elle aurait été prononcée il y a belle lurette... - ne soit pas intervenue pas trop tardivement.

Jean-François BERDAT

Limite européenne et record - Le Franco-Suisse Maxime Leutenegger (21 ans) - au bénéfice de la double nationalité - a amélioré de 1'32" son propre record de Suisse du 400 m quatre nages lors des championnats de France d'hiver, à Mennecy. Leutenegger, qui nage pour Antibes et le Red Fisch de Neuchâtel, a parcouru la distance en 4'30"93. Ce temps lui permet de décrocher son billet pour les championnats d'Europe de Vienne, en août prochain. (si)

Championnat suisse minis

En finale!

Les minis composant la sélection Neuchâtel-Jura-Fribourg se sont brillamment comportés samedi et dimanche à Olten où ils ont décroché un ticket pour la finale du championnat suisse qui se disputera le week-end prochain à Davos.

Formée de joueurs provenant de FR Gottéron (9), Ajoie (5), La Chaux-de-Fonds (4), Franches-Montagnes (2), Neuchâtel YS (1) et Le Locle (1), la sélection dirigée par Marc Droël a battu ses homologues valaisanne, bernoise et genevoise sur la glace d'Olten.

Au terme de la phase préliminaire d'un championnat regroupant douze équipes, la sélection «NE-JU-FR» (dix-huit points en onze matches) a précédé Zurich, Tessin et Vaud. Ces quatre formations se retrouveront donc samedi à Davos, titre national en jeu. (Imp)

À L'AFFICHE

LNA, FINALE

Au meilleur des cinq matches
Ce soir
20.00 Klotten - Zoug (TV)
Klotten mène 1-0

LNB, FINALE

Au meilleur des cinq matches
Ce soir
20.00 Grasshopper - Lausanne
Grasshopper mène 1-0

BASKETBALL

DAMES

Juniors: Cortaillod - Val-de-Ruz 48-34.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Université NE II - Union NE III 63-60. Marin - Université NE III 103-66. Fleurier - Union NE II 81-61.

Classement: 1. Marin 10-18. 2. Université NE III 10-16. 3. Université NE II 11-14. 4. Fleurier 11-12. 5. Union NE 10-10. 6. Cortaillod 10-4. 7. Val-de-Ruz 9-2. 8. Union NE III 9-4.

Troisième ligue: Corcelles - Le Landeron 134-50. Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds III 41-79. Val-de-Ruz II - La Chaux-de-Fonds II 74-114.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 13-26. 2. Corcelles 11-18. 3. La Chaux-de-Fonds III 12-18. 4. Val-de-Ruz II 11-14. 5. Auvier 12-12. 6. Le Landeron 11-6. 7. Fleurier II 9-4. 8. Saint-Imier 11-4. 9. Littoral 12-0.

Juniors: Berthoud - Val-de-Ruz 76-69.

Classement: 1. Université NE 9-16. 2. La Chaux-de-Fonds 9-16. 3. Berthoud 10-10. 4. Val-de-Ruz 9-8. 5. Marin 9-8. 6. Le Landeron 10-4. 7. Rapid Bienne 10-4.

Course d'orientation - Première nationale de la saison

Bon comportement des Neuchâtelois

La première course d'orientation nationale B de la saison s'est déroulée ce dimanche dans la forêt de Glashütten, dans la région de Zofingue. Le terrain de course, bien que très physique, demandait une bonne concentration car la multitude de laies et les parties se ressemblant pouvaient engendrer des fautes.

En hommes élites, la victoire est revenue au Bâlois Christoph Plattner qui a «avalé» les 11,15 km, 385 m de montée et 29 postes du parcours en 1 h 01'50. Il devance d'un peu moins d'une minute Thomas Bühler (OLG Cordoba). Le Neuchâtelois Alain Berger (CO Chenau), champion suisse l'an passé, a pris une excellente troisième place au vu de ses possibilités: «La semaine dernière, nous étions en camp d'entraînement et physiquement je suis fatigué. De plus, j'ai eu, au bout d'une demi-heure de course, de la peine à bien me concentrer.» Son camarade de club, Christian Aebbersold a quant à lui terminé au cinquième rang.

En dames élites, Vroni König a remporté la course devant la Fribourgeoise Marie-Luce Romanens et Sabrina Meister-Fesseler. Aucune Neuchâteloise ne s'est malheureusement classée.

En dames juniors, la jeune Annick Juan du CO Chenau (qui court encore normalement en dames 18 ans) a pris une excellente troisième place à plus de quatre minutes de la gagnante du jour Sara Wegmüller (OLK Argus) qui a surclassé ses adversaires. Janine Lauenstein (CO Chenau), sixième, a perdu moins de deux minutes sur Annick.

En dames 40 ans, la victoire est revenue à Véronique Juan et son mari Alain Juan a quant à lui pris la troisième place en hommes 40 ans juste devant Jean-Luc Cuhe (tous deux du CO Chenau), une minute les séparant.

Toute la famille a fait de très bonnes courses puisqu'encore Fabien Juan (CO Chenau) a terminé au second rang en hommes C avec deux minutes de retard sur le premier.

En dames B, la Chaux-de-Fonnière Isabelle Monnier (CO Calirou) a pris une bonne troisième place.

CLASSEMENT DES AUTRES NEUCHÂTELOIS

Dames. - 16 ans: 22. Tanja Trüssel (CO Chenau). 35 ans: 6. Camille Cuhe (CO Chenau). 45 ans: 27. Lilaine Stauffer. 50 ans: 5. Anne-marie-Monnier (CO Calirou). Hommes. - Elites. 28. Jérôme Attinger (CO Chenau). HAK: 25. Gilles Renaud (CO Chenau). 44. Christophe Stauffer (CO Chenau). 46. Pascal Junod (CO Chenau). HB: 12. Stéphane Blaser (CO Calirou). 18. Roger Zimmermann (CO Chenau). 40. Grégoire Perret (CO Chenau). HC: 11. Régis Degen (CO Calirou). 45 ans: 22. Jean-Claude Guyot (CO Caballeros). 62. Michel Stauffer (CO Chenau). 50 ans: 41. Bernard Monnier (CO Calirou). 51. Olivier Attinger (CO Chenau). 55 ans: 15. Jean Schenk (CO Calirou). 60 ans: 9. Willy Steiner (CO Calirou). 14 ans: 18. Julien Guyot (CO Caballeros). 33. Benjamin Guyot (CO Caballeros). (sb)

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Play-off (finale): NUC III - Colombier 3-1.

Troisième ligue: Colombier II - Ponts-de-Martel 3-2. Lignières - NUC IV 3-1. Corcelles-C - La Chaux-de-Fonds 1-3.

Classement: 1. Ponts-de-Martel 13-22. 2. La Chaux-de-Fonds II 13-20. 3. Bevaix II 12-18. 4. Corcelles-C 13-12. 5. Colombier II 13-12. 6. Marin 12-6. 7. Lignières 13-6. 8. NUC IV 13-6.

Cinquième ligue: Val-de-Travers II - Marin II 3-1.

Classement: 1. Saint-Aubin 10-18. 2. Bevaix III 9-16. 3. Val-de-Travers II 10-16. 4. Marin II 10-8. 5. Val-de-

Ruz III 10-6. 6. Le Landeron 10-4. 7. Corcelles-C II 11-2.

Juniors A, groupe II: Le Locle - Cerisiers-G. 1-3.

Classement: 1. Bevaix 6-10. 2. Cerisiers-G. 7-8. 3. La Chaux-de-Fonds 5-4. 4. Le Locle 6-4. 5. Cressier 5-2.

Juniors B, groupe I: Lignières - Val-de-Ruz 3-2.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-8. 2. Lignières 4-6. 3. Val-de-Ruz 4-2. 4. NUC 4-0.

MESSIEURS

Cinquième ligue: Le Landeron - Cortaillod 3-2. Savagnier - La Chaux-de-Fonds 3-0. Cortaillod - Bevaix II 3-0. La Chaux-de-Fonds III - Boudry II 2-3.

Classement: 1. NUC II 18-34. 2. Boudry II 17-26. 3. Cortaillod 18-26. 4. Marin 16-22. 5. Le Locle 18-20. 6. Le Landeron 18-20. 7. La Chaux-de-Fonds III 19-20. 8. La Chaux-de-Fonds 19-10. 9. Val-de-Ruz II 16-8. 10. Bevaix II 17-4. 11. Savagnier 18-4.

OÙ ET QUAND?

● VAL-DE-TRAVERS - VAL-DE-RUZ
Deuxième ligue masculine, play-off, mercredi 29 mars, 20 h 30 à Fleurier (Longereuse).

● COLOMBIER - NUC
Deuxième ligue féminine, play-off, mardi 28 mars, 20 h 30 à Colombier (Cescole II).

Un beau palmarès

En tant que joueur, Nilsson a porté à vingt-trois reprises le maillot national. Avec Skelleftea, le Suédois a été champion en 1978. Une saison plus tard, il avait conquis le titre avec Cologne. Nilsson dirigeait la saison dernière les destinées de Herodes Munich, avec qui il a remporté le premier titre national du club bavarois. Il était d'ailleurs encore sous contrat lorsqu'il avait été engagé par la LSHG au printemps dernier.

Avec Cologne, qu'il a entraîné de 1985 à 1992, Nilsson a fêté trois couronnes et deux titres de vice-champion. (si)

Voile - Coupe de l'America

Pour ne pas couler...

«Stars and Stripes», victime d'une voie d'eau, a immédiatement abandonné lors de la régatée opposant à «Young America» en demi-finales des défenders de la Coupe de l'America, à San Diego, évitant ainsi la mésaventure australienne du tour précédent.

Le bateau de Dennis Conner subissait la loi de «Young America» lorsque Wally Henry, chargé des voiles, a remarqué une voie d'eau à la jointure de la quille et de la coque. Il a immédiatement donné l'alarme. «Stars and Stripes» a stoppé sa course et fait appel au navire d'assistance. L'équipage a été contraint de pomper et d'écooper avant de recevoir l'aide des garde-côtes. Le voilier a été remorqué jusqu'au port. Exempt lundi, «Stars and Stripes» bénéficie d'une journée supplémentaire pour effectuer les réparations.

«Young America» a terminé la régatée pour empocher sa quatrième victoire, synonyme de qualification pour la finale des défenders qui débutera le 10 avril.

Chez les challengers, «One Australia», dont le «Aus 35» avait fait naufrage, a prouvé encore une fois qu'il avait des ressources en battant de 40" «Win New Zealand», son rival pour le

deuxième billet pour la finale des challengers. Le premier est quasiment promis à «Team New Zealand», toujours vaincu sur l'eau. Les Néozélandais ont dominé les Japonais de «Nippon» de bout en bout pour s'imposer avec 3'54" d'avance et consolider leur première place au classement provisoire.

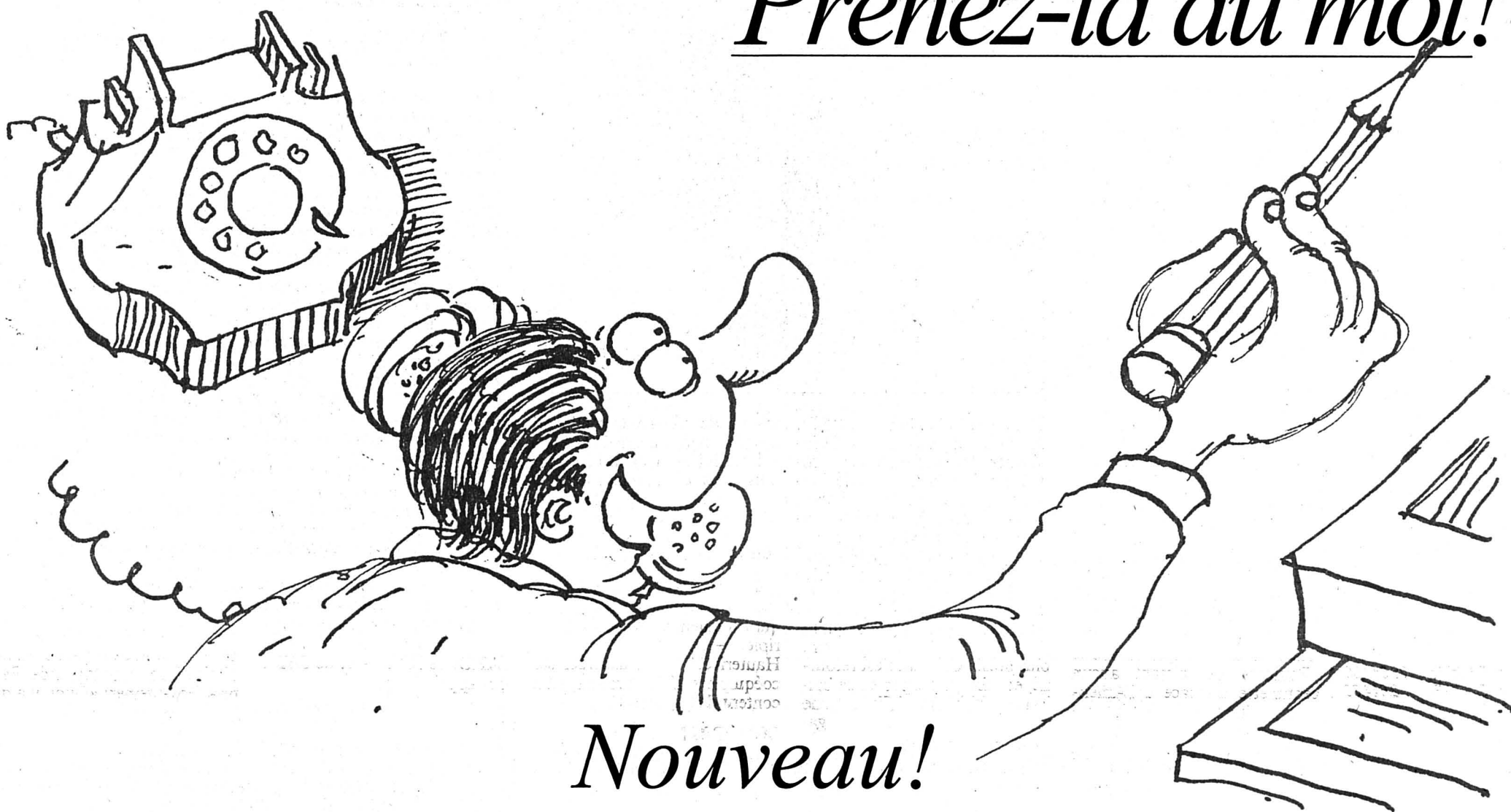
«One Australia» s'est imposé après une lutte âpre avec «Win New Zealand» et les deux bateaux sont désormais à égalité de victoires. Ils doivent encore s'affronter deux fois (mardi et samedi) mais, en cas d'égalité à l'issue des demi-finales, «One Australia» aura l'avantage d'avoir terminé devant son rival lors des tours éliminatoires.

San Diego. Demi-finales de la Coupe de l'America. Challengers: «Team New Zealand» (Peter Blake) bat «Nippon» (Makato Namba) de 3'54". «One Australia» (John Bertrand) bat «Win New Zealand» (Chris Dickson) de 40". Classement: 1. «Team New Zealand» 6 p. 2. «Win New Zealand» et «One Australia» 3. 4. «Nippon» 0.

Defenders: «Young America» (Kevin Mahaney) bat «Stars and Stripes» (Dennis Conner) qui n'a pas terminé. Classement: 1. «Young America» 6 (qualifié pour la finale). 2. «Stars and Stripes» 2. 3. «America 3» 1. (si)

La mini

Prenez-la au mot!



Nouveau!

Dès avril, chaque **mardi** et **vendredi** dans L'Impartial

Facile: par téléphone, fax ou par courrier

Rapide: jusqu'à 10 h, la veille du jour de parution

Complet: grand choix de rubriques

Avantageux: tarif privé: Fr. 1.- le mot, TVA en plus
tarif commercial: Fr. 2.- le mot, TVA en plus

Votre première mini gratuite

Offre valable jusqu'au 30 juin 1995

Texte (max. 20 mots) GRATUIT	NOM _____ PRÉNOM _____
	ADRESSE _____
	LOCALITÉ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> _____

Coupon à retourner à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039 / 210 410

Fax: 039 / 28 48 63

Le Locle: Tél.: 039 / 31 14 42

Fax: 039 / 31 50 42

Les échos...



...du week-end

CENT POINTS RATÉS

Alors qu'il en a pourtant eu l'occasion contre Carouge-Ecole, le BBCC n'a pas réussi à atteindre la barre des cent points samedi. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Ainsi, Olivier Grange: «Les copains m'avaient dit de rester devant et d'aller smasher s'ils parvenaient à me donner le ballon.» Grange a bien reçu le ballon, mais la défense genevoise était trop serrée pour lui permettre d'aller marquer deux points. Et le BBCC en est resté à 98...

LA MOTIVATION DE BYRD

Calvin Byrd a donc réalisé un match splendide. Pour la plus grande satisfaction de son entraîneur Philippe Chanel: «Il était vraiment motivé et a abordé ce match dans l'idée de se battre à fond, expliquait-il. D'ailleurs, il s'est échauffé beaucoup plus dur que d'habitude.» Comme quoi une bonne préparation, ça paie.

LE «GARS DES ÉCHOS»

Le distributeur chaux-de-fonnier Laurent Feuz, à l'image du bon roi Dagobert, avait mis sa culotte à l'envers samedi, et il a évolué durant tout le match avec le numéro 14 sur la fesse gauche. Un jeune spectateur n'a pu s'empêcher de crier: «Eh, Feuz! T'as mis ton short à l'envers!» Avant d'ajouter: «Il est où, le gars qui fait les échos du week-end? Il a entendu?» Oui, il a entendu...

DES COPAINS, VRAIMENT?

Le duel entre Ian Forrer et Erik Edwards a été plutôt disputé, «Pouinet» ne laissant aucun centimètre d'espace à l'Américain de Carouge-Ecole. En deuxième mi-temps, l'arbitre principal, M. Stauffer, s'est tout de même approché du numéro 4 chaux-de-fonnier avant un entre-deux: «Attention! Restez calme!» Ce à quoi Forrer a répondu: «C'est bon, c'est bon! On est des copains...» On n'en est pas si sûr...

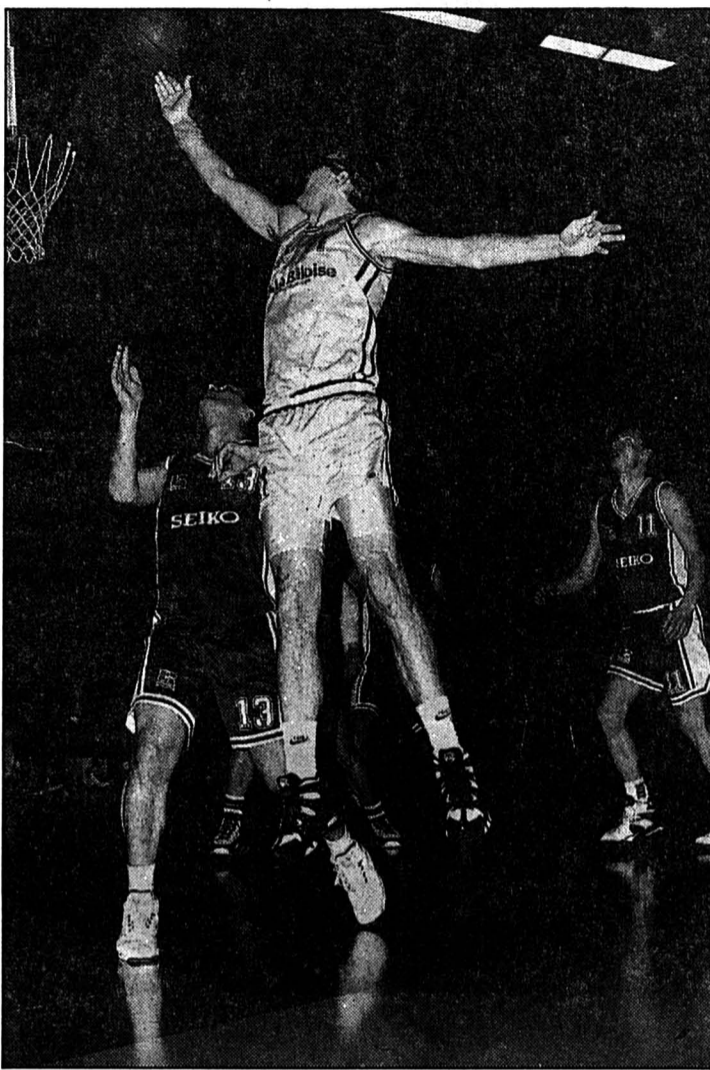
MATCH ARRÊTÉ

Prévue à 13 h 30 samedi après-midi, la rencontre de quatrième ligue féminine de handball La Chaux-de-Fonds - Little Lions Bienne a finalement débuté à 13 h 50. Un match de handball se disputant en deux fois trente minutes (plus cinq minutes de pause), il ne se serait donc pas terminé avant 14 h 55, soit... vingt minutes seulement avant la rencontre de LNB féminine de basketball La Chaux-de-Fonds - Star Gordola.

Le règlement donnant raison au basketball - l'aire de jeu doit être à la disposition de l'équipe visiteuse une demi-heure avant le coup d'envoi sous peine de défaite par forfait et d'amendes -, les handballeuses ont évolué une mi-temps... avant d'arrêter purement et simplement. «Il est bien sûr malheureux d'en être arrivé là, regrettait l'entraîneur du HBCC Aldo Surdez. Mais l'erreur vient de chez nous, et il était normal que l'on favorise les équipes de basketball, qui évoluent à un niveau supérieur au nôtre. Et nous en supporterons les conséquences au niveau du résultat (réd: défaite par forfait) et du classement.»

AMBIANCE ET COTILLONS

Du côté d'Hauterive, on n'est jamais sûr de sa victoire, même quand on gagne 3-0 à une demi-heure de la fin ou 4-1 à un quart d'heure du terme. «C'est le syndrome Hauterive qui ressurgit», explique l'entraîneur-joueur Laurent Grob, qui a harangué ses joueurs de la première à la dernière minute. Il a notamment lancé à Alain Chételat, qui avait laissé filer un centre que José



Olivier Grange

Non, il ne marquera pas le centième point du BBCC! (Impar-Galley)

Chopard n'avait pu reprendre de justesse: «Plus près, Alain, plus près!» Chételat s'est retourné, et: «B..., il l'a pas eu ce ballon, ou bien? M...! Ta g... une fois!» Ambiance et cotillons garantis...

JOIE ESTOMPÉE

Du côté altarprien, la joie de la victoire était un peu estompée par l'expulsion dont avait été victime l'attaquant Jacques Mérat. Croyant l'avoir averti précédemment - il s'était trompé en notant le numéro de Daniele Borrello (6) -, l'arbitre vaudois Fernando Romao a sorti Mérat pour deux avertissements. Et il n'a rien voulu entendre aux prestations du capitaine et de l'entraîneur d'Hauterive: «J'ai noté le 9, c'était donc le 9!» Conséquence: Mérat purgera un match de suspension pour avoir simplement signifié à l'arbitre qu'il était dans le champ de l'action...

SEUL MOREIRA...

Ladite expulsion étant survenue juste avant le coup de sifflet final, la réaction des gars d'Hauterive n'était pas celle de joueurs qui viennent de s'imposer 4-1.

Et seul Ruben Moreira a secoué le cocotier: «Eh les gars! Poussez pas la gueule! On vient de leur en mettre quatre!» Moreira a alors pris tous les litres d'eau

qui traînaient sous le banc altarprien - mais oui, de l'eau à Hauterive! - pour asperger ses coéquipiers. Lui, au moins, était content de gagner.

SON «PREMIER POINT»

Entré en jeu à la pause, le nouveau joueur des Ponts-de-Martel Nicolas Schwaar, même s'il est à taxer d'un bon match, n'a pas permis à son équipe de remonter le déficit concédé avant le thé (0-3). José Chopard lui a quand même lancé après le match: «Bien joué, Nicolas! Tu as fait ton premier point avec Les Ponts-de-Martel...» Sur la seule base de la seconde mi-temps, les deux équipes se sont en effet séparées sur le score de 1-1.

DES EXCUSES

Pour le président ponlier Michel Richard, la défaite était imputable à un manque de vivacité dû aux mauvaises conditions d'entraînement rencontrées par son équipe. «Nous manquons de réaction dans les duels, sur les rebonds, bref: autant de points de détail que nous aurions pu travailler si la météo nous avait laissé la possibilité de nous entraîner sur une pelouse» constatait-il. «Mais ça, c'est des excuses, rétorquait José Chopard. Car il faut reconnaître que nous n'avons pas joué juste.» Le score l'indiqua... (rt)

«COMME DES PIEDS»

La prestation du FC La Chaux-de-Fonds dimanche après-midi à Riehen n'a pas été du goût de tout le monde. Depuis son banc, le masseur du FCC ne s'est pas gêné de vider son sac, qui s'est écrié au cours de la deuxième période: «Vous jouez comme des pieds!»

Bonjour l'ambiance.

«COMME DES JUNIORS E»

Eugenio Beffa y est aussi allé de sa phrase assassine. «On tire les coups de coin comme des juniors E» a pesté le président chaux-de-fonnier.

Pas faux.

RAMASSEURS DE BALLE OCCASIONNELS

Le terrain de football du FC Riehen est entouré d'une piste d'athlétisme. Pas franchement l'idéal, on en convient. Et comme il n'y a pas de ramasseurs de balle, on ne vous explique pas les pertes de temps. A tel point que Jean-Roger Cattin et José Guede se sont postés chacun derrière un but. Mais malgré cet élan de générosité, le FCC n'a pas réussi à inverser les tendances.

Fichue journée.

AVIS À LA TV!

Le speaker du FC Riehen prend vraiment son boulot à cœur. Allez savoir, peut-être qu'il regarde jalousement du côté du Stade Saint-Jacques, au cas où il y aurait une place à prendre... Pour annoncer le nombre de spectateurs, le speaker a lâché: «Avis à la télévision, radio et presse écrite: il y a 100 spectateurs.»

Nos confrères de la DRS, de l'ARD, de RTL + et de SAT 1 ont apprécié! (gs)

POINTILLEUX...

On est pointilleux ou on ne l'est pas. M. Muhmenthaler, arbitre de la rencontre de première ligue opposant Münsingen à Serrrières, a exigé du gardien serriérois Nicolas Christinet qu'il ne porte pas son maillot habituel. Motif: c'était le même que le dernier rempart bernois et cela risquait de perturber le juge de touche pour signaler les hors-jeu! Christinet a donc dû jouer avec un haut de training et (pb) No 1 scotché dans le dos... (pb)

ASCENSION

La nouvelle est toute fraîche: le Badminton-Club La Chaux-de-Fonds aura désormais trois formations en Ligue nationale. En effet, l'équipe composée de Philippe Romanet, Jean-Michel Zürcher, Julien Helbling, Corinne Jörg et Valérie Codina a terminé en tête du championnat de première ligue, classement synonyme d'ascension en LNB.

Avec les félicitations d'usage... (Imp)

TROP BRUYANTS

Débarqués en force dans la Bahnhofhalle de Lucerne, les supporters de VFM ne sont pas passés inaperçus. Armés d'un

tambour assourdissant, ils étaient tellement bruyants que les joueuses jurassiennes ont dû leur demander de ne plus taper sur ledit instrument pendant les échanges, car elles ne s'entendaient plus sur le terrain. Ce qui, soit dit en passant, n'évita pas quelques mésententes...

LA RECETTE DE L'ANNÉE

De mémoire de tenancière, il y avait rarement eu autant de monde dans la salle lucernoise. «En tout cas, admettait-elle, cet après-midi, nous avons fait la caisse de l'année.» C'est que ça boit, un supporter taignon qui fête un maintien. Hop, hop, hop; hop, hop, hop!

CLOCHE VOLANTE

Comme d'habitude, les thuriféraires taignons n'ont pas pardonné aux arbitres les rares fautes qu'ils commirent. Un membre du turbulent kop de VFM eut même un geste déplacé lors du tie-break, qui comptait pourtant pour beurre. On vit ainsi une cloche voler à la suite d'une balle litigieuse. Lancé en direction d'un des deux directeurs de jeu, l'objet en question n'atteignit heureusement pas son but, mais l'arbitre principal, M. Mazuna, descendit immédiatement de son banc pour que l'incident soit notifié sur la feuille de match. Voilà un geste totalement déplacé qui pourrait coûter cher à VFM. Bravo!

LA REMARQUE DE MEIER

«C'est bien, maintenant VFM peut retirer son équipe» lançait, sournoisement, Max Meier, directeur technique de BTV, à la fin de la partie. Une remarque qui eut le don de susciter une belle réaction de la part de la capitaine franc-montagnarde, Bettina Goy-Steiner: «Quoi, il a dit ça? Eh bien, rien que pour cela, je vais rester.» Quelle bonne remarque!

PUISSANCE NATURELLE

Pendant tous les matches qu'elle a disputés avec VFM, on s'est souvent demandé comment Michelle Hansen pouvait frapper si fort dans le ballon. «C'est naturel, répond-elle. J'ai bien sûr développé ma puissance en faisant de la musculation, mais j'ai toujours eu cette qualité.» Et on peut dire que Mère nature a abondamment gâté l'Américaine pour ce qui est de la force... et pour d'autres choses aussi.

DU PLAISIR

On ne risque peut-être pas de revoir Michelle Hansen de sitôt dans nos contrées, mais, visiblement, celle qui est repartie pour les Etats-Unis hier a beaucoup apprécié son séjour dans Les Franches-Montagnes. «C'est bien, je suis contente de ma première expérience à l'étranger, déclarait-elle. Mais je ne sais pas si je reviendrai.» Eh oui, il paraît que des équipes universitaires américaines ont fait des offres à la belle Michelle. On en connaît qui vont la regretter... (jc)

Disparition - Trois jeunes athlètes éthiopiennes et leur entraîneur ont disparu depuis ce week-end en Grande-Bretagne, refusant de regagner leur pays à l'issue des championnats du monde de cross country organisés samedi à Durham. Berhane Dagne et Getenesh Tamirat, toutes deux âgées de 17 ans et Askale Bereda, 21 ans, ainsi que l'entraîneur adjoint de leur équipe, Almaz Wondaferhu, n'ont plus été vus depuis dimanche matin. (si)

GAINS

Sport-Toto

11 x 12 Fr. 4.298,80
142 x 11 Fr. 249,80
1.370 x 10 Fr. 25,90

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 360.000 fr.

Toto-X

2 x 6 Fr. 236.592,40
125 x 5 Fr. 307,70
2.001 x 4 Fr. 19,20
234.61 x 3 Fr. 3.-

Loterie suisse à numéros

2 x 6 Fr. 956.263,60
16 x 5+cpl Fr. 26.942,30
320 x 5 Fr. 2.644,80
15.627 x 4 Fr. 50.-
234.277 x 3 Fr. 6.-

Joker

1 x 6 Fr. 774.781,60
2 x 5 Fr. 10.000.-
61 x 4 Fr. 1.000.-
536 x 3 Fr. 100.-
5.348 x 2 Fr. 10.-

BRÈVES

Motocyclisme
Bossard dans l'histoire

Le pilote biennois Adrian Bossard a inscrit une nouvelle page dans l'histoire du championnat du monde en terminant 15e de la course des 500 cm3, dimanche lors du Grand Prix d'Australie sur le circuit d'Eastern Creek. Bossard est devenu le premier pilote de tous les temps à avoir inscrit des points en championnat du monde dans les catégories des 500 cm3 et 250 cm3 sur route, ainsi qu'en super-bike 750 cm3 et motocross.

Trial

Monnin devant

Champion suisse en titre, Cédric Monnin a remporté la première manche du championnat suisse disputée à Réclère. Laurent Dängeli (Fontainemelon) a terminé troisième, Michel Kaufmann (La Chaux-de-Fonds) prenant pour sa part la septième place.

BANCO JASS

- ♥ 6, 7, 8, R, A
- ♣ 6, 10
- ♦ V, D, A
- ♠ 8, 10

MAT RAK Sportif de choc! **BAUM**

INCROYABLE! QUELLE PERFORMANCE! QUEL TALENT!

C'EST UN VÉRITABLE EXPLOIT DE SE CLASSER SI BIEN...

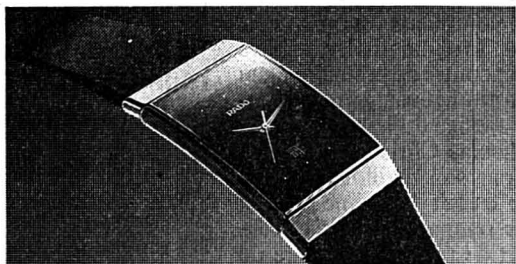
MONTÉ PAR UN AUSSI PIÈTRE CAVALIER!



La nouvelle Ceramica 'Soft'.
Une Rado exceptionnelle.

Futuriste par les matériaux, le design et le confort au porter: Céramique high-tech, verre saphir et bracelet en polyuréthane. Vous apprécierez certainement cette montre d'une autre dimension.

A different world



Rado Ceramica 'Soft'.
En trois grandeurs. Fr. 990.-

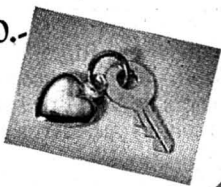
RADO
Switzerland

ORFÈO
Montres et Bijoux

ORFÈO **BON** ORFÈO

A l'achat d'un bijou
ou d'une montre dès 150.-
Nous vous offrons

Ce pendentif
en OR 18 carats



MODIA
the best of jeans

PARCE QUE NOUS
SOMMES LES
MEILLEURS DU JEANS !

10%

SUR PRÉSENTATION DE CE BON
VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 1995
NON VALABLE SUR LES ARTICLES BAISSES
NON CUMULABLE

Saint Algue
coiffeur
visagiste

250 SALONS EN EUROPE

039 / 24.10.02



Contre présentation de ce

BON

nous vous offrons un cadeau lors
de l'achat d'un produit

OSMOSE

de l'ORÉAL

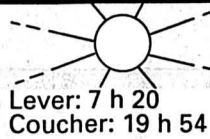
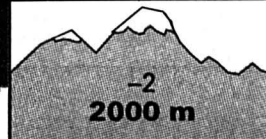
(Offre valable du 29.3 au 15.4.1995)

METROPOLE
C E N T R E

2 min. à pied de la gare - Horaire: lundi 13.00-18.30 mardi au vendredi 8.00-18.30 samedi 8.00-17.00
Parking couvert de 575 places ouvert 24h sur 24h, 7 jours sur 7.
17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie.

Mardi 28 mars 1995

Fête à souhaiter: Gontran

Lever: 7 h 20
Coucher: 19 h 54Lever: 5 h 49
Coucher: 17 h 23-2
2000 mLac des Brenets
751,55 m
Lac de Neuchâtel
429,46 m

Grand Conseil: dixième étape de constructions routières

Feu vert teinté d'orange

Le Grand Conseil s'est enfoncé hier après-midi dans la jungle épineuse du dixième crédit routier d'un montant de quelque 48 millions de francs. Si le Conseil d'Etat a reçu un accessit très honorable de tous les groupes pour l'ensemble du programme, on ne saurait dire qu'il en a été de même du service des ponts et chaussées qui a été vertement sermonné par de nombreux parlementaires. Même si le renvoi en commission, demandé par les socialistes, appuyés par le Groupe des petits partis, n'a pas été agréé par la majorité, le Grand Conseil a clairement émis le vœu de ne plus être mené en bateau.

Au nom des radicaux, François Réber souligna qu'il aura fallu attendre longtemps ce dixième programme routier en principe quadriennal, puisque le dernier est arrivé à échéance en 1992. Mais l'important est que l'effort soit poursuivi.

Le dixième crédit routier vient aussi à point pour la branche du bâtiment durement touchée, mais il s'inscrit également dans le cadre plus large de l'achèvement de la N 5, des J 20 et J 10, ainsi que de la future Exposition nationale.

Le porte-parole radical se réjouit que le gouvernement ait franchement choisi des priorités plutôt que de céder au saupoudrage. La suppression des points noirs et l'entretien d'un patrimoine routier en voie de dégradation n'ont pas été oubliés. Quant au syndrome du luxe, largement dénoncé, le député radical tint à remettre les choses en place: «Les portiques de Boudevilliers n'étaient qu'un arbre malade cachant la forêt!»

REGARD CRITIQUE

Plus nuancé, Gilles Attinger souligna que les libéraux ont analysé le projet avec un regard critique, tout en notant que le réseau routier doit être d'abord



un outil de développement économique. Il constate donc que la J 20 est bien avancée; les gorges du Seyon devraient être entamées en 1996; si le Val-de-Travers est aménagé par petites tranches, il reste trois secteurs particulièrement délicats à assainir. Il salue l'évitement projeté de Corcelles et de Peseux, tout en lançant un avertissement contre toute dérive luxueuse.

RENOVI SOLLICITÉ

Porte-parole socialiste, Pierre Bonhôte soutient le rapport dans ses grandes lignes. Si les gros travaux précités sont absolument nécessaires, il estime que certains projets sont superflus et qu'il conviendrait de renvoyer le projet en commission, car il n'appartient pas au plénum de se prononcer sur le détail de chaque projet secondaire. Il regrette les pratiques bureaucratiques qui ont eu cours et déplore que l'on n'ait pas tiré la leçon des erreurs passées. Il rappelle que les portiques de Boudevilliers ont été la risée de la République et ont plongé dans la perplexité les fonctionnaires fédéraux. En conséquence, il regrette que les Ponts et chaussées ne

veillent pas modifier leur politique et surtout qu'ils ne s'alignent pas sur le taux d'économies demandées à tous les services de l'Etat. Quant au financement, malgré les hausses de taxes prévues pour 1996 et 1998 (chaque fois de 4 %), il n'est pas rassuré, puisque le compte routier affiche un déficit passant de 13 à 20 millions de francs. C'est pourquoi le groupe socialiste propose un amendement liant le crédit à l'acceptation de l'augmentation des taxes sur les véhicules.

RÉFLEXION PLUS GLOBALE

Enfin, représentant les petits partis, Alain Bringolf nota que si les réponses apportées au problème routier étaient bonnes, elles n'en étaient pas moins à courte vue. Il s'agira d'élaborer une réflexion plus globale sur les transports, la mobilité, le trafic et les nuisances qu'il engendre. S'il est juste de vouloir éviter les centres, il ne faut pas oublier que le trafic est surtout le fait des localités. Le meilleur exemple en est celui de Peseux avec trois quarts de trafic induits par la population et le commerce lo-

cal. La dégradation du réseau est bien réelle, mais il faut se souvenir que l'on a renforcé le trafic, en particulier par l'accroissement des poids lourds. Le GGP soutiendra toutefois le projet d'ensemble, saluant la priorité accordée à la sécurité des piétons et des cyclistes sur les axes secondaires. Le GGP se ralliera cependant au renvoi en commission et au lien entre la taxe et le crédit.

Parmi les nombreuses interventions individuelles, on retiendra celle de Jacques Béguin (Lib-PPN) qui a exprimé vertement les doléances du Val-de-Travers, dans un apologue sur le «pauvre valet oublié de son châtelain qui a deux châteaux à entretenir» (le haut et le bas!).

PRIORITÉS CHANGÉES

Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy n'a pas été surpris par ce long débat, car les précédents crédits routiers avaient suscité des discussions de même nature. Il a expliqué pourquoi le gouvernement avait modifié certaines de ses priorités: votation sur le CIFOM, prochaine liaison rail/car entre Le Locle et La Chaux-de-

Fonds. Il n'empêche, le Conseil d'Etat a choisi de porter l'accent sur les trois axes précités.

LE VAL-DE-TRAVERS N'EST PAS OUBLIÉ

Le Val-de-Travers n'est pas oublié, car Corcelles est un élément clé de la liaison Neuchâtel - Les Verrières. La planification financière est respectée et si des crédits d'études ont été dépassés, c'est que la Confédération n'accorde plus son appui à ce stade du projet.

Quant aux inquiétudes du Parlement sur les installations disproportionnées, Pierre Hirschy a relevé que les enseignements avaient été tirés. Il est même prêt à soumettre à la sous-commission financière l'examen des investissements pour ces installations.

Enfin, le président du gouvernement s'oppose au renvoi en commission, car faute de quoi, on risque de prendre trop de retard dans des projets qui s'étalent sur des années.

Au vote, il sera suivi par le Grand Conseil qui refuse le renvoi en commission par 54 voix contre 42. Ce matin, le débat se poursuit. B.L.N.

La Chaux-de-Fonds

Première femme à l'exécutif

Elue jeudi lors du dernier Conseil général, Claudine Stähli-Wolf sera la première femme à siéger au Conseil communal. Elle débutera ses activités à l'exécutif le 1er août prochain, en remplacement de son collègue de parti Alain Bringolf. En attendant, elle s'est prêtée au jeu des questions.

Page 18

Promotion économique bernoise

La région favorisée

Avec une part de près de 40% des projets, la région Jura bernoise - Bienne - Seeland profite très fortement de l'activité menée par la promotion économique du canton de Berne. Une activité en hausse l'an dernier qui a notamment vu la création de 600 postes de travail.

Page 25

En Ajoie

Fulgurante attaque d'insectes

Trois sortes d'insectes proches des bostryches causent actuellement de gros dégâts aux sapins blancs en Ajoie. Ces insectes pullulent dans les sous-bois. Le phénomène est pour l'heure unique en Suisse et nécessite des mesures d'urgence.

Page 27

MÉTÉO

Le temps qu'il faisait hier à...

Le temps qu'il fait

Une profonde dépression est centrée sur la Scandinavie. Elle entraîne de l'air froid vers les Alpes. Une brève accalmie se produira aujourd'hui. Prévisions jusqu'à ce soir: temps assez ensoleillé sur l'ouest et le Valais. Puis augmentation des nuages et neige dans la soirée par l'ouest. Températures: 0 à 2 degrés à l'aube, 5 à 7 degrés l'après-midi. Vent faiblissant passagèrement en plaine, restant tempétueux du nord-ouest sur la crête des Alpes.

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Pluvieux	2°	11°	Lisbonne Clair	11°	24°
Athènes Clair	7°	18°	Londres Nuageux	2°	7°
Bangkok Nuageux	24°	36°	Madrid Clair	9°	24°
Barcelone Clair	7°	17°	Miami Nuageux	22°	24°
Berlin Neigeux	5°	6°	Moscou Neigeux	0°	4°
Bruxelles Nuageux	1°	6°	New York Nuageux	4°	16°
Le Caire Clair	11°	20°	Paris Pluvieux	7°	14°
Chicago Nuageux	4°	9°	Rio de Janeiro Nuageux	20°	28°
Copenhague Neigeux	2°	7°	Rome Nuageux	8°	15°
Genève Pluvieux	6°	11°	Stockholm Nuageux	0°	8°
Hong Kong Nuageux	14°	17°	Vienne Nuageux	2°	12°

Le temps qu'il va faire...

Evolution probable de mercredi à samedi:
Nord et Alpes: mercredi froid avec des chutes de neige intermittentes surtout le long des Alpes.
Jeudi, en partie ensoleillé par bise.
Vendredi et samedi passages nuageux, faibles précipitations à l'est. Températures en hausse.

Sud: mercredi nuageux, ensuite temps assez ensoleillé. Encore froid avec du vent du nord au début, se réchauffant dès vendredi.



GRANDE DISCO VIRTUAL DREAM TOME II
Avec sept DJ de renom

Samedi 1er avril 1995
salle de Global Bois de 19 h à 3 h 30, Saint-Imier
Organisateur: Number One Platinum



L'annuaire des adresses 1995/96 vient de paraître

Dis-moi où tu habites...

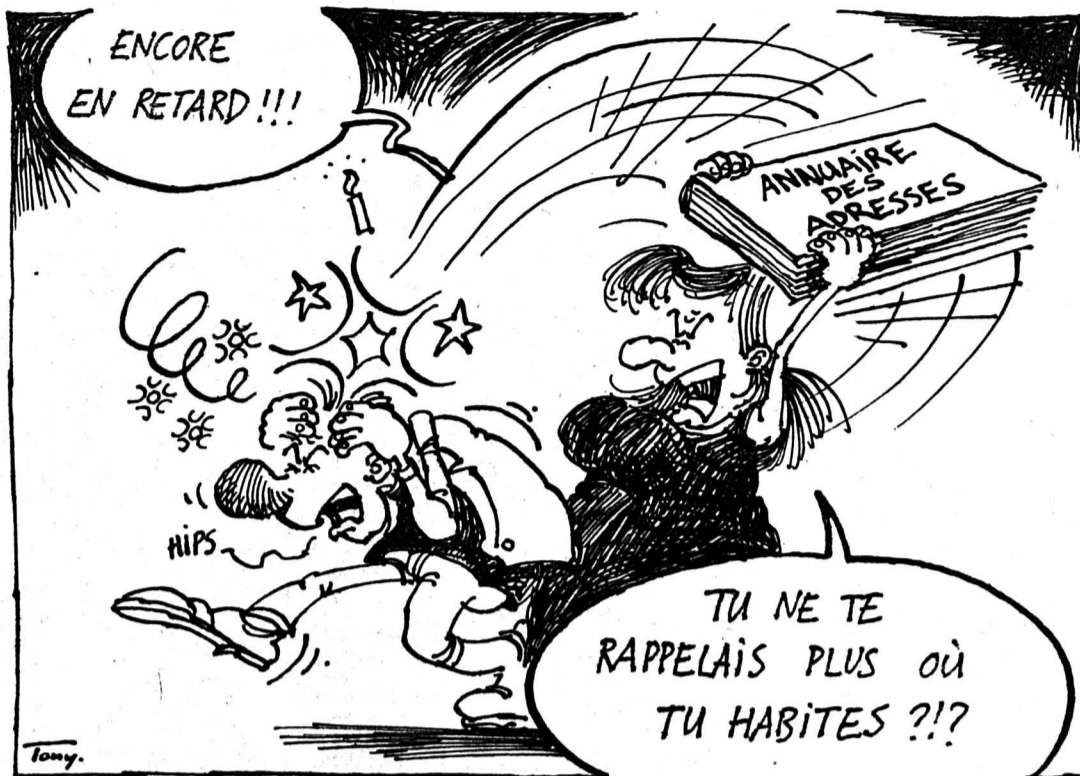
Après une éclipse de quatre ans, l'annuaire des adresses vient de paraître à nouveau. Ce petit botin à deux entrées recense toutes les personnes majeures résidant dans les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Mais qu'en est-il de la protection des données?

Unique dans le canton et, à notre connaissance, en Suisse romande, l'annuaire des adresses 1995/96, édité par la maison Typoffset Dynamic S.A., existe depuis 1898. D'annuelle qu'elle était, cette publication est devenue biennale lorsque son ancien éditeur, Willy Eggerling, de l'imprimerie moderne, en a rendu les droits en 1989, au moment de prendre sa retraite.

Très apprécié des artisans et des indépendants, l'annuaire donne dans sa première partie les adresses de tous les résidents et, dans sa deuxième, détaille les habitants de chaque immeuble, ceci pour les deux villes. On y trouve également la liste des autorités et des administrations communales, cantonales et fédérales ainsi que d'autres institutions parapubliques.

ÉCLIPSE INVOLONTAIRE

Après une parution normale en 1991, l'annuaire devait connaître une éclipse involontaire deux ans après. Jusqu'alors, la commune avait toujours fourni les données nécessaires, autrement dit les mutations, d'abord par le biais de la police des habitants, puis via son centre informatique. Mais entre-temps, la loi sur



la protection des données était entrée en vigueur. Dorénavant, la transmission de listes dites répétitives de renseignements concernant des citoyens était soumise à une autorisation de l'Etat.

La matière première de l'annuaire correspondait à cette définition. Or, c'était la première demande de ce type à parvenir aux services communaux. Ces derniers ont donc renvoyé l'imprimeur à l'Etat. Lequel a donné une réponse positive, après consultation de son service juridique. Mais la demande étant envoyée au mois de juin, la réponse lui est parvenue en automne, soit trop tard pour l'édition 1993/94.

Celle de cette année, à cause de la même loi, ne mentionne pas les propriétaires et gérants des immeubles. Là aussi, l'autorisation de publier ces données, considérées comme sensibles, est arrivée alors que les volumes étaient déjà sous presse. Mais ce n'est que partie remise.

«Nous avons tenu à ce que tout soit fait dans le respect de la loi», explique le chancelier communal Didier Berberat. Dorénavant, le canton a délégué aux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds le droit de fournir les données nécessaires à l'établissement de l'annuaire sans devoir lui en référer.

Il existe deux types de données. Celles qui peuvent être communiquées par la Police des habitants sont au nombre de cinq: nom, prénom, adresse, année de naissance, profession. La propriété d'immeubles relève des données dites «sensibles». «Pour pouvoir les publier, il faut justifier de l'intérêt public de sa démarche», rappelle Didier Berberat.

Pas de problème en ce qui concerne l'annuaire des adresses: «Il est entré dans les mœurs et plusieurs de nos services l'utilisent.»

Le Conseil communal accepte dans certains cas de communiquer des listes de personnes d'une même classe d'âge aux

amicales de contemporains désireuses de se constituer ou aux sociétés en charge de l'organisation des tirs obligatoires. Pour conserver la maîtrise de ses fichiers, la commune, plutôt que de fournir les données, propose parfois aux demandeurs de lui remettre les circulaires sous enveloppe affranchie. C'est alors la chancellerie qui se charge de coller les étiquettes, contre émolument. Il est en revanche exclu de donner une liste par profession, à cause de l'utilisation commerciale qui pourrait en être faite. Il existe de toute manière un marché du fichier en Suisse, constitué sur la base d'informations relevées dans les bottins de téléphone ou grâce aux concours organisés par des maisons de vente par correspondance.

CLOISONNEMENT

Les nombreux fichiers que possède la commune doivent être cloisonnés. Certains contiennent des renseignements tout à fait anodins, comme celui des abonnés aux procès-verbaux du Conseil général ou celui des locataires de cannes anglaises. En revanche, personne, en dehors des personnes concernées, ne doit avoir accès aux dossiers médicaux de l'Hôpital ou à ceux de la comptabilité. La taxation, en revanche, est publique. La loi permet de connaître le revenu et la fortune imposables de tout citoyen. Mais les noms des mauvais payeurs ne peuvent être étalés sur la place publique, comme se proposait de le faire la commune de Saint-Imier.

Malgré ces quelques péripéties, il semble que l'annuaire des adresses ait encore de beaux jours devant lui. Tout comme la graine de curieux... A.M.

Rédaction

LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Salle de musique Bellevue-Crêtets en concert

Dirigée par Benjamin Chaboudez, accompagnée du chœur d'hommes L'Union chorale, et de l'orchestre Diapason, la chorale du Centre Bellevue-Crêtets, 95 exécutants, donnera un concert mercredi 29 mars 20 h à la Salle de musique. Au programme Jean-J. Goldman, Stephan Eicher, Bruel, Sardou et d'autres. Entrée libre. (DdC)

Au Club 44

La médecine orthomoléculaire

A l'enseigne de «la médecine orthomoléculaire, une nouvelle façon de prévenir et de guérir», le Club 44 s'ouvre à Pierre Gonther, spécialiste de cette discipline développée dans les pays anglosaxons à partir des travaux du prix Nobel Linus Pauling. La médecine orthomoléculaire? Une biochimie de pointe, à la fois naturelle et scientifique, qui étudie, pour les redresser, les déséquilibres métaboliques et nutritionnels très fréquemment à l'origine de la plupart des problèmes de santé. A découvrir au Club 44, mercredi 29 mars dès 20 h 30. (Imp)

Cure des Eplatures Escapades au Mont-Blanc

A la cure des Eplatures, ce mercredi 29 mars à 20 h 15, Jean-François Robert, alpiniste chevronné et photographe, commentera des diapositives de l'ascension du Mont-Blanc et fera partager au public l'admiration du grimpeur pour la flore et les paysages. La soirée est placée sous l'égide des Unions chrétiennes neuchâtelaises. (comm)

Musée des beaux-arts Avec les artistes

Carole Bellenot et Pascal Bourquin, créateurs et artistes chaux-de-fonniers actuellement accueillis par le Musée des beaux-arts (MBA), invitent le public à venir les rencontrer au cœur de leur exposition, mercredi 29 mars, à 20 heures, au MBA. (sg)

Au Britannia Pub Tournoi de fléchettes

Une première en ville: le Britannia Pub convie à un tournoi de fléchettes à décompte électronique. Il s'agit du premier jet d'une manifestation qui prendra le caractère de tournoi mensuel. Mercredi 29 mars dès 19 heures. Qui s'y colle ne s'y pique pas forcément! (Imp)

Les énergies renouvelables évoquées au Club 44

Demain veut vivre

Energies renouvelables et développement durable: deux notions qui gagnent en aura ces dernières années. Du reste, les premières jouent en plein le jeu du second. A condition toutefois d'être utilisées avec raison. C'est ce qu'a montré au Club 44 vendredi le collaborateur scientifique au Laboratoire d'énergie solaire et de physique du bâtiment à l'EPFL Raphaël Compagnon.

Le développement durable? «Une dynamique de changement qui répond de façon équilibrée aux besoins fondamentaux des populations actuelles en s'appuyant sur la participation active et sur le maintien et l'amélioration des écosystèmes planétaires dans le respect des générations futures» a expliqué Raphaël Compagnon. Pour cela, l'utilisation rationnelle de l'énergie est prioritaire. Dans la plupart des cas, l'une des solutions

possibles réside dans les énergies renouvelables, ces «flux qui se rencontrent naturellement et périodiquement dans l'environnement, tout en pouvant être exploités».

L'un des problèmes est évidemment de capter ces flux qui nous viennent pour la plupart du soleil. Notons d'ailleurs partout les résistances liées aux réponses techniques (cuisson ou éclairage solaire par exemple) offertes notamment par le solaire.

DEUX SCÉNARIOS

S'agissant de l'avenir, le Conseil mondial de l'énergie propose deux scénarios possibles de consommation. Si le premier ne fait que prolonger le schéma de consommation d'énergie actuelle, le deuxième - Nouvelles options énergétiques (NOE) - rend possible un infléchissement marqué de la courbe (consommation moitié moins impor-

tante que dans la première option en 2100). Pour cela, la part des énergies fossiles doit être revue à la baisse, celle des énergies renouvelables s'accroître.

UN PASSAGE OBLIGÉ

En Suisse, «il faut réussir le programme Energie 2000. Il est peut-être timide, mais c'est un passage obligé pour espérer voir l'option NOE se réaliser» soutient Raphaël Compagnon.

On s'en aperçoit tous les jours, les obstacles à l'utilisation rationnelle de l'énergie sont résistants. L'orateur de vendredi au Club 44 en a mis plusieurs en évidence. L'ignorance d'abord. Dans notre pays, le programme Energie 2000 pourrait lui couper l'herbe sous les pieds. La pauvreté ensuite, dont une part des effets pourrait être contrecarrée par le recours à de nouveaux modes de financement. L'indifférence enfin. Sans doute le plus insidieux des trois. Alors? (pfb)

Défilé de mode multiboutiques à la Maison du Peuple

Une insolente aisance

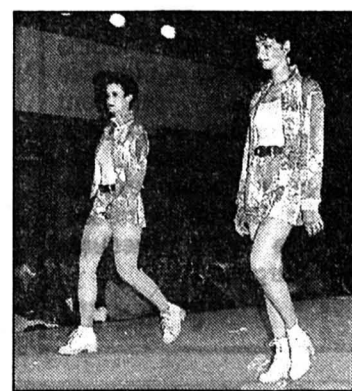
Insolence, punch, aisance, classe et élégance ont caractérisé, vendredi soir, après la longue attente d'un plein parterre, le défilé de mode organisé par les boutiques Vénus (Le Locle), Élégance et Jardin de la mariée (La Chaux-de-Fonds), dans un décor de chromes étincelants et de grosses cylindrées.

Après une ouverture en tons sable, beige et en broderies sur une musique de Carl Orff, les mannequins se sont succédé jusqu'à minuit sur la passerelle d'un prêt-à-porter donnant à chacune et à chacun l'envie de s'y servir pour passer un printemps en beauté, sans complexe et en harmonie avec sa propre personnalité. Short, mini-jupe, pantalon large monté sur cordon de taille, bustier court, robe de chambre courte et longue, ou haut fendue, tous les styles ont eu droit à un passage remarqué et joliment mis en valeur, tant par les mannequins de l'agence Marginal Diffusion que par les chorégraphies choisies. Les tons de la mode des beaux jours sont chauds et près de ceux de la nature, les textiles également, sans pour autant rejeter les synthétiques. Les lignes sont fluides, sans entrave aucune. Rarement près du corps, lorsqu'elles s'y collent elles sont sensuelles et onduyantes. Dans tous les cas, coquetterie et féminité sont ménagées par des collections jeunes, seyantes, pratiques et un rien effrontées.

Les variations les plus intéressantes ont cependant été notées sur les vestes messieurs avec leurs nouveaux cols larges et originaux, portées sur des pantalons extra-larges et donnant à la silhouette une agréable fluidité. Cuir, plastique noir, short assorti,

annoncent les couleurs canaille. Avec bottes et ceinturons, les motards ont, eux, présenté des tenues estivales d'enfer. Les variations sur le maillot de bain une ou deux pièces ont fait voir de jolis triangles noués sur les hanches ou des coupes droites sur les cuisses.

Si elle n'est pas arrivée en amazone sur une moto rutilante, la mariée était en blanc et tout en beauté, la taille soulignée par un grand nœud noué au dos ou les épaules enserrées dans un magnifique drapé. Intéressante, la robe deux pièces qui se mue d'un geste en minirobe serrée après avoir abandonné ses amples volants, de même celle qui permet à la mariée de combiner classicisme et short. Et dessous? Là, la lingerie coordonne dès le saut du lit, se fait séduisante et soyeuse, craquante pour les guépières, les porte-jarretelles pourpres et les broderies du haut des cuisses et autres balconnets. Pas de doute, il y en a pour tous les goûts et toutes les folies! (sg)



Maison du Peuple

La fête sous les feux de la rampe. (Impar-Gerber)

Cours d'interprétation d'orgue

Rudolf Meyer à la tribune

Le Grand-Temple de la ville s'enorgueillit d'un grand orgue symphonique «Kuhn 1921». Cet instrument rare, «relevé» il y a peu, d'esthétique romantique et riche de possibilités, a retenu l'attention de l'Association des organistes romands, section neuchâtelaise, qui a mis sur pied en notre ville un cours d'interprétation de la musique d'orgue romantique allemande.

Rudolf Meyer, organiste de la Stadtkirche de Winterthur, a accepté de diriger ce séminaire, en ouverture duquel il a donné vendredi soir au Grand-Temple, un somptueux récital.

Rudolf Meyer a étudié à Zurich, Paris et Haarlem, notamment avec Marie-Claire Alain, Luigi Tagliavini, Jean Guillou. Le cours, réparti sur trois journées, est consacré à l'étude de

partitions classées en trois catégories, faciles, difficiles et grandes pièces, écrites par une dizaine de compositeurs. Le premier cours a eu lieu samedi. Il se poursuivra samedi 6 et dimanche 7 mai. Il se terminera par un concert donné par les participants. (DdC)

• Informations: Pierre-L. Haesler, Repaires 2, 2017 Boudry.

Entretien avec Claudine Stähli-Wolf, nouvelle conseillère communale

«Rester proche du quotidien»

Elue jeudi lors du dernier Conseil général, Claudine Stähli-Wolf sera la première femme à siéger au Conseil communal de la ville. Elle débutera ses activités à l'exécutif le 1er août prochain, en remplacement de son collègue de parti Alain Bringolf. Ceci à un an des prochaines élections.

La réponse rapide et riieuse, Claudine Stähli-Wolf se prête au jeu des questions au jour J plus 4 de son élection au Conseil communal. Il est 8 h tout juste passé de quelques mots de courtoisie, et le Petit Paris se fait d'autant plus chaleureux qu'il neige au dehors.

«Je ne vous serre pas la main, je viens de mettre de la pomnade», s'excuse la première conseillère communale de la ville. Elle jongle avec ses idées, les met bout à bout, et ne dissimule pas son plaisir d'être au Conseil communal. La voici qui se projette dans l'avenir, un express fumant à portée de main. L'ampleur des gestes, qui soutiennent ses arguments, n'a d'égale que le sourire qui ponctue le discours.

Le 1er août, Claudine Stähli-Wolf entrera en fonction, remplaçant son collègue de parti Alain Bringolf. D'ici là, elle devra remettre son atelier de création enfantine.

— **Le fait que vous soyez la première femme à l'exécutif fait reposer sur vos épaules de lourdes attentes. Y êtes-vous préparée?**
— J'en suis consciente. Je vais essayer de maintenir le contact, en particulier avec les femmes, qui ont été nombreuses à m'écrire et

à m'envoyer des fleurs à la suite de mon élection. Je représente beaucoup pour elles, mais j'aurai dans les faits des moyens d'action limités. Une chose est sûre, je veux rester proche de la vie quotidienne. J'ai envie de susciter certaines offres de la part de la commune. Une idée qui me tient à cœur par exemple: la garde d'enfants et d'écoliers. Le partage du travail et la revalorisation du travail des femmes me semblent également essentiels.

— **Que pensez-vous de votre réputation d'extrémiste?**

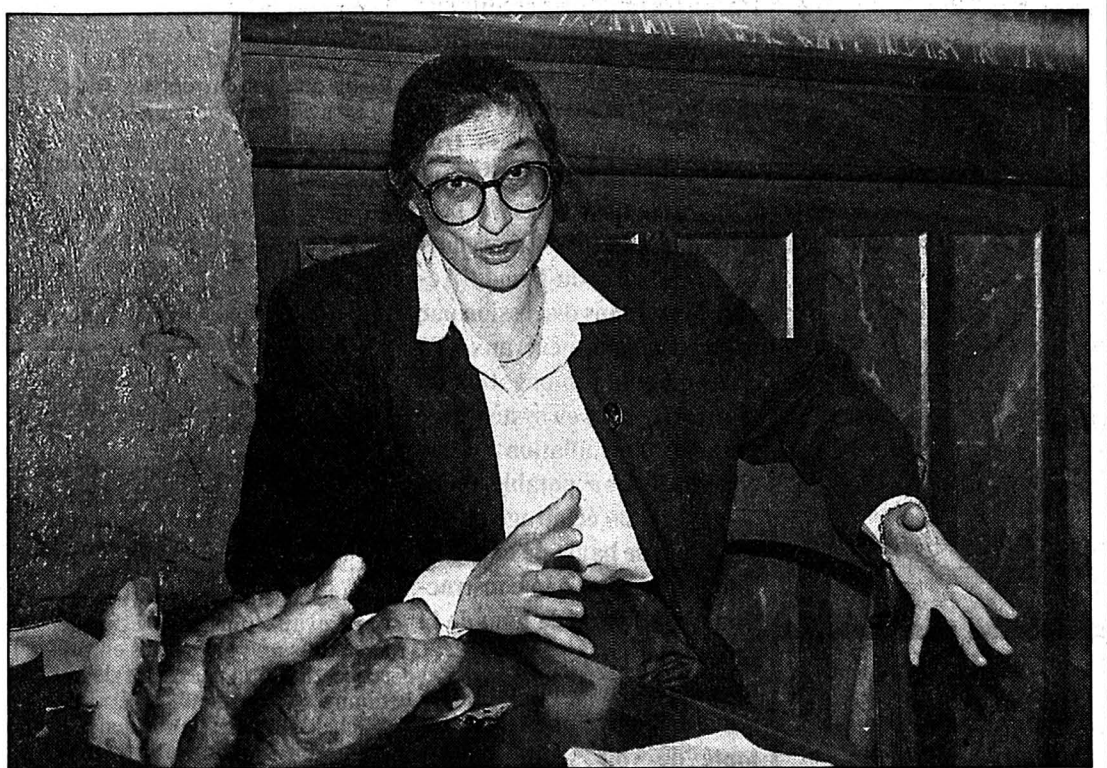
— Il est vrai que je suis plus marquée politiquement à gauche qu'Alain Bringolf. Cela ne signifie toutefois pas que je suis extrémiste. Je défends mes positions comme le font les gens de droite aussi. En fait, il y a de l'extrémisme dans tout politiques. C'est la droite qui m'a collé cette étiquette.

— **On sait que l'attribution de votre dicastère interviendra avant l'été. Avez-vous déjà une idée de ce qu'il en sera?**

— J'imagine que je vais reprendre les Travaux publics. Ce d'autant que l'on est à une année des élections. Mais des changements ne sont pas exclus. Je suis ouverte à toutes les options, même si les finances exigeraient peut-être un plus gros effort de ma part, vu la technicité du domaine.

— **Allez-vous conserver votre mandat de députée au Grand Conseil?**

— Je vais le garder jusqu'aux prochaines élections. Ensuite, je verrai. Sur le principe, je suis contre le cumul des mandats. Une grande partie des conseillers communaux du canton siègent au Grand Conseil. Il y a là une contradiction entre le fait d'œuvrer pour le canton et celui de faire du lobbying au nom d'une ville. D'un autre côté, les



Claudine Stähli-Wolf

«C'est la droite qui m'a collé une étiquette d'extrémiste...»

(Impar-Gerber)

communes ont besoin de se défendre. Car pour de nombreuses tâches, la Confédération a tendance à se décharger sur les cantons, eux-mêmes le faisant sur les communes. La péréquation est indispensable.

— **Comment voyez-vous l'avenir de la ville?**

— Je le vois en termes de région. Nous sommes en périphérie, et dans ces conditions, nous serons plus forts en nous associant. Avec Le Locle, sur le plan de l'Arc jurassien, y compris avec la France voisine. Il faudrait décider de ce que nous voulons faire de la zone située entre La Chaux-de-Fonds et le Locle.

C'est un espace mal construit, les bâtiments y poussent de toutes les formes et de toutes les couleurs.

— **Que vous inspirent les difficultés budgétaires des collectivités publiques?**

— D'abord, la pression budgétaire n'est pas forcément bonne conseillère. Face à ce type de difficultés, notre travail est de réfléchir sur le rôle de la commune, se poser la question de savoir où l'on veut aller. De plus, la collectivité publique n'est ni un ménage ni une entreprise. Il faut donc raisonner en terme de services à la population, et savoir que ceux-ci ont un coût.

— **Vous allez passer du législatif à l'exécutif, quelle crainte ou quelle inquiétude cela provoque-t-il en vous?**

— Je n'ai pas de crainte particulière. Une chose m'interroge: la gestion d'un service du point de vue des rapports humains. Je n'ai jamais eu à donner d'ordres à mes semblables. Au début, je naviguerai à vue. Je vais poser des questions, comprendre, essayer de convaincre, et je verrai si ça marche!

Propos recueillis par Pierre-François BESSON et Alain MEYRAT

BRÈVES

Les carrousels arrivent Normal, il neige...

Tombe la neige, tourne les manèges... Comme chaque année, plein d'espoir, les Montagnons croient qu'il suffit de perdre une heure de sommeil pour qu'enfin le printemps daigne s'installer pour de bon! Les carrousels arrivent, la neige aussi. Pourquoi les manèges ne s'installeraient-ils pas, juste une fois, quelques jours avant Noël? Qui sait, les saisons arrêteraient peut-être enfin de se fourvoyer et d'essayer de nous faire prendre des vessies pour des lanternes! (cm)

VAL 96

Point d'interrogation

Le groupement des sociétés locales tenait hier soir son assemblée des délégués. Il y a notamment été question de VAL 96. En présence de Daniel Vogel, qui venait tâter le terrain, les délégués ont soutenu de façon mitigée l'idée d'une présence à VAL 96. Une forte majorité s'est toutefois montrée d'accord de participer à une session qui décidera avant l'été de la mise sur pied ou non de la manifestation, ainsi que de ses modalités. VAL 96 pourrait se tenir du 6 au 8 novembre 96 à Polyexpo. Nous y reviendrons. (Imp)

Salon du livre au Québec

Présence de la CTJ

Les éditeurs et auteurs de l'Arc jurassien sont représentés au Salon des régions du livre qui vient de s'ouvrir dans la ville d'Hull au Québec, à l'occasion du 16e Salon du livre de l'Outaouais. Cette présence de l'Arc jurassien est placée sous l'égide de la Communauté de travail Jura (CTJ). Une centaine de titres d'ouvrages d'éditeurs ou d'auteurs francophones des cantons membres de la CTJ (Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel) sont présentés au public. Conduite par le délégué aux Affaires culturelles de la ville de La Chaux-de-Fonds, Hughes Wülzer, la délégation de la CTJ comprend Mesdames Bernadette Richard, écrivain, Odile Brenzikofer et Carole Caboussat des éditions Intervalles et Cabedita. Le prochain Salon des régions du livre aura lieu à La Chaux-de-Fonds du 19 au 22 septembre 1996. (comm)

Un siècle de design horloger chez Juvenia

Un livre et des formes

A quelques semaines de la Foire de Bâle 95, l'entreprise d'horlogerie chaux-de-fontaine Juvenia sort aux Editions Scriptar S.A. un livre intitulé «Comment habiller le temps». Une présentation richement illustrée de la création horlogère de l'habillement, partant de lignes géométriques de base, soit le rond, le carré, le rectangle et losange, pour aboutir à un foisonnement de formes géométriques.

Au travers de l'histoire de Juvenia, c'est à un parcours systématique des tendances les plus marquantes de ce siècle que convie cet ouvrage, écrit par Henri Marquis, rédacteur en chef du «Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie», et préfacé par François Habersaat, président de la Fédération horlogère suisse.

Cent-vingt pages, 500 modèles illustrés, 64 pages noir/blanc et 56 couleurs: puissant largement dans les archives de l'entreprise Juvenia, fondée en 1860, et dans celles du «Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie»

(première parution en 1876). «Comment habiller le temps» privilégie logiquement l'image plutôt que le texte. Des pages qui racontent une histoire, mais qui se veulent également l'affirmation du dynamisme et de la force de l'entreprise Juvenia aujourd'hui. (comm-imp)

● Cet ouvrage, en deux versions, français/italien et allemand/anglais, est disponible aux Editions Scriptar S.A. à Lausanne ou directement auprès de la firme horlogère.

Champions de concours radiophoniques en ville

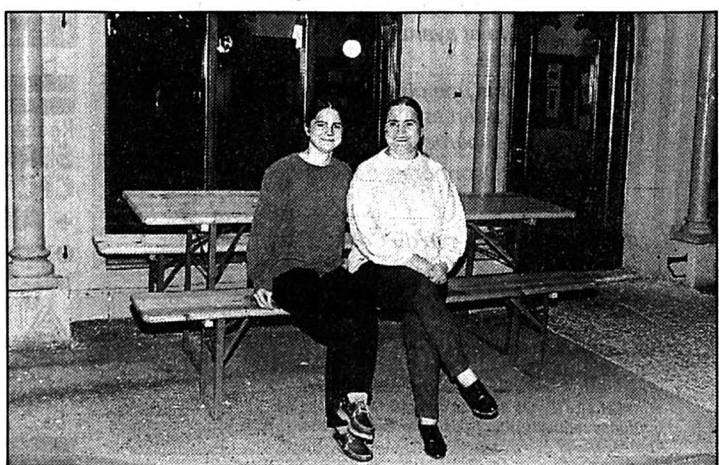
Fréquence partir

«Et c'est gagné!». Claudine Cator, de Rambouillet dans la grande banlieue parisienne saute en l'air. Elle vient de l'emporter à l'émission de Julien Lepers «Le départ immédiat», sur radio RTL. Un concours dont le thème du jour était l'horlogerie

suisse. «Pourtant j'y connaissais rien!» s'amuse Claudine a posteriori. Et la voici sept heures plus tard en TGV, direction les Montagnes neuchâteloises, via Lausanne et Neuchâtel. L'accompagne sa fille Cristelle: «Quel étonnement quand on a vu la

neige, à la sortie d'un long tunnel...»

Rencontrées samedi soir au Petit Paris, mère et fille avaient les yeux brillants et avaient déjà effectué quelques visites: le MIH, le Musée paysan, le Bois du Petit Château. Le lendemain suivraient le Musée des Monts, les Moulins du Col-des-Roches... «C'est court, mais on reviendra. C'est sûr!» ont-elles promis. Autre fréquence, même enjeu. Le gagnant du week-end de «La tête ailleurs» sur RSR-La Première est lui aussi venu découvrir le Jura neuchâtelois. Parler de découverte étant un bien grand mot dans son cas puisque le vainqueur nous venait en droite ligne du bas du canton! Mais comme le diront certains: «Fait un pas devant toi, et tu es déjà parti!». Là se trouve le mystère du voyage. (plb - photo Henry)



Deuxième chambre du Parlement des jeunes

Oui aux distributeurs de préservatifs

Plutôt léger, l'ordre du jour de la séance du Parlement des jeunes de la deuxième chambre qui s'est tenue jeudi soir au CAR (Centre d'animation et de rencontre), a été enlevé, ni une ni deux. Une fois encore, seuls dix parlementaires étaient présents.

Les comptes concernant l'organisation de la manifestation du CIFOM n'étant pas encore établis, ces derniers seront présentés lors de la prochaine séance du Parlement des jeunes de la deuxième chambre.

A ce jour, aucune décision définitive n'a encore été prise quant à la gratuité, pour les jeunes, de l'emprunt de CD.

UN GRAND PAS

En ce qui concerne l'installation, dans les différents collèges, de distributeurs de préservatifs, un grand pas a été fait jeudi soir. Et c'est à l'unanimité que les parlementaires ont voté le montant de 4500 francs pour l'achat immédiat des appareils qui vont très rapidement pouvoir être fonctionnels. Le coût d'un appareil, contrat d'entretien inclus, se monte à 600 francs. Les directions des écoles ont proposé leur participation financière, histoire de ne pas trop assécher le budget annuel des parlementaires.

Pour la petite histoire, les distributeurs ne seront pas installés dans les cafétérias comme cela avait été plus ou moins convenu, les représentants de la commission s'étant portés garants

qu'une place plus discrète serait trouvée!

DEUX IDÉES

Dans le cadre de la campagne de la jeunesse du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, les représentants de la nouvelle commission ont proposé deux idées. Un camp pour ados durant lequel ils parleraient de la tolérance et des conséquences du racisme. Deuxième proposition, la préparation d'une pièce de théâtre dont le thème principal serait «La tolérance». Idées à suivre!

Comment créer l'envie! Dans les divers, Claude Moullet, de l'Atelier, a présenté les matches d'impro juniors et les possibilités offertes aux jeunes de créer leur équipe. Quelles sont les démarches à suivre pour pouvoir participer aux cours, et celles, qui deviennent vite onéreuses, quand il s'agit d'organiser une rencontre. C.M.

AVIS URGENT

RESTAURANT-BAR LA CHEMINÉE

Ce soir:

JAZZ

avec

les Jumpin Seven

Entrée libre

Consommations non majorées
132-788957

Les Brenets: 675.000 francs pour les Champs-Ethévenots

Un développement nécessaire

Parmi les multiples crédits sur lesquels le législatif des Brenets avait à se prononcer figurait un montant de 675.000 francs destiné à divers travaux d'infrastructure et d'aménagement dans le secteur des Champs-Ethévenots et du Champ-du-Noud. Accordés non sans discussion par les conseillers généraux, ils concernent la prolongation du réseau d'égouts en système séparatif, l'installation d'une conduite d'eau potable (bouclage) et d'un éclairage public sur la partie haute de la rue du Temple, ainsi que la construction d'un trottoir le long de la route des Champs-Ethévenots. Une décision politique qui a démontré une ferme volonté de voir se développer harmonieusement la localité.

Marc Sandoz (LIB-PPN) a estimé que le devis pour cet important crédit était trop sommaire: «Eu égard au trottoir, qui empiète sur des propriétés privées,

le rapport ne mentionne aucune traction avec les personnes concernées. De plus, j'ai le sentiment que les entreprises (ndlr: des travaux en commun sont envisagés avec GANSA, la Goule SA et les TT) veulent nous dicter ce que l'on a à faire. Tout cela donne l'impression que l'exécutif nous demande un chèque en blanc.» Et de souhaiter que ledit document retourne à son expéditeur, afin d'avoir davantage de détails sur la dépense en question.

ARRANGEMENT À L'AMIABLE

«Nous organisons chaque année une réunion où les différentes entreprises indiquent leurs intentions. Or, elles ne nous poussent pas à aller de l'avant. Il semble cependant opportun que ces travaux puissent s'effectuer avec tous les partenaires en présence, d'autant que l'état de nos finances le permet», a répondu Michel Rosselet, président de commune. Quant au trottoir, Philippe Léchaire (CC) a ajouté «qu'un arrangement à l'amiable a été conclu avec l'ensemble des propriétaires, sans que cela ne nécessite des échanges de terrain et des transactions à n'en plus finir. En outre, le plan d'urbanisme prévoit de toute manière



Quartier des Champs-Ethévenots

Le Conseil général a accepté un crédit de 675.000 francs pour divers travaux d'infrastructure.

(Favre)

la création d'un chemin piétonnier à cet endroit». L'arrêté a passé la rampe par huit «oui» contre cinq «non».

A propos du crédit de 105.750 francs relatif à l'extension de l'éclairage public à la Crête et à

l'alimentation en électricité de la déchetterie et du hangar des travaux publics, l'opposition est venue de Christian Tanner (Entente villageoise): «Ce projet n'a pas de caractère d'urgence. Par souci d'économie, il faudrait porter cette somme ailleurs au

budget». «Toujours pour la sécurité des piétons, ne pourrait-on pas plutôt consacrer ce montant à la réalisation d'un passage souterrain au bas du chemin des Champs-Ethévenots, à l'intersection de la route cantonale?», a renchéri Patrice-Gérard Mollier (EV). «Je ne vois pas vraiment l'utilité de poser l'électricité au hangar des TP. A la déchetterie, des panneaux solaires déclenchant une cellule ne couvreraient-ils pas les besoins?», a soulevé Pascal Aeby (EV).

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES...

«Il est vrai qu'au village, les gens parlent déjà des Champs-Élysées pour ce tronçon. A la tombée de la nuit pourtant, personne n'ose l'emprunter par peur d'être agressé», a rétorqué Roger Esseiva (LIB-PPN). «Il n'est pas sûr qu'à la déchetterie, des panneaux solaires suffisent. Au hangar des TP, les hommes travaillent avec la force du tracteur. L'électricité leur simplifierait la tâche», a expliqué Frédy Aeschlimann (CC). «Renseignements pris, le passage sous route coûterait la bagatelle de 700.000 à 800.000 francs, pas 100.000 francs!», a encore souligné Michel Rosselet. Au vote, le crédit a été accepté par neuf «oui» contre cinq «non». PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Entreprise Alessio Demande de sursis concordataire

Les tractations se poursuivent concernant l'entreprise locloise Alessio (voir notre édition du 18 mars). Une demande de sursis concordataire a été déposée vendredi passé auprès du Tribunal cantonal, indique Willy Bernet, secrétaire régional de la FTMH. La décision devrait être connue d'ici la fin de la semaine. (cld)

Association de développement Programme 1995

Lors de sa dernière assemblée générale («L'Impartial» du 24 mars), l'ADL (Association de développement du Locle) a dévoilé les grandes lignes de son programme annuel pour cette année. Après l'organisation de la représentation d'une opérette, ce samedi 25 mars, ses responsables ont prévu une représentation du Théâtre de marionnettes présenté par les Croq'guignols, mercredi 7 juin au Cellier de Marianne. L'ADL organisera ensuite la fête du 1er août et a ensuite prévu à quatre reprises des animations musicales. Suivra le traditionnel marché d'automne des 8 et 9 septembre puis une exposition de photographies, durant cet automne au Cellier de Marianne. Début décembre, il est également prévu d'autres manifestations. (Imp)

Démolition de l'ancienne Klaus L'ex-usine se meurt

Suite à la décision favorable du peuple des 11 et 12 mars derniers d'accorder les crédits nécessaires à la réforme de l'enseignement professionnel dans le canton de Neuchâtel, et par conséquent d'accorder les montants nécessaires à l'édification de la nouvelle Ecole technique des Montagnes neuchâtelaises, les choses n'ont pas traîné. L'ancienne usine Klaus (photo Impar-Perrin), avenue du Technicum, est déjà solidement mise à mal.

C'est en effet sur ce terrain que sera construite ce nouvel établissement scolaire qui, par sa branche technique, constituera une des pierres angulaires du CIFOM (Centre intercommunal de formation professionnelle des Montagnes neuchâtelaises). Depuis la décision populaire cantonale, les choses n'ont pas traîné. Le mercredi 15 mars, la commune signait son «contrat du siècle» avec l'entreprise de construction générale Müller S.A. chargée de la réalisation de

la future école. Mais depuis trois jours déjà, soit le lendemain de la décision du peuple neuchâtelois, les démolisseurs s'attaquaient au bâtiment de l'ex-usine. En quelques jours, son aspect s'est déjà beaucoup modifié.

Responsable de cette opération, Pierre-Alain Fattou trouve remarquable qu'elle se déroule normalement. Pour ce faire, il a sorti les grands moyens. Plusieurs pelles rétro, pelles mécaniques et même un véhicule 4x4 et un petit trax sur le toit. «C'est en

fait du vieux béton, et même armé cela ne pose pas trop de problèmes» explique-t-il en deux mots. Même si ci et là il fallut attaquer des pièces métalliques au chalumeau et naturellement soigneusement trier les matériaux. Ici le bois, là le béton (concassé au maximum sur place), à des endroits différents encore la ferraille et le cuivre.

Déjà ouverte de toute part, l'ex-usine Klaus laisse apparaître la surface qu'elle offrira au futur établissement scolaire. (jcp)



Assemblée générale de l'Ecole des parents Mieux se faire connaître, accroître l'efficacité

La Fédération neuchâteloise de l'Ecole des parents était réunie samedi dernier en assemblée générale au Locle. Celle-ci, sous la présidence de Ariane Dreyer, regroupe cinq sections dans le canton. Cette assemblée, suivie d'un repas et marquée du passage d'une coutume, ne comptait que des éléments féminins.

Lors de ces assises il fut notamment rappelé que l'année 1994 fut celle de la famille. A cette occasion, cette fédération a eu le loisir de se manifester à diverses reprises. Notamment lors de la montée au château pour la venue de Saint-Nicolas, mais aussi durant l'Expo du Port, à Neuchâtel, où elle fut associée dans un stand. Dans son analyse, la présidente de la fédération a relevé que celle-ci se devait d'être

un lieu d'échanges et de rencontres entre les diverses sections d'Ecole des parents, qu'elle peut et doit jouer un rôle représentatif important au sein de diverses associations et qu'elle doit sans doute aussi constituer un lieu de formation.

A cet effet elle a proposé, dans un premier temps, d'élaborer un cahier des charges à l'intention des comités locaux pour que chacun d'eux puisse accroître l'efficacité de son action. Elle a proposé une meilleure collaboration entre les sections locales, sous la forme de divers échanges qui pourraient prendre la forme de conférences, rencontres thématiques, mise en commun d'expériences, de matériel. Mme Dreyer a enfin suggéré la mise sur pied de cours de formation en fonction des besoins et des désirs des sections. (jcp)

OFFRES D'EMPLOI

metalem s.a. Le Locle
Manufacture de cadrans soignés

Nous désirons engager pour entrée immédiate

UN AIDE-MÉCANICIEN

expérimenté dans les travaux fins, tels que petits outillages et petites étaupes.

N'hésitez pas à vous présenter sur rendez-vous à:

METALEM S.A., 9 bis, rue du Midi
2400 LE LOCLE
☎ 039/33 93 93, int. 261.

157-715549

PIZZERIA la gondola

Nous cherchons

LIVREUR/EUSE

du mardi au samedi de 12 à 13 heures
☎ 039/23 74 14

132-768911

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons pour plusieurs entreprises de la branche horlogère des

ouvrières polyvalentes

pour divers travaux minutieux sur machines ou en atelier.

Venez en discuter avec nous sans aucun engagement de votre part.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-768974

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nivarox-Far SA
2400 Le Locle

Nous recherchons pour nos ateliers de production horlogère au Locle

un régleur de machines

possédant de bonnes connaissances en mécanique et ayant l'habitude du travail fin et soigné.

Nous offrons une place stable et des conditions intéressantes dans secteur en plein développement.

les candidats sont priés de faire parvenir une offre écrite à:

Nivarox-FAR SA, rue du Collège 10
2400 Le Locle
A l'attention de M. E. Rochat,
chef du personnel

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser.

Appelez-nous!

SMH

157-715586

Vous, OK, et personne d'autre

Mandatés par une entreprise de la région, nous cherchons un

monteur en chauffage

avec connaissance en sanitaire capable de travailler seul.

Pour plus de renseignements, demandez M. Guisolan.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-768974

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Recherchons

SERRURIER CFC + AIDE expérimenté

Téléphonez-nous.

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

Donnez de votre sang Sauvez des vies

Votre don...

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Syndicat national des fabricants de composants horlogers

Changement de têtes

Michel Bezin succède à Louis Munnier à la tête du Syndicat des fabricants de composants pour la montre, la fonction de vice-président étant exercée conjointement par Jean-Louis Burdet de Damprichard et Bernard Haenni de Charquemont. A noter également que Gilbert Petitjean, industriel horloger aux Brenets et aux Fins, entre au conseil d'administration de ce syndicat professionnel.

Ce capitaine d'industrie de cinquante-neuf ans dont vingt-sept consacrés au développement de Thompson (1100 salariés) et quatre ans au management de Loock, anime depuis 1988 la fabrique Cheval-Frères spécialisée à Besançon dans la fabrication de couronnes et rubis pour l'horlogerie et la production de machines laser avec cent septante salariés. Michel Bezin a considérablement amélioré la position du département horlogerie de Cheval-Frères et surtout développé sa capacité exportatrice. «L'horlogerie représente 68% de notre chiffre d'affaires de septante-cinq millions de francs et, depuis sept ans, la Suisse est devenue énormément majoritaire dans nos exportations, puisque 75% de nos rubis

et couronnes franchissent la frontière», signale-t-il. L'évolution horlogère de Cheval-Frères est à l'image de la branche des composants (boîtes de montres, rubis, bracelets, aiguilles, cadrans...), conquérante et s'affirmant comme le porte-drapeau de l'horlogerie française malgré des situations douloureuses à Damprichard (Concept'Heure), Bonnétage (Somaifa) et Le Russey (Cométor). «Les composants qui s'en sortent, sont ceux qui ont investi dans des machines de production performantes et dans des procédés de qualité», note M. Bezin souhaitant d'ailleurs intensifier les collaborations avec le Cetehor (Centre technique de l'industrie horlogère).

3900 SALARIÉS

«Le secteur des composants ne se porte pas si mal», souligne son nouveau président à la lumière des chiffres: quatre-vingt-trois entreprises pour 3821 salariés en 1991, quatre-vingts pour 3905 fin 94 et un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, réalisé pour 72% à l'export. «Les composants sont majoritaires en personnel et en résultats», constate M. Bezin mais pour autant sous-représentés dans les instances dirigeantes de l'horlogerie. «Nous souhaitons prendre partout la place que nous méritons», martèle-t-il. La position de sous-traitant,



Michel Bezin, directeur de Cheval-Frères

Il succède à Louis Munnier à la tête du Syndicat des composants horlogers. (sp)

donc de dépendance de la branche des composants à l'égard des fabricants de montres, inspire d'autre part la réflexion de Michel Bezin. «Je comprends que des fabricants français de montres achètent à Hong Kong. Juste ce qu'il faut pour rester compétitif en n'oubliant pas aussi que certains producteurs français de composants seraient en mesure de rivaliser en tenant compte de trois conditions exigées par Hong Kong, c'est-à-dire des grandes séries pas cher, des lettres de cré-

dit et le blocage de l'argent par avance et délai long», affirme Michel Bezin.

MERCI AUX SUISSES

Michel Bezin en appelle implicitement à un plus grand sens de l'esprit de famille entre composants et fabricants de montres, d'où sa proposition de nommer un «Monsieur Horlogerie qui soit un industriel et fasse le lien entre toutes les composantes de la profession». Par contre, Michel Bezin sert un couplet très enflammé aux clients suisses des

fabricants de composants. «Nous leur devons un très grand merci car, sans eux, notre branche ne serait pas aussi prospère» reconnaît-il avant de leur lancer une invitation, début 96 à Bienne «pour faire la fête avec eux».

Michel Bezin, c'est clair, n'entend pas faire de la figuration durant ses deux années de présidence mais poser les problèmes dans toute leur acuité et leur pleine dimension, quitte à bousculer certains tabous. (pr.a.)

Damprichard: deux fabricants de montres s'associent

Résurrection de Concept'Heure

Ces deux fabricants de montres déposeront un plan de reprise pour la fin de la semaine, prévoyant la réintégration de 25 à 30 salariés. Les établissements Akto et Lannier étaient les deux plus importants clients de Concept'Heure dont la liquidation judiciaire a été prononcée début février, suivie à la mi-mars de l'arrêt des fabrications.

L'espoir ouvert par ce projet a conduit aussi le syndic Maître

Guigon à placer l'entreprise dans une situation de redémarrage.

Ainsi, 18 des 65 salariés ont pu réintégrer leur poste de travail depuis une semaine. «Cela évite une rupture complète en attendant un éventuel rachat», observe-t-on prudemment à Concept'Heure. Jean-Christophe Mareschal, PDG d'Akto, collaborant avec Jean-Paul Burgun, manager de Lannier, se veut en tout cas optimiste et

convaincant. «Nous croyons à l'horlogerie régionale et notre ambition n'est pas de démanteler ni de délocaliser, mais de faire fonctionner Concept'Heure», assure J.-C. Mareschal, observant aussi «qu'il n'est pas courant que deux fabricants de montres s'associent pour reprendre un sous-traitant».

L'instruction du dossier de reprise se poursuit avec plusieurs options possibles quant à sa configuration définitive. Jean-

Claude Mareschal avertit toutefois que «la reprise se fera sur des bases prudentes».

Akto et Lannier qui se félicitent du «bon œil» porté par la SDH (Société de développement de l'horlogerie) sur leur projet, devront convaincre aussi le Tribunal de commerce sur la crédibilité de ses volets industriel et financier.

Certes, comme le souligne J.-C. Mareschal, «il y a de très bon

atouts chez Concept'Heure», mais la relance durable de cette fabrique de boîtes et bracelets de montres exige aussi de substantiels investissements dans un outil de production qui a vieilli. Akto et Lannier en ont-ils les moyens avec ou sans la SDH et l'ADED (Agence de développement économique du Doubs), sachant aussi que la commune de Damprichard pourrait le cas échéant prendre les murs à sa charge. (pr.a.)

Besançon: opération «Cœur de Ville» de Vesoul

Du plomb dans l'aile

La vaste opération de rénovation du centre de Vesoul vient d'être rayée de plusieurs traits de plume par le Tribunal administratif de Besançon.

Comme l'avait prescrit le commissaire du gouvernement il y a quinze jours, le tribunal a donc bien annulé quatre délibérations du Conseil municipal de Vesoul à l'origine de l'opération Cœur

de Ville. Les juges bisontins ont notamment relevé «qu'à la date de la délibération sur le règlement du concours d'urbanisme et d'architecture... M. Jacquet était à la fois conseiller municipal de la commune et architecte sous-traitant de la SARL Imeco conducteur de l'opération». Il avait donc en cette qualité «un intérêt distinct de celui de la commune à la réalisation de

l'opération». Les juges notent par ailleurs qu'en sa qualité de président de la commission d'urbanisme de la ville il a joué «un rôle déterminant dans l'opération d'aménagement litigieuse, qu'ainsi sa participation lors de la séance du Conseil municipal sur le projet ne peut être regardée comme ayant été sans influence sur le résultat du vote...». Et de conclure que la déli-

beration «entachée d'illégalité» est annulée. Le tribunal transmet également copie de sa décision au procureur de la république de Vesoul.

L'adjoint au maire de Vesoul, Yves Renet, qui avait engagé ces poursuites obtient également gain de cause sur trois autres requêtes. L'arrêté portant constitution du jury de concours de maîtrise d'œuvre de l'opération

«Cœur de Ville» est lui aussi annulé. Tout comme une décision de la commission d'appel d'offre attribuant des travaux d'assainissement à une entreprise du cru ou le versement d'indemnités à un conseiller municipal délégué. L'essentiel étant dans cette affaire que tout le processus de rénovation urbaine «entaché d'illégalité» à la base se retrouve à la case départ. (p.sch.)

IMMOBILIER

AU LOCLE
3 pièces, balcon
Refait à neuf
Sanitaires, bloc cuisine
Mensualité dès Fr. 651.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-15216

espace & habitat

À VENDRE
Au Locle
APPARTEMENT 5½ PIÈCES
env. 140 m², avec jardin privé, 2 places de parc, cuisine agencée, 2 salles d'eau, grand local à l'usage de salle de jeux, etc.
Tel. 039/23 77 77-76 132-768464

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer au centre du Locle
(place du Marché)
appartement (rénové)
Trois chambres, cuisine, WC., salle de bains, chambre haute
Loyer: Fr. 420.- plus charges Fr. 80.-
Renseignements: ☎ 037/22 27 37 ou 037/43 31 35 (le soir) 17-131458

À VENDRE
À MONTMOLLIN
Magnifiques villas mitoyennes de 5½ pièces avec jardin. Vue exceptionnelle sur le lac les Alpes.
Renseignements et visites:
☎ 038/31 22 60
☎ 038/31 61 51 28-15830

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de
3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges
4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.- + charges
Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir. 28-15351
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Sarrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

Publicité intensive, Publicité par annonces

LE LOCLE. Rue des Envers 39
Appartements à louer
5½ CHAMBRES RÉNOVÉES
Cuisine agencée. Cheminée. Salle de bains. WC séparés. Balcon.
Loyer: Fr. 1120.- plus acompte charges Fr. 180.-
1 CHAMBRE
Cuisine séparée. Salle de bains. Vestibule.
Loyer: Fr. 370.- plus acompte charges Fr. 60.-
Pour traiter, s'adresser à:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60 132-768695

À VENDRE Au Locle Quartier Girardet
petit immeuble de 4 appartements de 2½ pièces
partiellement transformé + petit jardin.
Bon rendement.
Notices à disposition, visite sur rendez-vous, renseignement sans engagement. 132-767915
GECO GÉRANCE ET COURAGE SA
74, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Nouvelle loi sur la protection des biens culturels

Un oui unanime

Au premier jour de leur session, les députés neuchâtelois ont accepté sans coup férir la nouvelle loi sur la protection des biens culturels. Après avoir écarté une « rafale » d'amendements et avoir entendu réaffirmer la volonté de l'Etat de réaliser un Musée d'archéologie... moment et moyens financiers venus.

Loi permettant une mise en valeur du patrimoine cantonal, nouvelle stratégie efficace de protection, prise en compte bienvenue des sites archéologiques, garanties quant au respect de l'intérêt privé et nouvelle politique pour convaincre et informer avant d'imposer... Les députés ont réservé hier un excellent accueil au projet soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de loi qui introduit une systématique à trois niveaux, soit d'abord l'établissement d'un répertoire des biens culturels dignes d'intérêt, ensuite la mise à l'inventaire et enfin seulement la mise sous protection par décision du Conseil d'Etat.

Au chapitre des remarques, socialistes (Laurence Vaucher)

et représentants du Groupement des petits partis (Laurence Boegli) ont toutefois estimé que le montant maximal de l'amende en cas d'infraction (20.000 francs) semblait bien peu dissuasif.

Du côté des radicaux (Willy Haag), on s'est accorpé sur l'apparent manque d'engagement de l'Etat en faveur du futur Musée d'archéologie tandis que dans les rangs libéraux (Bernard Matthey), on a insisté sur la nécessaire large représentation des milieux concernés dans la future commission ad hoc qui allait être formée.

Dans sa réponse, Jean Guinand, directeur des Affaires culturelles, a relevé que la nouvelle loi répondait à quatre objectifs principaux: tenir compte des autres législations en vigueur, clarifier la procédure de mise sous protection, permettre au service des Monuments et des Sites de mieux faire profiter le grand public de ses connaissances et adapter la législation aux mesures d'exécution en particulier en matière de subventionnement. Sans cacher les difficultés traversées, le conseiller d'Etat a relevé qu'avec la désignation d'un nouveau chef, sa



Le Théâtre de La Chaux-de-Fonds

La nouvelle loi permet désormais de mieux clarifier la procédure de mise sous protection et constitue un outil moderne de mise en valeur du patrimoine cantonal.

(Impar-Gerber-a)

nouvelle localisation et les nouvelles dispositions légales, le service avait désormais tous les atouts en main.

Quant au Musée d'archéologie, le conseiller d'Etat s'est voulu rassurant: un rapport devrait être présenté avant la fin de l'année, mais il est clair, au vu des finances de l'Etat, que des appuis devront être trouvés. La

perspective de l'Exposition 2001 autorise toutefois de nouveaux espoirs.

Dans l'examen de détail, à l'exception de celui de Didier Burkhalter introduisant la mention de la collaboration avec la protection civile en cas de conflit, tous les amendements radicaux, pour l'essentiel d'ordre sémantique, ont été soit re-

fusés soit retirés. Finalement, après que les députés aient balayé un amendement du GPP, qui aurait conduit à l'introduction dans la loi du subventionnement des musées communaux, et refusé un amendement socialiste demandant d'élever le montant maximal de l'amende, la loi a été acceptée par 100 voix, sans opposition. (cp)

Interpellations

Armes et transplantations

La radicale Michèle Berger-Wildhaber s'inquiète du flou de la législation cantonale en matière d'armes et de munitions. Et de demander à l'Etat par le biais d'une interpellation d'envisager le renforcement de cette dernière pour éviter une sorte de banalisation de la violence auprès des jeunes. Toujours au chapitre des interpellations, mais dans le domaine cette fois des transplantations d'organes, Alain Bringolf (GPP) demande à l'exécutif cantonal d'apporter une aide aux frais d'information de Swiss Transplant afin de marquer son souci d'éthique d'une bonne maîtrise de cette activité médicale importante.

Assermentations

Deux nouveaux

En début de séance, le Grand Conseil a procédé à l'assermentation de deux nouveaux députés. Il s'agit du libéral Pierre Mauler, de Colombier, et du radical Gilles Pavillon, de Travers, en remplacement respectivement de Jean-Marc Ducommun et Jacques Girod, tous deux démissionnaires.

Tour du canton

Une onzième, s.v.p.!

Alain Bringolf (GPP) a appris avec regret que la 10e édition du Tour du canton serait la dernière. Et de demander à l'Etat, par voie d'interpellation, que celui-ci prenne l'initiative de regrouper les responsables du tourisme et les sociétés sportives pour qu'une 11e édition voie le jour.

Contributions directes

Frais de garde d'enfants

Le député socialiste Jean Studer propose un projet de loi portant révision de la loi sur les contributions directes. Celui-ci vise à introduire la possibilité de déduire les frais de garde d'un ou des enfants lorsque ces frais sont liés à l'exercice d'une profession et que le ou les détenteurs de l'autorité parentale travaille à l'extérieur de la famille.

Elections judiciaires

Suppléante des assesseurs

Par 55 voix et au terme de deux tours de scrutin, les députés neuchâtelois ont élu hier une suppléante des assesseurs de l'autorité tutélaire pour le district de La Chaux-de-Fonds en la personne de Danièle Laeng.

Le guide des inégalités

La première journée des débats du Grand Conseil a été l'occasion pour le Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) de diffuser son «Catalogue des inégalités de droit dans la législation de la République et canton de Neuchâtel» entre hommes et femmes.

Rédigé par la juriste Valentine Gétaz Kunz, ce catalogue dresse l'inventaire des inégalités supprimées entre 1983 et 1994, de celles qui demeurent, des révisions en cours sans oublier comment les différentes dispositions pourraient être modifiées pour satisfaire au principe de l'égalité.

L'ouvrage aborde les inégalités matérielles, directes ou indirectes, en laissant volontairement de côté toutes les dispositions qui ne contiennent «que» des inégalités linguistiques.

Au terme de l'exercice, qui s'étale sur pas moins de 124 pages, le BEF constate que l'état des inégalités classées dans le catalogue pourrait sembler

relativement satisfaisant. Mais pour le BEF, il convient de garder en mémoire qu'une législation non discriminatoire ne suffit pas à concrétiser le principe de l'égalité entre hommes et femmes.

Après treize ans d'existence de l'article constitutionnel instaurant l'égalité, force est de constater que le train de l'égalité est formé d'un nombre considérable de wagons. Et si le principe de l'égalité peine tant à se concrétiser, c'est pour une multitude de raisons qui tiennent autant du manque de postes à temps partiel pour hommes et femmes, aux horaires scolaires, en passant par le déficit de structures d'accueil pour l'enfance, la difficulté de réinsertion professionnelle des personnes qui se sont consacrées à l'éducation d'enfants, la persistance de la répartition traditionnelle des tâches ménagères ou les stéréotypes dans l'éducation comme dans le langage, relève le BEF. (cp)

Foyer d'étudiants à Neuchâtel

L'Etat participera

Le Grand Conseil a accepté, par 100 voix contre 4, l'octroi d'un crédit de 600.000 francs pour permettre à l'Etat de participer à la création d'un nouveau foyer des étudiants à la rue des Sablons 46 à Neuchâtel. Si, tous partis confondus, on s'est dit convaincu de la nécessité d'offrir des conditions de logement aux étudiants, les remarques n'ont pas manqué.

Du côté des libéraux, le fait de demander un crédit postérieurement à l'investissement déjà réalisé et le prix «luxueux» de revient par chambre - 127.000 francs pour un montant total de 5,8 millions - ont fait tiquer. Un

avis partagé par les radicaux pour qui le Grand Conseil était mis devant le fait accompli.

Pour les socialistes et représentants des petits partis, l'absence de facilités pour les handicapés a été regrettée. Une absence qui devait d'ailleurs conduire le député radical Pierre Cattin à s'opposer à ce crédit.

Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Jean Guinand, a relevé que c'était la procédure qui avait imposé le mode de faire. Pour que le subventionnement fédéral puisse être obtenu (2,7 millions), l'Etat avait dû prendre la direction des travaux. Mais c'est bien la Fondation qui allait assumer les charges et la

gestion de l'immeuble. Quant au coût «élevé» de l'ensemble du projet, il découlait essentiellement de l'achat du bâtiment à une période où le marché immobilier était bien plus élevé qu'aujourd'hui. Et c'est justement pour éviter une inflation des coûts qu'aucun aménagement pour handicapés n'avait été prévu. Au vu de la configuration de l'immeuble, le surcoût aurait été trop important.

En réponse à une question socialiste, le conseiller d'Etat a aussi précisé que dans le cadre de la réfection en cours de la Cité universitaire, les étudiants délogés avaient tous trouvé une solution. (cp)

Dévolution d'hérité

Payer en œuvres d'art?

Pourquoi ne pas permettre le paiement de l'émolument de dévolution d'hérité et des droits de succession par la cession à l'Etat d'œuvres d'art de nature immobilière ou mobilière? C'est la question que le libéral Cyrille de Montmollin demande au Conseil d'Etat d'aborder par la voie d'une postulat. D'autres cantons se penchent sur le pro-

blème et le canton du Jura a récemment introduit ce mode de faire, a expliqué le postulat. Pour le conseiller d'Etat Francis Matthey, la question mérite étude pour autant que l'on exclue les cessions d'œuvres d'art de nature immobilière, qu'on n'en fasse pas pour l'Etat un devoir contraignant et que le prix puisse être fixé sans faire appel

à des expertises susceptibles de recours. Malgré le baroud d'honneur du popiste Frédéric Blaser, qui voyait dans ce postulat une démarche indécente créant une inégalité de traitement entre ceux qui héritent et de surcroît susceptible de transformer l'Etat en brocanteur, les députés ont accepté le postulat à une majorité évidente. (cp)

Mode de vote par correspondance

La peur des magouilles

Petite modification de la loi sur les droits politiques, long débat sur son mode d'application. Le Grand Conseil avait en effet à ratifier une harmonisation du droit cantonal avec le droit fédéral. La nouvelle législation helvétique stipule dans son nouvel article 5: «L'électeur peut exercer son droit en déposant personnellement son bulletin dans l'urne ou en votant par correspondance.»

L'application de ce principe par le gouvernement cantonal est d'une simplicité quasi évangélique, puisqu'il stipule que pour voter par correspondance, l'électeur doit en faire la demande à l'administration communale et remettre son enveloppe à un bureau de poste suisse.

Juste là, pas l'ombre d'une contestation. Tous les groupes se rallient à cette manière de voir, pour tenir compte des nouvelles habitudes déjà partiellement en pratique dans d'autres cantons (Genève, Berne et Jura) ou pour tenter de stimuler la conscience électorale du citoyen.

Toutefois, le groupe radical, par la voix de Daniel Vogel, propose un amendement facilitant la tâche du citoyen électeur. Il suffirait de déposer un «ordre permanent» auprès de son bu-

reau communal pour recevoir systématiquement son matériel de vote à la maison.

Cette proposition n'est pas passée comme un bulletin de vote à la poste et, au contraire, a suscité un large débat. Frédéric Blaser (GPP) estime qu'il ne s'agit que d'un remède de mauvais rebouteux. Il faudrait d'abord s'interroger sur les raisons de l'abstentionnisme, notamment le sentiment qu'éprouve une forte minorité que la classe politique se paie sa tête. Mais le parlementaire émet de vives craintes sur le risque de magouilles, rappelant le cas de l'Ajoie où le bulletin de vote pour l'élection d'un préfet se monnayait... 100 francs!

Jean Grédy (Lib-PPN), qui a lui aussi des origines ajolotes, ne le démentit pas, soulignant que l'Ajoie avait par le passé fait voter les morts! Serge Mamie (PS), quant à lui, s'oppose formellement à ce système absurde.

Au nom du gouvernement, Pierre Hirschy exprime les réserves de l'exécutif face à ce mode systématique de faire. Au vote, les groupes se montrent très partagés et l'amendement radical est accepté de justesse par 45 voix contre 43. L'ensemble de la loi est approuvé par 100 suffrages contre deux. B.L.N.

Modification de la frontière cantonale

Sans effusion de sang...

Les députés neuchâtelois ont établi hier un record que bien des pays de par le vaste monde pourraient leur envier: une modification de frontière sans effusion de sang. Si la boutade est socialiste, le fait est lui bien réel. Les députés neuchâtelois ont en effet accepté hier par 108 voix, sans opposition, d'amputer le territoire cantonal de quelque 26.380 m² au profit du canton de Berne.

Cette correction découle des élargissements successifs opérés dans le canal de la Thièle qui ont été plus importants sur le territoire neuchâtelois que sur le territoire bernois. La limite entre les deux cantons devant se situer au milieu du lit du canal, le territoire se devait donc d'être légè-

rement amputé. Idem, mais dans une nettement moindre mesure - 80 m² - du côté de La Cibourg, où c'est l'élargissement de la route cantonale faisant office de frontière qui est ici à l'origine de la correction.

Que les Neuchâtelois se rassurent cependant: la correction ainsi apportée n'entame que de manière infinitésimale les surplus de territoire que le canton avait obtenus lors de la première correction des eaux du Jura (800.000 m²). Et puis le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, suivant en cela les injonctions humoristiques de Fernand Cuhe (GPP), a promis qu'à l'avenir on veillerait à ne plus céder un pouce de terrain... Dont acte. (cp)

Neuchâtel: le Théâtre Circus juniors prépare sa tournée romande Soixante mômes aux étoiles

Quel cirque! Soixante gamins en train de jouer les clowns, les jongleurs et les acrobates. Ce week-end, le Théâtre Circus juniors était en répétition à Neuchâtel, prélude, cet été, à une tournée romande sous chapiteau et en roulottes. Les mômes seront aux étoiles.

«Moi, je serai une jongleuse, une gitane et une marchande». Les yeux de la petite roulent comme des billes. Marchande de quoi? La petite gitane hésite: «De légumes et pis...» Et pis, et pis?... elle ne sait plus. Normal: à cinq-six ans, on a des étoiles dans la tête.

Les adultes prennent le relais: «Ce sera l'histoire d'une petite ville italienne dans laquelle débarquent un cirque et des Romanichels. Un amour se développe entre deux enfants, un trapéziste et une gitane». Voilà pour la trame de cette histoire écrite par Claude Moullet et Manuel Gagnebin, tous deux responsables de «L'Atelier», structure chaux-de-fonnière qui a connu son envol en 1993 et qui, à l'enseigne du Théâtre Circus, invite soixante gamins à brûler les planches d'un vrai chapiteau.

TOURNÉE ROMANDE

Samedi et dimanche, divisés en deux groupes, ils étaient en répétition à Neuchâtel. Au menu: jonglage - «Piff, c'est dur, les balles, elles partent tout le

temps!...» -, acrobatie, jeu de diabolo et théâtre clown.

Pour monter le spectacle, Claude et Manuel se sont entourés de deux autres animateurs, en plus d'une chorégraphe professionnelle et de deux musiciens.

La générale se donnera le 7 juin, sur la place du Gaz à La Chaux-de-Fonds. Ensuite, le spectacle descend à Neuchâtel, puis, en juillet, le cirque partira deux semaines en tournée: Yverdon, Genève, Nyon, Lausanne et Rolle. Après l'été, les représentations reprendront dans l'Arc jurassien. Au total, il y en a déjà 40 au programme.

EN ROULOTTES, LE RÊVE

C'est la deuxième année que le Théâtre Circus juniors part à l'aventure. Mais cette année, en plus de l'expérience et du succès de l'an passé, il emporte son chapiteau et... ses roulottes. «C'est des roulottes de chantier qu'on retape nous-mêmes. Pour l'instant, on en a quatre, il nous en manque encore une».

Le rêve des mômes! Ça tombe à pic: le titre du spectacle, c'est justement «Le môme aux étoiles». Un titre qui colle à la peau de Claude, lui qui «a toujours envie d'être môme».

Les mômes, eux, le sentent bien. Tout s'apprend dans la tendresse. Ainsi conçu, le projet ne pouvait qu'en attirer des dizaines: «Il y a eu 120 inscriptions», rappelle Claude Moullet, et, bien sûr, il a fallu sélectionner. Après trois mois d'essai, on a réduit l'essaim à soixante clowns.

S. E.



Théâtre Circus juniors

En répétition ce week-end à Neuchâtel, soixante jongleurs, gitans, marchands, acrobates, clowns se préparent à partir en tournée.

(Impar-Galley)

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Neuchâtel

Patrick Lehmann Quartet

Trompettiste classique et jazz, Patrick Lehmann, ancien premier trompettiste de l'Orchestre symphonique de Bienne, a joué avec Clark Terry, Jimmy Woode et Billy Brooks. Son quartet réunit le pianiste Philippe Bovet, le bassiste Pierre-André Dougoud et le batteur François Huguenin. A l'enseigne de «Jazz at the Pommier» le Patrick Lehmann Quartet sera sur la scène du Centre culturel neuchâtelois vendredi 31 mars à 21 heures. Réservations: (038) 25 05 05. (comm-se)

Neuchâtel

Alissa Walser lit ses œuvres

Jeudi 30 mars, à 20 h 30, le Deutsch-Club de Neuchâtel accueille au Théâtre du Pommier l'écrivaine allemande Alissa Walser, née en 1961, qui lira des extraits de ses œuvres et s'entretiendra avec le public. Son premier livre, «Ceci n'est pas toute mon histoire», qu'elle présentera, a reçu le Prix Ingeborg Bachmann en 1992. (comm-se)

Neuchâtel

Le thé dansant des aînés

Il y aura bal dimanche au Casino de la Rotonde à Neuchâtel. La section neuchâteloise du Mouvement des aînés (MDA) organise en effet un thé-dansant le 2 avril, de 14 h 30 à 17 heures. On peut entrer dans la danse ou simplement venir passer un bon après-midi. Renseignements, secrétariat régional du MDA, (038) 21 44 44. (comm-se)

Caritas Neuchâtel doit compter avec la générosité

Les demandes dépassent de loin l'offre

A Caritas Neuchâtel, le bras social de l'Eglise catholique, les demandes dépassent l'offre. La générosité reste de mise. Grâce à un don spécial, l'institution boucle cependant son exercice 1994 sur un petit bénéfice.

Un don exceptionnel de 45.000 francs a permis à Caritas Neuchâtel de boucler ses comptes 1994 avec un bénéfice de 2510 francs sur un total de recettes de près de 564.000 francs. C'est la bonne nouvelle qu'ont appris les délégués des paroisses et des communautés catholiques du canton lors de leur récente assemblée annuelle. Mais la bonne nouvelle ne se répètera que si la générosité des gens se perpétue. André Jecker, président, l'a souligné tout en exhortant les délégués à faire connaître urbi et orbi les multiples activités de Caritas ainsi que l'accroissement constant de ses besoins financiers.

Dans tous les domaines, les demandes dépassent l'offre: représentant sept postes de travail, douze personnes tentent de résoudre d'innombrables problèmes. Caritas Neuchâtel ouvre en moyenne 35 nouveaux dossiers par mois! Ils ont trait bien sûr au chômage, à l'endettement, à l'accueil des réfugiés, à l'aide aux étrangers, etc.

FOSSÉ DE PLUS EN PLUS PROFOND

Dans son rapport, Françoise Currat, directrice, l'a relevé: le fossé entre riches et pauvres se creuse toujours plus. La pauvreté découle de plusieurs facteurs qui se renforcent parfois mutuellement: crise du couple, chômage, travail sous-rétribué, toxicomanie, loyers excessifs, statut précaire pour les étrangers...

Pour aider certaines familles, Caritas fait appel à des fonds privés. En 94, elle a reçu plus de

240.000 francs! De son côté, l'Etat a créé un fonds de désendettement géré en collaboration avec le Centre social protestant et Caritas. Ensemble, ces deux organismes ont mis sur pied un lieu de rencontre et de formation (RECIF) à l'intention des femmes étrangères poussées chez nous par la guerre ou la misère de leur pays. Caritas participe encore à l'envoi de nourriture et vêtements en Bosnie, à Biblio-monde, à l'atelier-école pour adolescents et adultes étrangers à La Chaux-de-Fonds. Depuis 13 ans, à l'aide de 25 bénévoles, elle exploite un magasin «Fairness» à Peseux.

Avec les années, l'éventail des tâches s'est élargi. Il était devenu nécessaire de réactualiser les statuts de l'institution. Les délégués en ont donc profité pour modifier ceux de 1971. Maintenant bien armée juridiquement, Caritas ne demande plus qu'à l'être financièrement. (se-comm)

Au Centre P.O.I.N.T de Neuchâtel

L'harmonie du corps

Comment vivre harmonieusement parmi tous les stress personnels et professionnels auxquels nous sommes confrontés chaque jour? En apprenant à connaître et comprendre votre corps, vous pourrez en faire votre ami, et mieux gérer le quotidien. C'est ce que propose le cours déjà donné trois fois avec succès au Centre P.O.I.N.T. (pour une insertion nouvelle dans le travail).

Le travail corporel en douceur et les exercices de relaxation pratiqués durant les séances peuvent être repris à la maison

et permettre ainsi à chacun de mieux faire face aux situations difficiles. Donné par Michèle Gosse, enseignante en travail corporel, c'est l'un des moyens offerts par l'Association P.O.I.N.T. pour favoriser l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Toute personne intéressée peut y participer. Le cours aura lieu de 19 h 30 à 22 h 30, le 5 avril, ainsi que les 2, 9 et 16 mai, au Centre, avenue de la Gare 41, 2000 Neuchâtel. Renseignements et inscriptions: (038) 25.76.40. (comm-se)

Neuchâtel

Une pièce pour Sarajevo

Le Mouvement pour la paix de Neuchâtel a lancé un appel pour venir en aide à l'atelier de restauration de l'Académie des Beaux-Arts à Sarajevo qui possède de nombreuses œuvres reconnues, dont une collection de peintures de l'artiste suisse Hodler. Des artistes neuchâtelois soutiennent cette action.

C'est ainsi qu'à l'enseigne d'«Un printemps pour Sarajevo 1995», vendredi 31 mars, le Mouvement présente «Oh! Les beaux jours», pièce de Samuel Beckett, interprétée par le Théâtre Tumulte. Collège de la Promenade, avenue du 1er-Mars 2, Neuchâtel, 20 heures. (comm-se)

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au **039-23 16 12**

BANQUE Procrédit

Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

DIVERS

Discretion assurée

Gibraltar 18
Tél. 038/25 19 69
2007 Neuchâtel

- Cassettes vidéo XXX vente et location, 1500 titres
- Cuir et latex
- Mode et accessoires
- Gadgets X
- Magazines pour public averti
- Prix imbattables

SEX SHOP NEW SEXYLAND
Rue de l'Etoile 1
Tél. 039/28 10 30
2300 La Chaux-de-Fonds

Hôtel du Soleil

2725 Le Noirmont

☎ 039/53 11 04

Willy et Doris Simonin

Finies les vacances!

RÉOUVERTURE

demain mercredi

14-765462

AUTOS - MOTOS - VELOS

KIA Sportage

dès Fr. 28 540.-

Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 77

132-768028

Cernier: les élus ont jeté hier soir les bases du développement communal

Il faudra passer à la caisse

L'objectif de faire passer la population de Cernier de 1900 à 2500 habitants en dix ans ne relève ni de la pure fiction ni de visées électoralistes, même si cela suppose que la commune devra passer à la caisse pour y parvenir. Le Conseil général, en acceptant hier soir le rapport sur le développement à moyen terme du village, a cependant fait comprendre, si besoin était, à l'exécutif que tout n'allait pas de soi. En particulier quand il faudra examiner les dépenses d'équipement que l'aménagement de deux nouveaux quartiers provoquera.

Prendre la décision d'adopter un rapport aussi touffu et complexe que celui que le Conseil communal de Cernier a présenté hier était en effet extrêmement important. Cette approbation va en effet lier en quelque sorte le Conseil général, surtout quand il s'agira pour lui de débloquer les quatre millions d'investissements, toutes subventions déduites, que l'équipement des deux nouvelles zones de La Forchaux-Mantel et d'Entre-les-Monts requiert. «Le rapport sur ce développement urbanistique et ses répercussions financières n'est cependant qu'une base de travail, certes politique», a précisé le président de commune Nicolas Krügel. Ce document a été accepté par les groupes radical et libéral-PPN, les socialistes en prenant seulement acte et s'abstenant de le voter.

Il y a deux ans, le Conseil communal de Cernier a fait adopter par les élus une analyse financière prospective qui recommandait une extrême prudence dans les investissements futurs. C'était assez pour que



Ecole cantonale d'agriculture

Le Conseil général de Cernier a donné hier soir son feu vert à la revitalisation de ce site.

(E-a)

contradiction entre les conclusions de cette analyse et celles du rapport soumis hier soir. Pierre-Alain Berliani, responsable des finances, lui rétorquait que c'était bien au Conseil général de donner les moyens financiers nécessaires au développement de la commune. Une augmentation des impôts se profile à l'horizon, et Laurent Krügel (PRD) a indiqué qu'il la voterait volontiers en temps voulu, si cela était nécessaire pour favoriser l'essor du village.

Les équipements des nouveaux quartiers supposeront aussi l'aménagement d'un nouveau réservoir d'eau potable, solution jugée finalement moins onéreuse qu'une liaison avec une autre commune. Un rapide calcul du conseiller communal Jean-Philippe Schenk l'a démontré, en réponse aux réserves émises par la commission financière du Conseil général, par la voix de son rapporteur, Jean-Denis Vuilleumier (PS). Après le Willy Debély (PRD) relève la

vote, acquis par 21 voix et 13 abstentions, les élus ont aussi accepté le plan spécial de revitalisation du site de l'Ecole cantonale d'agriculture, par 31 oui contre un non. Ce projet que Laurent Krügel a qualifié d'«inespéré dans la conjoncture actuelle», va aussi dynamiser le village. La commission financière (Jean-Denis Vuilleumier) a aussi relevé le problème de l'évacuation des eaux usées. Ce dernier devra être envisagé dans l'ensemble du village, vu que la

loi exige actuellement l'aménagement du séparatif.

Il est impossible de faire une omelette sans casser d'œufs, telle pourrait être la conclusion de ces débats politiques très denses. Les autorités ont donné hier soir le feu vert à dix ans de développement, confirmant par là, comme l'a relevé Nicolas Krügel, beaucoup de décisions antérieures, notamment en ce qui concerne les nouveaux quartiers. Il reste à souhaiter la venue de nouveaux habitants... Ph. C.

Rédactions

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Montmollin Tennis club dynamique

Le Tennis club de Montmollin a tenu récemment son assemblée générale. Son président, Jean-Louis Glauser, a remercié tous les membres du comité d'animation pour leur excellent travail de la saison écoulée. Les membres présents ont applaudi quand ils ont appris que les cotisations n'augmenteraient toujours pas, celles pour les familles étant par ailleurs très attractives. Le professeur de tennis du club a présenté sa démission après dix ans d'activité. Deux nouveaux licenciés lui succéderont: Laurent Schupbach pour les juniors et Philippe Benaros pour les adultes. Le succès de l'école de tennis oblige la société à prévoir du renfort pour s'occuper des enfants dans les meilleures conditions. Les courts seront remis en état rapidement pour que la saison à venir puisse débiter dans une chaude ambiance et avec un programme rempli de nouveautés. (agl)

Montmollin Enfants en ski

Le camp de ski des écoles primaires de Montmollin a été riche en activités variées. Les élèves ont eu droit la semaine dernière, à Verkorin, à un après-midi de planches à neige, une journée carnaval et une soirée musicale, organisés par leurs dix accompagnants. (agl)

AGENDA

Collège du Val-de-Travers

Le 100e en septembre

Le Collège régional du Val-de-Travers fête cette année son centième anniversaire en tant qu'institution de formation de degré supérieur. Une journée officielle, entre autres manifestations, est prévue pour le samedi 9 septembre. Au programme figurent une visite des trois établissements (rue du Temple, rue de l'Ecole d'Horlogerie et Place de Longereuse), lesquels seront animés pour l'occasion, des expositions au collège de Longereuse, une partie officielle à la Salle Fleurisia suivie d'un repas et d'une partie récréative. (mcd)

Les Geneveys-sur-Coffrane

Programme complet à La Coudraie

L'école Rudolf Steiner La Coudraie, aux Geneveys-sur-Coffrane, a ouvert ses portes samedi à la population pour l'orienter et l'informer sur l'originalité de sa pédagogie.

Les enseignants ont tout d'abord reçu les visiteurs dans les classes où les élèves ont présenté leurs travaux. Au cours de deux exposés pédagogiques, les enseignants ont pu faire plus ample connaissance avec le public et répondre à ses questions. Vu le nombre élevé d'élèves de l'école - actuellement près de 130 -, il a été décidé d'ouvrir dès

la prochaine rentrée scolaire une neuvième classe. Ainsi La Coudraie, avec ses deux jardins d'enfants, dispensera désormais son enseignement pendant la totalité des degrés de la scolarité obligatoire. Ce beau résultat couronne dix années d'efforts.

Patrick Immer, nouveau maître de 1re année, a indiqué que la pédagogie de Rudolf Steiner n'avait pas pour but d'être équivalente à celle de l'école publique. Elle permet plutôt à l'élève de trouver le chemin qui lui convient le mieux, par la reconnaissance de ses propres capacités. Des enfants issus de tous les milieux sociaux fréquen-

tent La Coudraie. Même s'ils ne sont pas soumis au stress de l'école publique, ils sont astreints à un train de règles précises auxquelles ils doivent se référer.

De même, ils ne sont tenus à passer un examen que lors du passage du jardin d'enfants en première classe. L'école n'est pas équipée pour recevoir des élèves souffrant d'handicaps lourds. Le travail en profondeur qui s'y réalise, notamment par le biais des activités artistiques et rythmiques, peut cependant largement contribuer à résoudre des problèmes d'apprentissage souvent graves. (mh)

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Vols à gogo!

A peine âgé de vingt ans, A.A. aurait dû comparaître, hier, en audience préliminaire, devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Le jeune homme, qui a fait défaut, est prévenu de vols, de délit manqué de vol, de dommages à la propriété et d'incendie intentionnel.

Le 2 novembre de l'an dernier, A.A., domicilié dans le Val-de-Marne en France, commettait divers vols à Corcelles, Couvet et Travers. Le butin, composé de numéraire, de bijoux et d'objets divers, est estimé à plus de 22.000 francs. A la fin du même

mois, A.A. remettait cela, accompagné d'un comparse, à Müntschenier, canton de Berne, à Couvet et aux Verrières. Cette fois aussi, la valeur des objets dérobés avoisine 20.000 francs.

A.A. s'introduisait dans les maisons par effraction, de jour généralement. Ses techniques préférées? Elles consistent à défoncer une porte à coup de pied ou briser une fenêtre à l'aide d'une pierre. Lors du vol commis aux Verrières, A.A. et son comparse n'y sont pas allés de main morte, urinant sur un tapis, brisant des bouteilles, jetant des objets au sol, lacérant un canapé... Sans oublier de quitter

les lieux en prenant garde d'allumer toutes les plaques d'une cuisinière électrique et provoquant ainsi un début d'incendie!

Hier, le président Schneider a tiré au sort les noms des jurés et des suppléants en vue de l'audience de jugement dont la date n'est pas encore fixée. Il s'agit, d'une part, de Jacques Baehler et de Jacques-Aurèle Guye, et, d'autre part, d'Armand Clerc et Colette Codoni. (mcd)

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Adrien Simon-Vermot, greffier.

Fleurier: réception des nouveaux citoyens

A la bonne franquette!

Les autorités fleurisanes ont pour habitude d'accueillir les jeunes filles et jeunes gens qui entrent dans la vie civique de la localité le vendredi soir précédant le traditionnel carnaval. Cette année, ils ont été vingt-trois à répondre à leur invitation, occasion de se retrouver et de passer ensemble un agréable moment autour d'un repas et d'un bon verre de vin.

«Cette réception se veut avant tout sympathique et conviviale, plus que cérémonielle. Elle permet aux nouveaux citoyennes et citoyens de faire la connaissance des personnes qui sont à la tête du village. Par ailleurs, nous demandons à une personnalité non officielle de présenter ses activités. Cette fois-ci, le choix s'est porté sur Valérie de Portalès et sur ses engagements dans des domaines aussi variés que la protection civile et le tir», explique Willy Tâche, président

de commune. L'un après l'autre, ses collègues Raoul Jeanneret, Jean-Paul Perrenoud, Denis Berthoud et Yves Bailloids ont ensuite évoqué succinctement leurs différents dicastères.

Chacun a pu apprendre que le ménage communal tourne avec seize millions de francs de dépenses et... quinze millions de francs de recettes; c'est là qu'il y a un petit problème! En outre, les responsables cherchent encore et toujours du monde à la protection civile et aux pompiers. S'il est trop tôt ou trop tard pour parler de la crèche, le délicat dossier des chômeurs reste un sujet de préoccupation, tant il prend des proportions de plus en plus impressionnantes. Un tour de table des jeunes a révélé la présence d'un certain nombre de gymnasiens dans la salle; élément qui a fait dire à M. Tâche «qu'il valait la peine de maintenir le gymnase au Val-de-Travers». (paf)



Nouveaux citoyens

Une réception plus conviviale que cérémonieuse. (Favre)

Banque Raiffeisen du vallon de Saint-Imier

Une croissance remarquable

Les turbulences qui ont affecté le monde bancaire suisse l'an dernier n'ont pratiquement pas touché les banques Raiffeisen, dont la structure coopérative et les principes inchangés se sont révélés plus efficaces que jamais. Celle du vallon de Saint-Imier a d'ailleurs enregistré en 1994 une croissance remarquable, à tous les niveaux de ses activités.

l'excellente fanfare Brass-Band de Villeret.

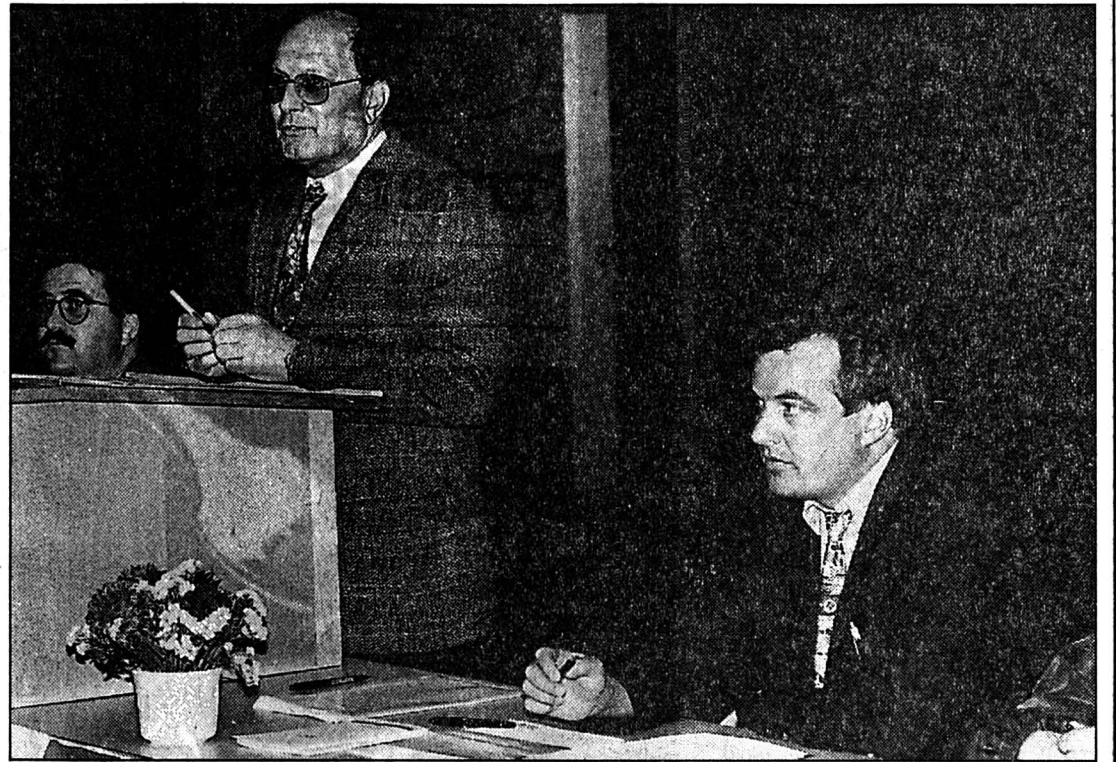
+ 11,7% AU BILAN

Excellente valeur comparative pour les banques, la somme du bilan a progressé l'an dernier, pour la Raiffeisen régionale, de 11,7% (de 46,92 à 52,42 millions de francs). Une croissance nettement supérieure à la moyenne du secteur, soulignait dans son rapport le gérant, Michel Boillat, non sans apporter des détails chiffrés: les fonds confiés par les sociétaires ont atteint en 1994 un total de 45,6 millions de francs (+ 11,7%), qui se répartissaient en obligations de caisse (5,89 millions), en dépôts d'épargne (35,68 millions), en livrets et carnets de dépôt (3,5 millions) et en créances à vue (528.000 francs).

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Raiffeisen du Vallon, tenue vendredi dernier à Villeret, a donc pris connaissance de chiffres réjouissants et d'un développement constant, que lui ont présentés Jean-Pierre Pini, président du conseil d'administration, et Michel Boillat, gérant.

Une assemblée optimiste, d'autant plus qu'elle était rehaussée par les productions de

A l'actif figurent des prêts et crédits pour un total de 47,55 millions (+ 17,7%), dont 37,7 millions (+ 10,3%) concernant des placements hypothécaires. Et Michel Boillat de relever encore que la principale source de produit fut une fois de plus



Villeret

Jean-Pierre Pini (debout), président du conseil d'administration, et Michel Boillat, gérant de la Banque Raiffeisen du vallon de Saint-Imier: toutes les raisons de se réjouir! (Gerber)

Du nouveau à Saint-Imier

Jean-Pierre Pini, président du conseil d'administration, dispensait vendredi des informations aux sociétaires quant au futur déménagement de la Banque Raiffeisen de Saint-Imier. Un établissement qui s'installera dans l'ancien immeuble Terraz, déjà propriété de la banque et pour la rénovation et transformation duquel l'Union suisse a donné son aval.

Une étude de faisabilité sera lancée prochainement, qui déterminera notamment les besoins exacts de la banque et les possibilités de louer une partie de la surface disponible. Parallèlement, le conseil d'administration se préoccupe également de la vente des locaux actuels, sis à la rue du Temple.

Autre bonne nouvelle, l'engagement de Christian Huguenin, de Saint-Imier, qui assume les tâches de remplaçant du gérant, depuis le 1er décembre dernier. (de)

l'excédent d'intérêts: 561.000 francs, à savoir une croissance de 17,3%.

Autres paramètres de développement, le nombre des sociétaires, à savoir 1124 en 1994 (contre 1072 en 93 et 977 en 92), l'évolution de la somme totale du bilan (52,42 millions en 94, contre 46,92 en 93 et 41,40 en 92), ainsi que la croissance significative du compte sociétaire (10,25 millions l'an passé, contre 5,8 millions en 93).

Jean-Pierre Pini, président du conseil d'administration, s'attachait dans son rapport à quelques chiffres relatifs à l'Union suisse Raiffeisen. Une union qui a affiché l'an dernier un taux de croissance double de celui des autres groupes bancaires, tant pour la somme du bilan que pour les crédits hypothécaires et les fonds de la clientèle. Le mouvement Raiffeisen compte actuellement près de 600.000 membres sur l'ensemble du pays.

Et M. Pini de souligner que si les banques Raiffeisen n'ont guère été affectées par les turbulences du monde bancaire, l'an dernier, c'est à leurs principes fondateurs qu'elles le doivent. Principes qui définissent des limites d'octroi prudentes en matière d'avances, prêts et crédits, la limitation de l'activité commerciale à sa circonscription, l'octroi de crédits contre garantie aux seuls sociétaires, ainsi que l'enracinement local des établissements. (de)

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVE

Dans «Macolin» Découvrez l'acrogym

L'acrogym, ou l'acrobatie avec partenaire, est accessible à chacun, pour autant que l'on combatte les préjugés de dangers et d'inaccessibilité qui lui sont liés. Grâce à ses nombreuses qualités, l'acrogym trouve une application dans toutes les disciplines sportives. Ce sujet est développé dans la revue «Macolin» numéro 3, qui vient de sortir de presse. Cette revue de l'Ecole fédérale de sport n'est pas vendue en kiosque; on l'obtient donc en s'adressant à la rédaction, EFSM, 2532 Macolin, téléphone (032) 276 299. (comm)

AGENDA

Sornetan

Le diagnostic prénatal
Dans le cadre de ses «Dialogues du mardi», le Centre de Sornetan propose aujourd'hui mardi 28 mars (19 h 45) une soirée consacrée au diagnostic prénatal et à ses peurs. Elle mettra en dialogue Jean-Marie Thévoz, professeur d'éthique à Genève, et Hans-Ulrich Germann, théologien à Berne. La question du diagnostic prénatal intéresse non seulement tous les couples en attente d'enfant, mais également toutes les personnes préoccupées par l'aspect moral découlant du développement rapide des techniques médicales. Invitation cordiale à toutes et tous. (comm)

Promotion économique du canton de Berne

La région Jura bernois - Bienne - Seeland favorisée

Avec une part de près de 40% des projets, la région Jura bernois - Bienne - Seeland profite très fortement de l'activité menée par la Promotion économique du canton de Berne. Une activité en hausse l'an dernier.

Dans le cadre de ses activités directes et indirectes d'encouragement, la Promotion économique du canton de Berne (PEB) a soutenu l'année dernière 156 entreprises. Ces entreprises ont ainsi été encouragées dans leurs projets d'investissements, par le biais de cautionnements, de prise en charge des intérêts et de contributions à l'investissement. Ces projets entraînent des investissements liés pour une somme globale de 120 millions

de francs (contre 100 millions en 1993) et la création de 600 nouvelles places de travail (500 en 93) dans environ 140 entreprises occupant au total 1400 employés.

De plus, 600 entreprises ont bénéficié des services de conseil et d'intermédiaire dispensés par la PEB, notamment dans les domaines suivants: recherche de lieux d'implantation, démarches auprès de l'administration, recherche de financement et promotion du site. Ainsi la PEB a-t-elle poursuivi son expansion en 1994, après avoir quasiment doublé son activité en 1993 déjà.

Concernant l'activité de promotion du canton de Berne comme place industrielle, 1994 a été une année fructueuse. Les

implantations de Staar Surgical S.A. à Nidau (en provenance de Californie et active dans la technique médicale) et de Sarner Cristal à Uetendorf (verres de cristal) ont constitué deux réussites marquantes.

En terme quantitatif, il est prévisible que le nombre d'affaires traitées durant l'année en cours s'inscrit dans un volume encore croissant par rapport à 1994. Bien que les demandes d'aides soient en constante augmentation, les moyens financiers à disposition pour les aides directes aux entreprises ne subissent pas d'augmentation notable. Par contre, la promotion sur le marché le plus important, à savoir celui des Etats-Unis, sera encore intensifiée. (comm)

La liquidation de la FJB semble tarder Défunte, et pourtant...

Une interpellation du député Verdon s'attache à la liquidation de la FJB, une défunte qui met bien du temps à disparaître vraiment, semble-t-il...

Le député agrarien Jean-Pierre Verdon saisit effectivement les autorités cantonales au sujet de la défunte Fédération des communes du Jura bernois, rappelant qu'elle a cessé officiellement d'exister le 1er juillet dernier, tandis qu'entraîne en vigueur la Loi sur la participation politique du Jura bernois. Et depuis, on le sait, les organes qui remplacent cette fédération, à savoir le Conseil régional et la Conférence des maires, sont entrés pleinement en fonction.

Soulignant que la FJB avait été mise au courant suffisamment tôt sur l'échéance du 1er

juillet 94, l'interpellateur demande si le conseil n'avait pas pour tâche de régler les affaires courantes et de procéder dans de brefs délais à la liquidation de cette fédération. Une question motivée par le fait que ladite liquidation semble prendre bien du temps, relève-t-il, non sans demander pourquoi?

Le député Verdon souhaite savoir si le Conseil de la FJB se réunit encore, et le cas échéant dans quel but et à quelle fréquence.

Last but not least, l'interpellateur dit avoir appris que le FJB a sollicité des institutions régionales pour une éventuelle participation à la Foire de Zoug (Zugger Messe). Il aimerait qu'on lui explique les raisons de telles démarches de la part d'une institution censée être en phase de liquidation... (de)

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER

À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX HORIZONS...

SARDAIGNE - CORSE

8 - 19 mai, 12 jours, Fr. 2250.-

LES POUILLES - GARGANO - LES TRULLI

10 - 18 juillet, 9 jours, Fr. 1695.-

ALLEMAGNE DU NORD - DANEMARK

17 - 28 juillet, 12 jours, Fr. 2480.-

Demandez notre programme

Renseignements et inscriptions:

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65, Tél. 039/24 15 24 ou auprès de votre agence de voyages

DIVERS

Demande à acheter HORLOGERIE ANCIENNE
Montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, livres et documentation sur l'horlogerie.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
☎ 038/57 26 95 ou 25 32 94

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67 chaque jeudi de 16 à 19 h.
Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19a chaque mercredi de 16 à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 132-765482

Transporteur indépendant VL, camion et remorque 40 m³, recherche transports: Suisse, France, Italie
☎ 039/28 45 26 ou 077/31 72 33

Achetez au plus haut prix VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89

IMMOBILIER

A louer à la semaine **CHALET**
Tout confort. Panorama exceptionnel!
HAUTE-NENDAZ
Appartement de 8 lits ou studio de 4 lits
Prix très intéressant (libre à Pâques)
Renseignements: ☎ 039/26 63 69

VS - différentes régions - du constructeur Chalets dès 180'000.-
Tél. 027/55 30 53 - Natel 077/28 18 69

Feu: 118

SPECTACLES - LOISIRS

INVITATION CORDIALE

aux rencontres à LA TANNE

avec Werner K. Honsalek

Du mercredi 29 mars au samedi 1 avril à 20h et dimanche 2 avril à 13h45

Thème:

ENTREVUES AVEC JESUS

Organisation: Assemblée Chrétienne La Tanne

Renseignements: 032- 914 263 ou 912 514



ROC croque.



Vous vous privez de dessert alors que vous avez sauté l'entrée. Et dans votre verre, d'un précieux nectar, vous vous contentez de la moitié ! C'est ce que vous faites si votre pub reste attablée aux seuls bords du Léman. On est fin gourmet de Porrentruy à Sion, aux tables de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Fribourg. On y mange bien, au restaurant comme en famille, puisqu'on y consomme annuellement pour 3,8 milliards de produits alimentaires.

Les 375'000 convives qui dégustent quotidiennement les six titres de ROC - Romandie Combi auraient de l'appétit pour vos nouveautés et spécialités culinaires. En votre absence publicitaire, ils boivent et se régalent des produits de vos concurrents. Mais toujours ils croquent avec ROC. Encore des questions ? N'hésitez pas à nous contacter. PUBLICITAS, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, téléphone 039 21 04 10.



ROMANDIE COMBI

ROC around the clock.

14-765195/ROC

IMMOBILIER



A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

STUDIOS NON MEUBLÉS

Parc 23 Fr. 465.— tout confort
Serre 55 Fr. 448.— tout confort, cuisine agencée

STUDIOS MEUBLÉS

Charrière 37 Fr. 257.— chambre, confort
Charrière 89 Fr. 564.— confort
Léopold-Robert 114 Fr. 625.— confort
Parc 23 Fr. 518.— tout confort

APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE NON MEUBLÉS

Biaufond 18 Fr. 552.— confort
Charrière 87 Fr. 470.— tout confort
Charrière 89 Fr. 473.— tout confort, conditions avant.
Crêt 11 Fr. 420.— confort
Doubs 13 Fr. 600.— confort, rénové
Léopold-Robert 75 Fr. 535.— tout confort
éventuellement poste de conciergerie à disposition
Locle 21 Fr. 515.— tout confort
Parc 8 Fr. 580.— confort

APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE MEUBLÉS

Charrière 87 Fr. 536.— tout confort
Charrière 87a Fr. 468.— tout confort
Charrière 89 Fr. 560.— tout confort, conditions avant.
Confédération 25 Fr. 580.— tout confort, cuisine agencée
Paix 19 Fr. 613.— tout confort

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES SANS SALLE DE BAINS

Fleurs 15 Fr. 250.— + ch., sans confort

APPARTEMENTS DE 2 ET 2½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

Biaufond 18 Fr. 782.— confort
Crêts 118 Fr. 778.— confort, conditions avant.
Forges 29 Fr. 610.— tout confort, cuisine agencée
Jacob-Brandt 55 Fr. 800.— tout confort
Léopold-Robert 68 Fr. 933.— confort, terrasse
Nord 54-56 Fr. 656.— confort
Numa-Droz 58 Fr. 678.— tout confort, cuisine agencée
Puits 9 à convenir confort

APPARTEMENTS DE 3 ET 3½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

Balance 10 Fr. 812.— confort
Beau-Site 3 Fr. 1100.— tout confort, cuisine agencée
Bellevue 22 Fr. 995.— confort
Blaise-Cendrars 2 Fr. 567.— confort, HLM
Commerce 91 Fr. 620.— + charges, tout confort, cuisine agencée
Crêt 16 Fr. 756.— confort
Crêts 118 Fr. 970.— confort, conditions avant.
D.-Pierre-Bourquin 5 Fr. 645.— confort
Locle 21 Fr. 1052.— confort, cuisine agencée
Musées 58 Fr. 991.— tout confort, balcon, cuis. ag.
Numa-Droz 88 Fr. 1010.— tout confort, cuisine agencée
Numa-Droz 159 Fr. 1020.— tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENTS DE 4 ET 4½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

A.-Marie-Piaget 29 Fr. 1200.— tout confort, cuisine agencée
A.-Marie-Piaget 31 Fr. 1326.— tout confort, cuisine agencée
Beau-Site 3 Fr. 1300.— tout confort, cuisine agencée
Champs 1 Fr. 1500.— tout confort, cuisine agencée
Cure 2 Fr. 1320.— tout confort, cuisine agencée
Gentianes 40 Fr. 1252.— tout confort, cuisine agencée
éventuellement poste de conciergerie à disposition
Léopold-Robert 70 Fr. 1200.— tout confort, deux réduits
Numa-Droz 88 Fr. 1450.— duplex, confort, cuis. agen.
Paix 19 Fr. 1350.— tout confort, cuisine agencée
Paix 89 Fr. 1198.— confort
Pont 4 Fr. 1150.— + charges, confort
Progrès 129 Fr. 1750.— tout confort, cuisine agencée
Serre 55 Fr. 1200.— tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENTS DE 6 ET 6½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

Léopold-Robert 68 Fr. 1410.— + charges, confort
Léopold-Robert 70 Fr. 1475.— tout confort, cuisine agencée

Pour tous renseignements, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA
Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

MEMBRE
UNPI

132-768593



IMMOBILIER

vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE - CORSE - ATLANTIQUE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1995 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06
22-264865/ROC

A vendre à La Chaux-de-Fonds dans petit immeuble à la campagne

MAGNIFIQUE DUPLEX DE 6 PIÈCES de 160 m²
Totalelement rénové, cuisine agencée, cheminée, deux salles d'eau, galerie ouverte sur un grand living, poutres apparentes
AGRÉABLE APPARTEMENT DE 4 PIÈCES de 100 m²
Semi-rénové, cuisine ouverte sur le living, cheminée

Situation unique avec jardin superensoleillé
En cas d'intérêt, appelez le 039/26 86 06

132-768762



A vendre à Mont-Soleil

Villa individuelle de 4 pièces. Cuisine agencée, cheminée de salon, grande mezzanine, jardin d'hiver, deux salles de bains dont une équipée de douche. Accès direct au jardin. Garage double.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE
UNPI

132-768908



Mobilhome

10 x 3 m, 180 m² de terrain entre Villeneuve et Aigle. Fr. 21 000.—
☎ 021/646 28 11
22-292789

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
22-295939



À VENDRE, La Chaux-de-Fonds au cœur de la ville dans immeuble grand confort APPARTEMENT 4½ PIÈCES AVEC GARAGE

Comprenant living-salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau. Cave. Surface habitable 115 m². Ensoleillement maximum, vue imprenable.

Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-768815

Feu: 118

La Chaux-de-Fonds

Merveilleusement situé sur l'artère principale au centre ville (avenue Léopold-Robert)

A vendre en copropriété par étages

Hôtel Fleur-de-Lys*** SSH (et son restaurant)

Hôtel: y compris fonds de commerce
Restaurant: exploité par un locataire avec bail

Restaurant de 100 places et salle particulière de 24 places, 28 chambres d'hôtel

toutes entièrement rénovées en 1986

Pour tous les renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à:

M. Max Koçan
Avenue Léopold-Robert 13, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 37 31. Fax 039/23 58 51

28-15637

A remettre à La Chaux-de-Fonds pour fin 1995

COMMERCE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE

avec appartement de 4 pièces attenant

Ecrire sous chiffre P 132-768925 à Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds

Quartier Orée-du-Bois La Chaux-de-Fonds

TRÈS GRANDE ET MAGNIFIQUE VILLA MITOYENNE DE 5½ PIÈCES

- emplacement et ensoleillement maximum
- d'une surface habitable d'environ 290 m²
- accès direct depuis le garage double
- aménagements de grand luxe
- cheminée de salon
- trois salles d'eau

Financement personnalisé par notre système exclusif CCI (coopérative de cautionnement immobilier) avec LPPE

Demandez une notice ou sollicitez une visite sur place.
132-767871

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

Vague de bostryches: course contre la montre en Ajoie

Les sapins blancs décimés

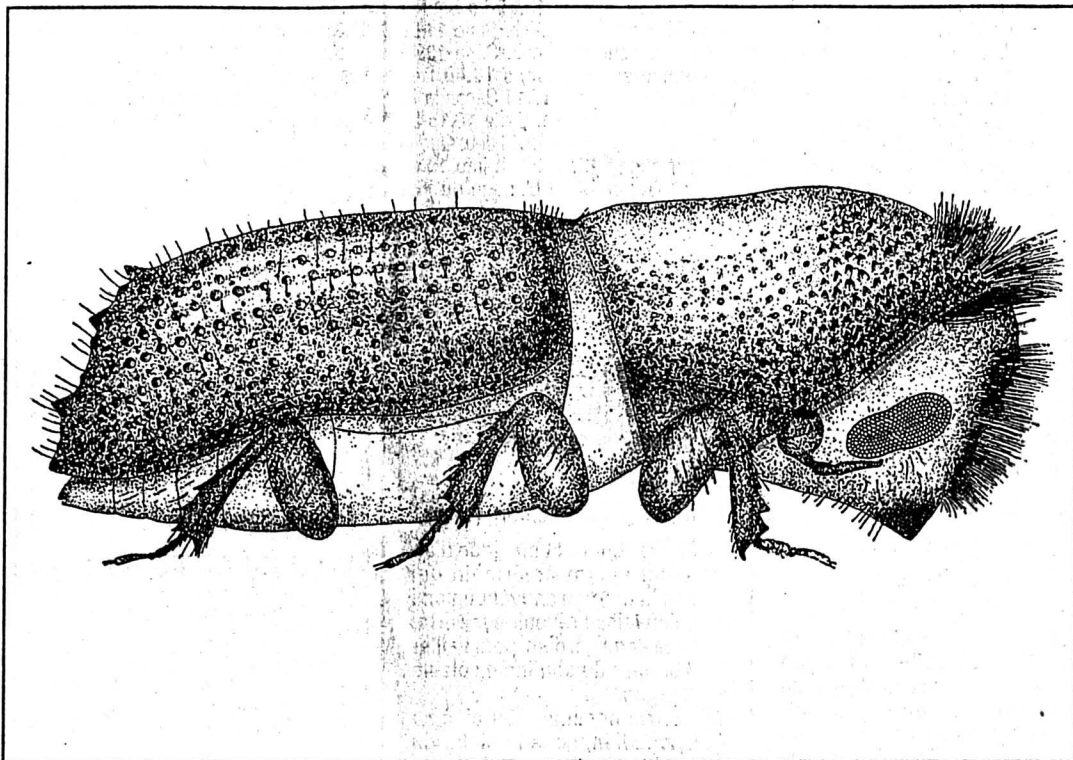
En quelques jours, les gardes forestiers d'une dizaine de communes ajolotes, de Roche-d'Or à Charmoille, soit l'ensemble du pied nord du Mont Terri, ont constaté un dépérissement fulgurant des sapins blancs qui forment l'ossature de leurs forêts.

Des spécialistes de Birmensdorf sont venus apporter leur verdict: trois insectes proches des bostryches pullulent dans ces sous-bois. Ce phénomène, unique pour l'heure en Suisse, nécessite des mesures d'urgence. En un mois, ce sont 10.000 m³ de bois, soit la moitié de ce qui est coupé annuellement, qui devront être évacués. Ce fléau serait dû à trois causes.

Ingénieur forestier pour l'Ajoie, c'est Michel Monnin qui a tiré la sonnette d'alarme. Malgré un temps humide, il a constaté voici un mois que des arbres commencent à sécher. Bizarre.

TROIS CAUSES?

Les spécialistes de Birmensdorf sont venus faire un état des lieux. Ils ont constaté que les sapins blancs de la chaîne du Mont Terri étaient largement colonisés par trois sortes d'in-



La femelle du scolyte curvidenté

Repérés par les spécialistes de Birmensdorf, trois types d'insectes, dont celui-ci, assèchent les sapins blancs.

sectes (le scolyte curvidenté, le pityokteines spinidens et le vorontzovi). Par pans entiers, des coins de forêts viraient au rouge. Ces bestioles nichent en effet sous l'écorce, prolifèrent et sucent la sève.

En peu de temps, l'arbre est sec. C'est une énigme de savoir pourquoi ce genre de bostryches s'est développé en Ajoie plutôt que dans le reste de la Suisse. Michel Monnin apporte trois explications. Primo, l'an passé,

le printemps a été particulièrement humide et l'été-automne chaud et sec en Ajoie, ce qui favorise la prolifération de ces insectes.

Secundo, au vu de la faiblesse du marché du bois, nombre de

propriétaires se désintéressent de leurs forêts. Le bois de feu n'est plus rentable et traîne au sol. Il en est de même des cimes laissées à l'abandon. Ce sont autant de sites où ces insectes prolifèrent.

MESURES URGENTES

Une troisième raison, historique celle-ci, est avancée. En principe, le sapin blanc n'aurait rien à faire dans la basse plaine d'Ajoie. Ce n'est pas son habitat naturel. Ce sont les Princes-Evêques de l'époque qui avaient largement planté ce résineux voici trois siècles pour avoir du bois de construction. Autant dire que cette espèce est plus fragile hors de sa zone de prédilection.

Pour enrayer ce fléau et éviter qu'il ne contamine les districts voisins, une cellule de crise et une opération d'envergure a été mise sur pied. Jusqu'à Pâques, ce sont 7500 m³ de bois malade qui seront abattus et 3000 m³ de bois renversés qui doivent être évacués.

Tant les propriétaires de forêts que les conseils communaux ont été priés de faire diligence. Un lieu de stockage intermédiaire, éloigné des forêts, devra être trouvé, car la moitié de cette coupe partira à l'exportation vers la France.

Mgo

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Girolles copiées

Action contre Bodum

Une plainte assortie d'une perquisition et d'une saisie a été adressée contre le fabricant d'ustensiles au design moderne «Bodum» dont la succursale suisse se trouve à Lucerne. Cette plainte a été déposée par Nicolas Crevoisier de Lajoux qui est l'inventeur de la girolle. Son brevet aurait été copié par la firme «Bodum» et un nombre important de contrefaçons ont été saisies dans la firme lucernoise. Selon «Le Matin» d'hier, c'est l'ancien ministre Pierre Bøillat qui s'occupe de ce dossier en tant qu'avocat. Ces copies interviennent au moment même où la nouvelle fromagerie de Saignelégier est prête à se lancer dans la production industrielle de têtes-de-moine. (mgo)

Accident de Porrentruy

Identité de la victime

Dimanche après-midi, vers 14 h 15, un tragique accident est survenu sur le tronçon Porrentruy-Courgenay. Un jeune motocycliste est entré en choc frontal avec une voiture arrivant en sens inverse. Il devait décéder durant son transfert à l'hôpital. Il s'agit d'Emmanuel Chevrolet de Porrentruy âgé de 22 ans. (mgo)

Info-Chômage

Le créateur d'entreprise

Le troisième numéro d'Info-Chômage est sorti de presse. On y découvre une rubrique sur le métier de sommelier-sommelière, une autre touchant à la définition juridique du travail convenable. Le sujet central a trait à la création de sa propre entreprise et le cours qui s'y rapporte. Le programme des formations disponibles, le marché du travail, les métiers de l'An 2000 et la présentation d'une BD intitulée «Objectif emploi» complètent ce numéro. (mgo)

Transjurane

Deux dépliants

Deux publications relatives aux travaux engagés sur la Transjurane sortent de presse. Ces deux petits dépliants ont trait à la tranchée ouverte de Develier et au viaduc des Esserts non loin de Courfaivre. On y découvre les problèmes techniques rencontrés, leurs solutions et le programme des travaux, tout ceci largement éclairé de photos. Sur demande, ces documents peuvent s'obtenir auprès des Ponts et Chaussées (cp 320 à 2800 Delémont). (mgo)

Bizarrie à Cœuve

Une classe enfantine sauvage

C'est le député de Combat socialiste André Parrat qui soulève le lièvre. Il relève dans une interpellation adressée au Gouvernement jurassien qu'une polémique malsaine a affecté l'école enfantine de Cœuve. Les choses se sont envenimées au cours des années et un recours a

obligé le Département de l'éducation à intervenir.

L'enquête menée n'a pas débouché sur les mêmes conclusions que le groupe de parents mécontents et la commission d'école. Un certain nombre de parents ont donc retiré leurs enfants et ils dispensent à tour de

rôle l'école aux petits. C'est ce qui s'appelle une classe sauvage. Aussi le député de Delémont demande-t-il à l'exécutif jurassien s'il entend régulariser cette situation, combien coûte à l'Etat ce genre de situation et si des cas analogues sont en vigueur dans la République. Mgo

Au cinéma du Noirmont

Deux films du Sud



Une image du film indien «Le rêveur»

Réalisé par Nabyendu Chatterjee.

Fidèle à son habitude, Ciné-club au Noirmont affiche au programme de son Ciné-Club des films projetés récemment dans le cadre du Festival de Fribourg.

Cette année, deux films du Sud sont au menu: «Dernières images du naufrage» est argentin et sera projeté ce soir mardi

28 mars (à 20 h 30) tandis que «Le rêveur», film indien datant de 1993, est programmé pour le 4 avril prochain. Réalisé en 1989 par Eliséo Subiela, les «Dernières images du naufrage» rapporte l'histoire d'un homme qui rêve de devenir un écrivain célèbre. Il croit tenir son sujet en retenant une femme qui s'apprête

à se jeter sous un train avant d'avouer qu'il s'agit d'un stratagème pour lever des clients... Quant au film indien de Nabyendu Chatterjee, il rapporte l'histoire d'un tisserand qui, au sortir de la guerre, refuse de céder aux trafiquants du marché noir qui vendent le fil à des prix exorbitants... Mgo

Actes de l'Emulation

Un volet politique

Avec chaque retour du printemps paraissent les «Actes» de la Société jurassienne d'émulation. Ceux de 1994 ont été présentés lundi à Porrentruy par le président Claude Juillerat, entouré des responsables de publication Philippe Wicht et Claude Rebetz.

Nonante-septième du genre, l'édition 1994 contient, en plus de la partie administrative, des rubriques consacrées aux sciences sociales et naturelles, aux arts, aux lettres et à l'histoire; le tout en 390 pages tirées à 2200 exemplaires.

L'Emulation maintient le cap et compte plus de 2000 membres, les adhésions surpassant légèrement les démissions et les décès. Les «Actes» 1994 se présentent sous une nouvelle couverture et dans une typographie modernisée agrémentée de tableaux, de graphiques et d'encadrés qui en rendent la lecture moins austère.

L'HISTOIRE ET LE PATOIS

La partie artistique est consacrée à Francis Monnin, dont plusieurs reproductions de tableaux enrichissent l'ouvrage. En lettre, outre les hommages à Bernard Comment et Auguste Viatte, on trouve la chronique littéraire consacrée à huit ouvrages parus dans l'année.

En histoire, Bernard Froidevaux présente la généalogie des Froidevaux de Goumois, et Ludwig Eschenlohr les recherches sur le fer dans le Jura, suivies par un colloque consacré à l'enseignement de l'histoire. On trouve encore une partie de l'enquête de Sabine Lehmann sur la pratique du patois dans les trois districts du canton.

Sur le plan scientifique: François Guenat présente la collection d'oiseaux du Musée des sciences, Michel Blant une étude sur les chauves-souris, Robert Christe le rôle clinique de la parole. Docteur en mathématiques, Jean-Marie Moine, enseignant à La Chaux-de-Fonds, se demande si «les nombres entiers premiers sont toujours premiers?»

Les «Actes» s'ouvrent sur un texte de sciences sociales de Jean-Claude Rennwald qui suscitera sans doute une polémique. Il analyse le pouvoir du canton et des communes, juge qu'il favorise le gaspillage et propose de supprimer les districts et de grouper les communes. Ces idées hardies, parentes du cercle électoral unique qui divise présentement le Parti socialiste, donneront assurément naissance à un débat. Il est prématuré de dire ce qu'il en sortira.

V. G.

Commémoration du 8 mai

L'idée de J.-Cl. Rennwald

Alors même que les Chambres fédérales viennent de décider de tenir une session extraordinaire le 7 mai prochain pour marquer le cinquantenaire de la capitulation allemande et surtout pour manifester la gratitude des Suisses envers les combattants de la liberté, le député Jean-Claude Rennwald (PS) reprend l'idée au niveau jurassien mais sous un autre angle. Il souligne d'abord l'attitude ambiguë du Conseil fédéral qui a dépensé plusieurs millions en 89 pour célébrer la Mobilisation et sa discrétion pour le cinquantenaire. Le député de Courrendlin montre du doigt l'époque des discours de Pilet-Golaz, ou celui de Von Steiger affirmant que la barque était pleine alors que la traque aux Juifs et le travail de l'industrie suisse pour les puissances de l'Axe battaient son plein. Aussi Jean-Claude Rennwald propose-t-il que la matinée du 8 mai soit consacrée à une leçon consacrée à ces événements dans les écoles secondaires, professionnelles et moyennes de l'ensemble du Jura. Mgo

Double exposition neuchâteloise pour Martial Leiter

Tellement lucide...

Certains lecteurs de L'Impartial se souviendront peut-être y avoir vu des dessins signés Leiter.

Sinon, «Le Monde» et d'autres publications suisses et étrangères auront attiré leur attention sur les talents de dessinateur, d'humaniste et d'artiste de ce Fleurissant vivant à Lausanne et dont deux galeries neuchâteloises présentent actuellement les travaux de presse et d'autres, plus intimes, réalisés récemment, avec une rage, une urgence et une réussite absolument remarquables.

Isolement, consommation, pollution, destruction, secte, réfugiés, nationalismes, exclusion, tels sont les thèmes récurrents qui préoccupent Martial Leiter, pour qui l'homme - cet apprenti-sorcier et sa fragile condition -, est toujours au centre de l'œuvre. Pris dans sa complexité, ses affolantes bêtises, sa grandeur et sa bassesse, entre tendresse, ricanelements désespérés et danse macabre.

A l'encre de Chine, avec la folle précision du burin (Leiter est également graveur et notamment lauréat de la 9e Triennale internationale de Granges en 1982), l'artiste renvoie un miroir grinçant de notre monde, un peu à

la manière des Jérôme Bosch ou autre Niklaus Manuel Deutsch. Les visages de ses rameurs anonymes rappellent ceux mis en scène dans «Le nom de la rose», leur entassement une scène de bataille de Paolo Ucello. Ici, un avion en mission civilisatrice grimace un sourire avant de larguer ses bombes à l'invitation de la mort; là le triste vainqueur d'un peuple à genoux et humilié sur fond de puits de pétrole en feu démontre à l'envi que les maîtres ont toujours une âme de valet et un bal de sylphes éthérés au goût de victoire sans gloire donne un haut-le-cœur. Leiter, qui a toujours dénoncé les horreurs de son temps, la cruauté des hommes et les blessures d'un siècle qui saigne, avec une rare lucidité, n'a pas digéré la guerre du Golfe. Il n'est pas le seul. Et il observe, note et dessine tout ce qui a suivi, les craquements de l'Europe et du monde, la course au profit sous toutes ses formes qui ne cesse de nous éloigner de l'humanisme le plus élémentaire.

Son œuvre est forte, cinglante; plus intime, tel ce grand visage au regard intérieur, elle est belle et bouleversante.

● Hauterive, Galerie 2016 et Neuchâtel, Galerie de la Tour de Diesse, jusqu'au 8 avril



«L'escorte», 1994
Encre et lavis, 820 x 540 mm.

(Bétant-sp)

Beatles

McCartney et Yoko Ono ami-ami

Après plus de vingt ans d'hostilités, Paul McCartney et Yoko Ono seraient en bonne voie de réconciliation, au point que la veuve de John Lennon aurait accepté de donner à Paul McCartney certaines des chansons inachevées du mythique défunt, si l'on en croit le «Sunday Times».

La mésentente entre le guitariste du groupe et Yoko Ono passe pour avoir été à l'origine de la rupture des Beatles après le mariage de John Lennon et de Yoko en 1969 (John Lennon a été assassiné à New York le 8 décembre 1980). Selon l'hebdomadaire britannique, Yoko Ono et son fils Sean Lennon sont récemment allés retrouver Paul McCartney dans son studio en Angleterre et ont ensuite passé le week-end avec la famille McCartney. Pour fêter les retrouvailles, les deux familles auraient joué une pièce écrite par Yoko Ono, «Le ciel d'Hiroshima est toujours bleu» et l'auraient filmée. Paul McCartney aurait ensuite laissé à Yoko la liberté de faire ce qu'elle voulait de l'enregistrement. En retour, elle aurait accepté de donner à Paul McCartney certaines des chansons inachevées de l'auteur d'«Imagine». (ap)



MUSIQUE

Les couleurs françaises

Prélude à l'après-midi d'un faune de Debussy, Les Nuits d'été de Berlioz, la 3e symphonie de Magnard: tel est le programme passionnant que nous proposons l'Orchestre symphonique du Capitole de Toulouse, son chef Michel Plasseur et la soprano Isabelle Vernet.

C'est entre 1892 et 1894 que Debussy composa le Prélude à l'après-midi d'un faune, d'après un poème de Stéphane Mallarmé. Son intention était d'écrire un triptyque, mais il renonça aux deux parties suivantes, Interludes et Paraphrase. Malarmé fut enthousiasmé par la musique de Debussy, ainsi que le public de la première, le 22 décembre 1894, qui lui fit un triomphe. Tout était nouveau, à l'époque, dans cette œuvre: le langage mélodique, le rythme, l'harmonie, les couleurs orchestrales. Beaucoup de musiciens, et non des moindres, ont vu dans cette partition les premiers germes de la musique moderne.

En 1834, Berlioz compose six chants avec accompagnement de piano, dont les textes sont tirés du recueil La Comédie de la mort de Théophile Gautier, et il les publie en 1841 sous le titre Les Nuits d'été. Ce n'est qu'en 1856 que parut la version pour voix et orchestre, qui donne aux mélodies leur véritable dimension. Par son dessin lyrique et le soin apporté à la mélodie, par la force aussi de l'expression, Berlioz tourne le dos aux romances sentimentales des salons à la mode et inaugure la chanson française, qui sera si féconde dans la seconde moitié du siècle.

Albéric Magnard est un compositeur injustement oublié, car il a fortement contribué au renouveau symphonique de la musique française, ce que Dukas lui-même reconnaissait avec enthousiasme. Magnard s'est mis tard à la musique, après des études de droit. Il fut l'élève de Massenet, puis de Vincent d'Indy. La 3e symphonie fut composée en Auvergne, en 1895-96, et créée à Paris le 14 mai 1899. Elle connut un vif succès lors de sa reprise en 1904 aux Concerts Lamoureux. Le poète René d'Avril lui donna le surnom de «Bucolique», qui lui convient assez bien: c'est, a écrit Gaston Carraud, «une page accomplie, œuvre toute heureuse de la fin de la jeunesse.»

M. R.-T.

● Salle de musique, jeudi 30 mars, 20 h 15

Le Théâtre du Marché aux grains à Beau-Site

Décrocher Brecht!

Lorsque Bertolt Brecht arriva à Berlin en 1921, il afficha son penchant pour tout ce qui était exotique, pour les «américanisms» qui captivaient l'Europe entière. «Dans la jungle des villes» est l'œuvre la plus étonnante que Brecht ait jamais écrite. Que le Théâtre du Marché aux grains, de Bouxwiller (13 comédiens évoluant dans la mise en scène de Pierre Dipendaële) jouera à Beau-Site.

«Dans la jungle des villes» que Brecht mit deux ans à achever, se situe au carrefour de ses influences, de ses rejets. C'est un essai délibéré pour rompre avec la tradition classique, comme avec le romantisme expressionniste. Brecht veut élaborer un nouveau théâtre à partir d'éléments qui relèvent de la foire, du sport et des romans américains. L'histoire se déroule dans le quartier chinois de Chicago. Elle s'organise comme un match de boxe, en une succession de rounds au cours desquels un négociant en bois malais, le quinquagénaire Shlink, riche et malade, et un jeune homme, George Garga, fils d'une famille

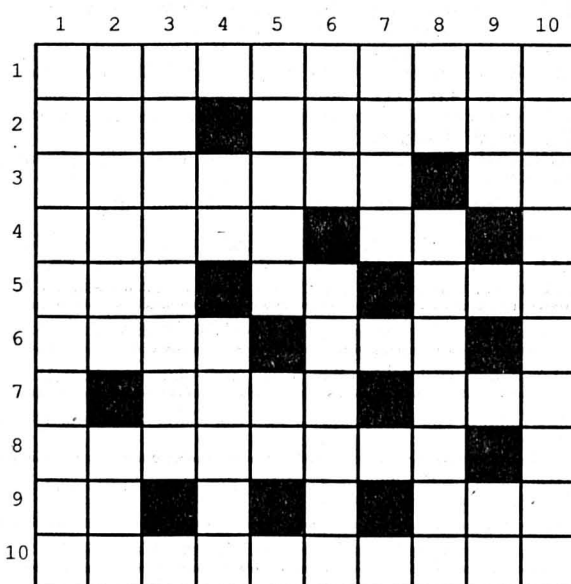
d'immigrés, tentent de se porter le coup décisif. Pourtant ici, pas d'issue. L'isolement des hommes est si grand qu'il ne peut même plus y avoir de lutte. Depuis les romantiques la grande ville était un symbole; elle provoquait cette double réaction: attirance et répulsion. Et quelle différence entre Chicago, New York, Londres et Berlin? (DdC)

● La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, les 31 mars et 1er avril, 20 h 30

Concours

Question: Combien de temps Brecht a-t-il mis pour achever «Dans la jungle des villes»? Après tirage au sort des réponses envoyées à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'à mercredi 29 mars à minuit, le cachet postal faisant foi, dix lecteurs se verront offrir une place pour l'une ou l'autre représentation.

MOTS-CROISÉS No 532



Solution dans la prochaine édition

Solution de l'édition précédente:

Horizontalement: 1. Impresario. 2. Marinade. 3. Près - Nonne. 4. Or - Saisi. 5. Sir - Ut - ETA. 6. Oeta - Rot. 7. Inscrit - Te. 8. Source. 9. Le - Pie - Cor. 10. Etre - Souks. **Verticalement:** 1. Impossible. 2. Marri - Et. 3. Pré - Ross. 4. Riss - Ecope. 5. En - Autrui. 6. Sanitaires. 7. Ados - Tc. 8. Renier - Ecu. 9. Tôt - OK. 10. Opérateurs.

ROC 327

Foire du livre de Leipzig

Ouvrage suisse récompensé

Ainsi que nous l'annoncions dernièrement, les éditeurs helvétiques ont pris part massivement à la Foire du livre de Leipzig (Allemagne). Bien leur en a pris, puisqu'un livre publié par la maison Kranich (Zollikon) y a obtenu le premier prix dans la catégorie «Le plus beau livre du monde». La «Lettre d'or» a été décernée par la fondation «Art du livre» et la ville de Leipzig à «Nachtflüge: Gedichte», de la Suisse Kathrin Fischer. Elle a partagé cet honneur avec «Ministerie Van Vrom», un livre du Néerlandais Jan Ruttens. Deux médailles d'argent, cinq de bronze et cinq diplômes d'honneur ont par ailleurs été distribués. Environ 700 ouvrages de trente pays étaient en concurrence à Leipzig.

Signalons au passage qu'à défaut de Leipzig, le public est invité à prendre connaissance de l'art du livre en Suisse à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, qui présente jusqu'au 26 avril une magnifique exposition sur ce thème.

(ats/dpa/lmp)

Au marché cette semaine

La banane, aliment et matériau

Sans doute d'origine asiatique, la banane fait partie de ces végétaux que l'homme a très tôt utilisés pour leurs multiples usages, alimentaires en premier, mais aussi pratiques. Les feuilles du bananier servent à l'emballage, à la confection de bols et de cahiers... Le cœur du faux tronc devient aliment pour le bétail. La fibre sert à fabriquer des cordes ou des sacs et peut même remplacer l'amiante dans la confection de toitures après mélange avec du bitume.

Plante annuelle qui peut atteindre de six à huit mètres de haut et qui se plaît dans toutes les régions tropicales humides, le bananier aurait été apporté par les Arabes en Afrique et les Espagnols l'auraient introduit en Amérique. Napoléon découvrit les bananes en exil à Sainte-Hélène et en raffola. A cette époque, la fragile banane voyageait peu. Il fallut attendre la fin du XIXe siècle, et surtout l'entre-deux-guerres, pour que des navires spécialisés, les «bananiers», dont les cales restaient à 12 degrés, puissent apporter toute l'année ces fruits, cueillis

verts et que l'on faisait mûrir à l'arrivée.

Il existe plusieurs dizaines d'espèces de bananiers, qui ne produisent pas toutes des fruits comestibles. L'espèce la plus couramment cultivée pour ses fruits présente d'innombrables variétés qui sont regroupées en deux catégories: les bananes-plantains et les bananes-fruits. Les premières se font cuire de mille manières. La banane-fruit présente l'avantage de pouvoir être mangée à tous les stades. Encore un peu verte, elle mûrira tranquillement ou sera cuite comme légume. Jaune, elle est encore ferme et plaît à tous. Tachetée de points noirs, ou «tigrée», elle commence à fondre en une crème aromatique et sucrée.

Fruit énergétique, la banane apporte environ 100 kcalories aux 100 g. Elle est riche en minéraux (particulièrement en magnésium et en potassium) et en vitamines du groupe B. Son taux de vitamine C est de l'ordre de 10 mg aux 100 g et reste très stable car la peau du fruit joue un rôle protecteur. (ap)

Bloc'nat

Chasse-toux par excellence

On le dit fleur de mars par excellence. Bas sur tige, les capitules, jaunes, de composée - comme pissenlit et pâquerette - du tissilage, Tussilago farfara, sont en fleur. Ou sur le point de l'être, selon le lieu. Tussilago aime les sols calcaires, dont il est une bonne plante indicatrice. Frais, humides, mais découverts, tels bas-côtés terreux, peu tassés.

Ces capitules, on le sait, ne font que mimer une fleur unique. Ils réunissent sur un réceptacle une multitude de fleurs minuscules. Au centre, fleurs mâles, avec leurs pétales fusionnés en tubes. En périphérie, plus nombreuses - par centaines - fleurs femelles. Ligulées, c'est-à-dire, que pour chacune d'elles, les pétales sont soudés en une languette. Additionnées, ces languettes forment une jolie inflorescence juchée sur une tige cotonneuse, à écailles brun rouge, haute de 10 à 20 cm. Il «jaillit»

plusieurs hampes d'une tige rampante.

Ne cherchez pas, pour l'instant, à voir la feuille du tissilage, cette feuille rappelant vaguement une marque de sabot, qui a valu à la plante son autre nom de «pas-d'âne» (et dont le dessous velu a suscité en latin ce farfara qui rappelle l'âne encore: farfara = porteur de farine). Cette feuille n'apparaît qu'une fois la floraison accomplie, et livrés au vent des centaines d'akènes plumeux - les graines...

Les feuilles du tissilage font, dit-on, un bon succédané de tabac. Joli paradoxe, Tussilago, c'est en latin, «tussis», la toux, et «agere», repousser: le tissilage, en tisane ou potion, c'est le chasse-toux. Sans doute est-il un peu tôt pour préparer l'hiver prochain, on aura bien le temps de se procurer du tissilage en droguerie. Contentons-nous, en ce début de printemps, de reconnaître la plante sur pied. (jlr)

CINÉMAS	
DÉLITS FLAGRANTS (de R. Depardon), 14 ans, tous les jours à 20 h 30, vendredi aussi à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
PRÊT-A-PORTER (de R. Altman), 12 ans, tous les jours à 18 h 30. LE FILS PRÉFÉRÉ (de N. Garcia avec G. Lanvin, J.-M. Barr, B. Giraudeau), 16 ans, tous les jours à 16 h et 21 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
UNE FEMME FRANÇAISE (de R. Wargnier avec E. Béart, D. Auteuil, G. Barylli), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h. LES NOUVELLES AVENTURES DE CROC-BLANC - LE MYTHE DU LOUP (de K. Olin), pour tous, mercredi à 14 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
GAZON MAUDIT (de et avec J. Balasko), 16 ans, tous les jours à 18 h 45 et 21 h, mercredi aussi à 16 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
JUSTE CAUSE (de A. Glimcher avec S. Connery, E. Harris, L. Fishburne, K. Capshaw), 16 ans, tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
JUSTE CAUSE (de A. Glimcher avec S. Connery), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. LES ROSEAUX SAUVAGES (de A. Téchiné avec E. Bouchez), 12 ans, tous les jours à 17 h 45.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
LES ÉVADÉS (de F. Darabont avec T. Robbins), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
GAZON MAUDIT (de J. Balasko), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
UNE FEMME FRANÇAISE (de R. Wargnier avec E. Beart), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
PRÊT-A-PORTER (de R. Altman avec S. Loren), tous les jours à 17 h 30 en V.O. NELL (de M. Apted avec J. Foster), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15.	BIO ☎ (038) 25 88 88
LUDWIG VAN B. (de B. Rose avec I. Rossellini, G. Oldman), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LE FRANC de D. Diop Mambéty (Sénégal), mardi à 18 h. DOLLAR MAMBO, de P. Leduc (Mexique), mardi à 15 h, mercredi à 20 h 30. SAN MAO REJOINT L'ARMÉE, de Z. Jianya (Chine), mercredi à 18 h. LA MORT D'UN BUREAUCRATE de T. Gutierrez Alea (Cuba), mardi à 20 h 30, mercredi à 15 h, jeudi à 18 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
L'APPAT (de B. Tavernier avec M. Gillain), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
FARINELLI (de G. Corbiano, avec S. Dionisi, E. Lo Verso) mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
SELECTION DU FESTIVAL DE FRIBOURG, mardi à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
CONFÉRENCE-FILM: «Les animaux de nos jardins», par la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, Musée d'histoire naturelle, à 20 h 45.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, L.-Robert 100, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, D.-JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 0 h-24 h, 4 turbines. (sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «L'art du livre en Suisse», jusqu'au 26 avril, ouv. lundi de 14 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, samedi de 14 h à 16 h ou sur demande au ☎ 276 831. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans les bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. mercredi, samedi et dimanche de 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillot. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Carole Bellenot, Pascal Bourquin, peinture. Jusqu'au 30 avril. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. «L'Eglise mennonite ou anabaptiste en Pays neuchâtelois», jusqu'au 17 avril. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h-30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes) «Objets fragiles et livres d'artistes», jusqu'au 23 avril. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Nouveaux membres, S.P.S.A.S., jusqu'au 21 mai. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Littérature de ficelle», jusqu'au 14 mai. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Couleurs nature», photographies, jusqu'au 16 avril. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
MEIER. Paratte, monotypes, techniques mixtes, jusqu'au 28 mars. Lundi-vendredi de 14 à 18 h 30, samedi de 10 à 12 h 30. DU MANOIR. Paul Raguénès, jusqu'au 8 avril. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Michel Baillo, peinture, jusqu'au 18 mai. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. JEAN D'EVE. François Junod, automates-sculptures animées, Denis Perret-Gentil, peinture-sculpture. Jusqu'au 2 avril. Mercredi-vendredi 18-21 h, samedi-dimanche 14-18 h. UBS. Erika Junod-Studer, aquarelles et peintures, jusqu'au 2 juin.	LA CHAUX-DE-FONDS
HOME LE FOYER. Photographies de Benoît Lange, jusqu'au 25 avril. Tous les jours, 9 h-18 h.	LA SAGNE
AMIS DES ARTS. Grobet, sculptures, jusqu'au 23 avril. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. «Affinités», peinture, gravure, dessin, sculpture, jusqu'au 20 avril. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. TOUR DE DIESE. Martial Leiter, dessins, jusqu'au 8 avril. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. ARCANE. Françoise Cartier, peinture et objets, jusqu'au 22 avril. Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Patrick Raynaud, «Gardes du corps», jusqu'au 31 mars. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. DU PEYROU. Antonio Cornella, sculpture-peinture, jusqu'au 30 mars. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Is it Nice», exposition inaugurale, jusqu'au 14 mai. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. DE L'ÉVOLE. Charles Robert, peinture, jusqu'au 22 avril. Lundi à samedi 14 h-17 h 30.	NEUCHÂTEL
COÏ. Manja Yersin, sables-pigments, jusqu'au 2 avril. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
2016. Martial Leiter, dessins, jusqu'au 8 avril. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
JONAS. Thierry Renard, collages, jusqu'au 16 avril. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. «Nouvelle Guinée», Djenne du Mali et Komaland du Ghana, terres cuites, jusqu'au 9 avril. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Pierre Kuenzi, bois, jusqu'au 9 avril. Mercredi-lundi 15 h-18 h 30.	BÔLE
M.-L. MULLER. Adriano Tuninnetto, peinture, jusqu'au 2 avril. Jeudi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
CHÂTEAU. Mirjana Zajec-Vulić, peinture, jusqu'au 30 avril. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
CHÂTEAU. Jacqueline B.-Seitz, huiles sur toile, jusqu'au 3 avril. Mardi-dimanche, 8 h-22 h.	VAUMARCUS
DI MAILLART. Joseph Mayor, huiles, jusqu'au 8 avril. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
NOËLLA G. «Verre, vert, vers l'art». Lundi, jeudi, vendredi 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.Régie des annonces:
PublicitasLa Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

FAIT DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Un blessé et
appel aux témoins

Hier vers 12 h 15, M. A. L., de La Chaux-de-Fonds, au volant d'un fourgon, descendait la rue du Balancier sur la voie de gauche avec l'intention d'emprunter la rue du Roulage. A l'intersection avec l'avenue Léopold-Robert, il est entré en collision avec l'auto de M. S. P., d'Al-le/JU, qui circulait sur l'artère nord de ladite avenue en direction ouest. Blessé, M. S. P. a été transporté par ambulance à l'hôpital. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (038) 28.71.01.

DÉCÈS

Areuse

M. Ernest Gauch, 1908

Neuchâtel

Mme Anny Loosli, 1902

Marin

M. Eugène Banderet, 1904

Groupement neuchâtelois des instructeurs de ski
Cinquantième anniversaire

Les instructeurs suisses de ski rattachés au Groupement neuchâtelois ont choisi la station de ski de Zinal pour y fêter le 50^e anniversaire de leur association.

Le week-end dernier, plus de 80 d'entre eux, accompagnés de leurs familles ou de leurs amis, se sont retrouvés à Sorebois et ont participé aux activités prévues par le Comité d'organisation présidé par Gaston Cuche.

Après s'être adonnés librement aux joies procurées par une activité que plusieurs professent dans les Ecoles de ski ou dans les cours d'hiver proposés par le Service des sports, les IS ont vécu une soirée magnifique au cours de laquelle ils ont prêté plus qu'une oreille attentive aux interventions de leur président Francis Schreyer, ainsi qu'aux vœux et félicitations apportés par Roger Miserez, chef du Service des sports.

L'occasion rêvée de fêter deux membres fondateurs qui avaient répondu à l'invitation: Maurice Gloor et André Zurbuchen, de tous deux de La Chaux-de-Fonds.

L'évocation de l'histoire du groupement neuchâtelois des IS, confiée à Roger Huguenin, a donné l'occasion de redimensionner les progrès fantastiques réalisés au cours de ces cinquante dernières années, de mesurer l'évolution d'une technique du ski devenue plus cohérente, plus fonctionnelle aussi, et d'apprécier l'apport fourni par un matériel mieux adapté.

En cinquante ans, six présidents se sont succédé à la tête du groupement qui, parti de 29 IS en 1945, compte aujourd'hui 175 membres pour la plupart domiciliés dans le canton de Neuchâtel.

La rencontre, favorisée par des conditions d'enneigement et d'hébergement qualifiées d'excellentes, s'est poursuivie, le dimanche par une démonstration à laquelle ont pris part le team de démonstration du groupement, un groupe d'enfants, les moniteurs de ski du Club Méditerranée et les membres de l'Ecole suisse de ski de Zinal. (sp-comm)

*Je vous laisse la paix,
Je vous donne ma paix.
Jean 14, v. 27.*

Monsieur Jacques Fallet:

Jean-Michel Fallet et Agnès Paratte et Sibylle,
Anne et Pierre Delacrétaç-Fallet, Laurence et Sandou, à Assens,
Daniel et Françoise Fallet-Delacrétaç, Camille et Guillaume, à Forel/Lavaux,
Claude et Lison Fallet-Mentha, Numa et Romain, aux Bénéciardes;

Les descendants de Louis et Henriette Biéri-Jacot;

Les descendants de Samuel et Alice Fallet-Jeanrichard,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame Ruth FALLET
née BIÉRI

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa 63^e année.

*C'est par la grâce que vous êtes sauvés,
par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu!
Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.*
Ephésiens 2, v. 8-9

LES BRESSEL, le 27 mars 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, jeudi 30 mars, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Les Bressel 228
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à Sentinelles, ccp 10-4497-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Nous n'appartenons à personne sinon
au point d'or de cette lampe inconnue
de nous, inaccessible à nous, qui tient
éveillés le courage et le silence.*
René Char

Madeleine Gabus-Rossel, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Alain et Monique Rossel, à Couvet;

Martine Pezé, à Lausanne;

Sophie et Michel Pitteloup, et Marc, à Lausanne;

Elisa Rossel, à Lausanne;

Ses neveux, nièces, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
à Lyon, Bourg-en-Bresse, Lausanne, Zürich et Montreux,

ont la tristesse d'annoncer le décès, à Lausanne, de

Madame Georges ROSSEL
dite Saka

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur et tante enlevée à leur affection le 27 mars 1995, huit jours avant son centième anniversaire.

La cérémonie funèbre se déroulera à Lausanne, le jeudi 30 mars en la chapelle B du Centre funéraire de Montoie, à 11 heures.

La famille exprime sa profonde gratitude à la direction et au personnel de l'Institution de Béthanie pour le dévouement exceptionnel, leur attitude respectueuse et attentive, et l'extrême qualité des soins dont ils l'ont entourée.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire de Saka peuvent faire un don à l'Institution de Béthanie, Lausanne ccp 10-419-1.

Domicile de la famille: Ruelle Dublé 3, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Repose en paix

Monsieur René Jequier;

Monsieur et Madame Marcel Braillard-Combaz, à Colombey-Muraz et famille;

Monsieur et Madame André Jequier-Martinez, à Château-d'Oex et famille,

ainsi que les familles parentes et amies ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame Lucie JEQUIER
née BRAILLARD

leur chère et bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 79^e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 mars 1995.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 204, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Jean-Maurice FAVRE-BULLE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LA SAGNE

*C'est la mort qui console, hélas! et qui fait vivre;
C'est le but de la vie, et c'est le seul espoir
Qui, comme un élixir, nous monte et nous enivre,
Et nous donne le cœur de marcher jusqu'au soir...*
Baudelaire

Madame Renate Boos-Vasicek:

Gérald et Nathalie Boos-Sandoná, Frédéric et Séverine, à Fiez,

Francis et Anne-Catherine Boos-Guinand, Jérôme et Ludovic, à La Chaux-de-Fonds,

Brigitte et Raymond L'Eplattenier-Boos, Murielle et Jasmine, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Louisa Perrenoud-Boos, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
à La Sagne;

Monsieur Anton Vasicek-Gregorovic, à Vienne;

Monsieur Peter Vasicek et sa fille Karine, à Vienne

Les descendants de feu Guillaume Boos-Richardot;

Les descendants de feu Louis Ducommun-Richard,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis Charles BOOS
dit «Charly»

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie supportée avec courage, dimanche dans sa 75^e année.

LA SAGNE, le 26 mars 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 29 mars 1995, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Chemin de la Gare 85b
2314 La Sagne.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à Médecins sans frontière suisses, Genève, ccp 12-1808-1.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS

L'état-major a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles BOOS

père du capitaine Francis Boos, quartier-maître du bataillon.

132-768983

LE LOCLE

La famille de

Monsieur Jean QUENET

remercie sincèrement toutes les personnes
qui ont pris part à son deuil, par leur présence,
message, don ou envoi de fleurs.

Elle leur exprime toute sa reconnaissance.

157-715599

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Le shampoing est devenu un luxe oublié pour des milliers de Suisses

Chassez cette misère...

Près d'un Suisse sur six survit dans la pauvreté et un nombre égal vit en situation proche de la précarité. Le chômage et la nouvelle pauvreté font des ravages. Le désarroi est réel et les services sociaux souvent sous-dotés pour faire face. Paradoxe (?) de la crise: le nombre de millionnaires a doublé en moins de dix ans. L'opulence des uns côtoie la misère des autres. Pour les plus démunis, le shampoing finit même par être un luxe oublié.

Par Pierre ROTTET de l'Agence Apic

La Suisse a aussi son tiers monde. N'en déplaise à certains politiciens plus prompts à se voiler la face qu'à ouvrir les yeux sur la réalité: 15% de citoyens de ce pays – de citoyennes pour beaucoup – se situent en-dessous du seuil de pauvreté; quinze autres pour cent vivent juste en-dessus. Une enquête menée auprès des services sociaux cantonaux confirme les chiffres... Alors qu'une autre, faite parallèlement dans les Départements des finances des cantons romands, montre que le nombre de millionnaires a pratiquement doublé en moins de dix ans. Pas étonnant, dès lors, qu'en matière d'inégalité sociale, la Suisse est lanterne rouge de l'Europe, aux côtés... de la Turquie. Notre enquête.

La crise entraîne en Suisse son contingent de nouveaux pauvres... Paradoxe? Son lot de nouveaux riches aussi. Corollaire: le fossé entre les uns et les autres s'accroît. Qui laisse un arrière-goût de tiers-mondisation. A l'instar de certains Etats d'Amérique latine, quelques personnes détiennent la plus grande part de la richesse du pays. Les 50 plus grosses fortunes possèdent à elles seules 120 milliards de francs. «Si on prélevait chaque année 2,5% de ces 120 milliards, on arriverait à couvrir la moitié du déficit annuel de la Confédération», estime Joseph Rey, président de la Fédération suisse des retraités, pré-retraités, rentiers AI.

Sur la base de données fournies par les Services des finances cantonaux, le nombre de personnes déclarant plus d'un million de revenu a pratiquement doublé dans les cantons de Vaud et de Genève, passant de 53 en 1983 à 117 en 1993 pour le premier, et de 148 à 216 pour le second. En Valais, une vingtaine de contribuables «seulement» déclarent un revenu annuel de plus d'un million. Dans le Jura, on indique 12 revenus supé-

rieurs à 500.000 francs, sans donner d'autres précisions. Idem à Neuchâtel, qui constate la progression de 13 à 48 du nombre de personnes au bénéfice d'un revenu supérieur à 700.000 francs. A Fribourg enfin, 1498 contribuables annoncent plus de 150.000 francs. On n'en comptait «que» 687 en 1977.

Parallèlement, selon le Département fédéral des finances, le pays comptait en 1983 quelque 40.000 millionnaires en fortune impossible. Ils sont près de 73.000 aujourd'hui (72.822 en 1993). Qui a dit crise? En Suisse romande, le nombre de millionnaires, en fortune impossible toujours, s'élevait à 15.034 en 1993/94; 6500 dans le canton de Vaud, contre 4100 en 1988; 4980 à Genève, pour 3015 «seulement» en 84; 1578 à Neuchâ-



Daniel Monnin
«La situation des jeunes est souvent pire que celle des personnes âgées».
(Photos Galley)

tel, soit 754 de plus qu'en 83; 1408 à Fribourg, une progression de 223 en deux ans, et de 1038 depuis 1977. Le Valais et le Jura font, eux, figures de parents pauvres, avec respectivement 360 et 208 millionnaires.

CACHEZ CETTE PAUVRETÉ...

Cachez cette pauvreté que je ne saurais voir... Au vu de ces chiffres, il ne viendrait à l'idée de personne de contester les allégations contenues dans la dernière édition de l'Atlas de la Banque mondiale. Elle qui, par le jeu simpliste de la moyenne, faisait de la Suisse le pays le plus riche du monde en 1993, avec un PNB par habitant de 48.425 francs. De qui se moque-t-on? Des plus démunis en tout cas. Et même si pour beaucoup d'entre eux la famine ne frappe pas encore à la porte, pour certains, cela y ressemble: en moins de deux ans, les différentes associations des

Cartons du cœur en Suisse romande – à l'exception de Genève – sont intervenues dans plus de 4000 familles, dans le Jura, à Neuchâtel, à Fribourg ou ailleurs, distribuant plus de 450 tonnes de nourriture. Le chiffre en dit long sur le désarroi de certaines familles, pour lesquelles, le savon même et le shampoing sont devenus des produits de luxe.

Comme l'explique Chantal Mobarrez, responsable des Cartons du cœur à Delémont, lorsque les gens ouvrent les cartons, souvent, la première des choses qu'ils sortent, c'est le shampoing. Parce que cela fait longtemps qu'ils n'ont plus les moyens de s'en acheter. Et de témoigner de la détresse de ce jeune père de famille ayant voulu se mettre à son compte, mais dont l'expérience a mal tourné: «Il n'a droit à rien. Cela fait des mois qu'il ne prend qu'un repas par jour, pour laisser manger ses enfants à leur faim».

LES FEMMES, LES VIEILLARDS ET LES JEUNES D'ABORD...

Dans la charrette des sacrifiés de l'économie, des pauvres «traditionnels» si l'on ose dire, où déjà se bousculaient les personnes âgées, «bénéficiaires de rentes AVS et autres prestations complémentaires», des femmes s'y entassent maintenant, de plus en plus nombreuses. Une étude de Caritas menée en 1989 – la dernière en date –, alors que le concept de «nouvelle pauvreté» venait à peine d'apparaître en Suisse, révélait que près de 20% de femmes, contre un peu moins de 10% d'hommes, n'avaient que le minimum vital pour vivre.

Aux sacrifiés de l'économie d'hier, de la «conjuncture bien portante» d'alors, est venu peu à peu s'ajouter le lot des nouveaux pauvres d'aujourd'hui, dont l'existence bien réelle ne semble guère émouvoir les tenants de l'économie du pays, et trop de témoins sous la coupole fédérale. Déjà pleine, la charrette s'est encore alourdie des quelque 165.500 chômeurs recensés fin février par l'OFIAMI. Sans parler de ceux qui, en fin de droit – entre 50.000 et 60.000 selon l'Office des statistiques –, n'ont même plus leur place dans les statistiques, parce que désormais «récupérés» par les services sociaux ou autres assistances publiques.

Une situation nouvelle pour la Suisse, appelée à s'aggraver ces prochaines années, affirment en chœur les services sociaux cantonaux. Cela d'autant plus qu'elle touche aussi les jeunes. Quantité de jeunes. «La réalité qui est la leur est souvent pire et bien plus défavorable que pour nombre de personnes âgées, pourtant pas épargnées. Elles au moins retirent une rente, aussi

minime soit-elle... Ce qui n'est pas le cas du jeune», confie Daniel Monnin, chef du Service social du canton de Neuchâtel.

UN ORDINATEUR À LA PLACE DU CŒUR!

Pouvoir d'achat de plus en plus grand pour les uns... phénomène de paupérisation pour les autres. Partout en Suisse romande, les services sociaux voient se multiplier les drames... Avec leurs lots de répercussions sur la famille: internement en maison de santé pour cause de dépression ici, impasse pour une mère et ses enfants en fin de droit là... Les offices des poursuites et des faillites sont débordés. Pour l'improbable le plus souvent: saisies de maisons d'abord, de voitures ensuite, puis de biens, de meubles enfin.

Précarisées avant la crise, les personnes âgées le sont davantage aujourd'hui par l'explosion du coût du logement et de la santé, notamment. Sur quelque 1,2 million de bénéficiaires de l'AVS en Suisse, 300.000 n'ont que la rente AVS pour vivre, note Joseph Rey. Or, assure-t-il, ces retraités-là consacrent entre 20 et 26% de leur modeste revenu pour les seules cotisations de l'Assurance maladie. Les prestations complémentaires? «Dans le canton de Fribourg, par exemple, s'insurge J. Rey, entre 2500 et 3000 personnes renoncent à faire les demandes de prestations complémentaires». 6500 à 6700 personnes les touchent en 1995, sur 28.000 assurés. «On estime que 10.000 y auraient droit... Mais les démarches sont compliquées: un questionnaire de quatre pages, des attestations tous azimuts, sans compter qu'il faut se mettre à nu». Et de citer le cas d'un couple âgé, à qui on a refusé une prestation en raison d'une richesse extérieure, un bahut, une richesse sentimentale plus que réelle: «Il vaut 15.000 francs, vendez-le!» Un règlement pour toute raison... et un ordinateur à la place du cœur.

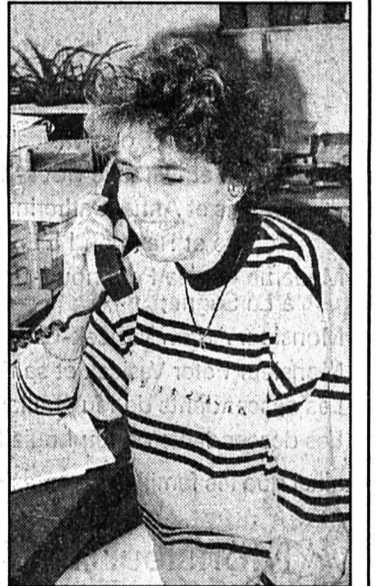
UNE QUESTION DE DENT CASSÉE...

Tel un leitmotiv, le constat de manque de moyens à disposition pour lutter contre la nouvelle pauvreté revient dans les services sociaux cantonaux. «Ceux-ci sont actuellement sous-dotés en collaborateurs par rapport aux besoins... parce que soumis aux restrictions de personnel», déplore Daniel Monnin, de Neuchâtel. Un canton qui, en 1974, figurait parmi les plus riches de Suisse (au 6e rang). Crise oblige, il a désormais basculé au 20e rang. Une étude publiée en 1987 déjà, révélait que 14,2% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, selon les normes de l'Union européenne. Et que si on élevait de 100 francs seule-

ment ce seuil, soit à 12.926 francs de revenu disponible, la proportion de gens en situation de précarité passerait de 14,2% à 19,3%. Une personne sur cinq. «Il suffit de peu. D'une facture de dentiste. D'une question de dent cassée, pour basculer de l'autre côté».

Aujourd'hui, confie D. Monnin, un tiers de nos nouveaux dossiers concernent des chômeurs. Les trois quarts (72,8%) de ces dossiers concernent des gens entre 18 et 40 ans. Nos services ont aujourd'hui près de 2500 cas d'assistance sur les bras, ce qui représente 4500 personnes assistées, soit 3% de la population. Quant aux dépenses cantonales d'assistance, elles passent de 3,9 millions en 1987 à 14,1 millions en 1993.

Dans le Jura, une étude parue en 1991 montre que près d'un contribuable sur six (15,06%) vit avec moins de 1000 francs par mois, et que plus d'un contribuable sur quatre (27,5%) fait avec 1300 francs au plus. Soixante pour cent des dossiers ouverts par les services sociaux jurassiens en 1993 touchaient à des difficultés financières. La moitié plus qu'en 1990, relève Elisabeth Baume, assistante sociale pour le district des Franches-Montagnes. En Valais, 27% des pauvres, soit 4500 personnes, ont plus de 65 ans. Une femme contribuable sur quatre est considérée comme pauvre, à l'instar des hommes



Elisabeth Baume
Une forte progression de la pauvreté dans le Jura aussi.
(Photo Gogniat)

divorcés, séparés ou veufs. Des constatations qui recoupent celles observées dans les cantons de Vaud et de Genève. Directeur-adjoint de l'Hospice général, l'institution genevoise d'action sociale, Hans Maurer témoigne du nombre toujours plus important de dossiers relatifs à une aide matérielle: une progression de l'ordre de 38% ces trois dernières années.

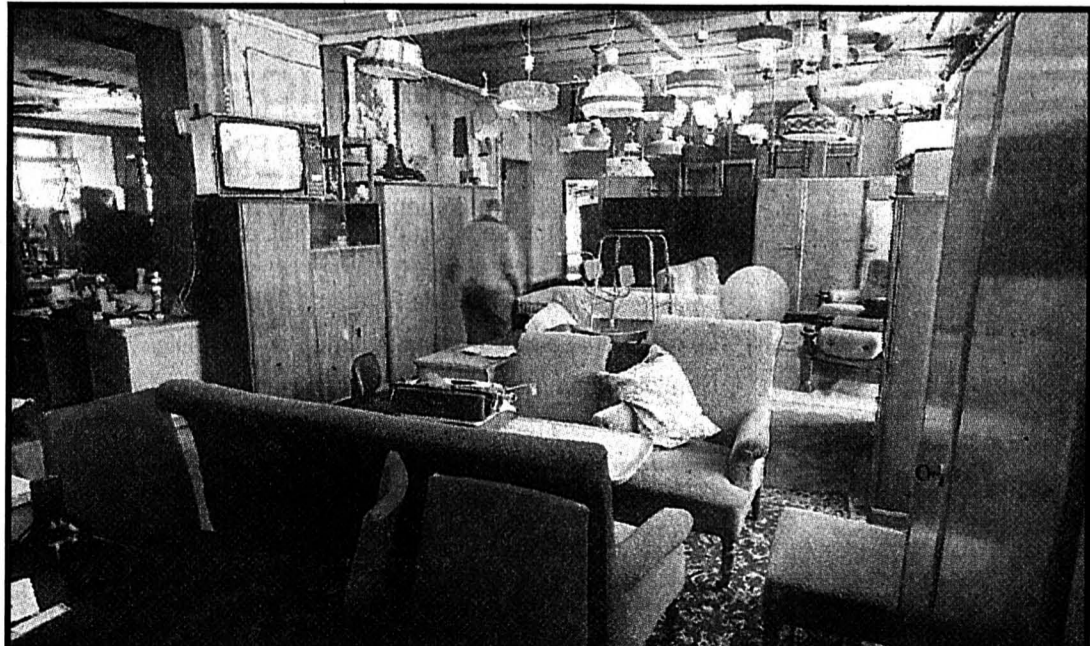
DEMAIN: 100 ans de cinéma

L'INVALIDITÉ SOCIALE

Près de 80.000 millionnaires. Près d'un million de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Et sans doute davantage. Sans parler des travailleurs sous-employés, 120.000 et plus selon les sources. «Combien de gens cachent leur pauvreté comme une honte. Combien refusent l'idée d'une assistance», lâche D. Monnin, qui déplore le manque flagrant de statistiques dans le domaine social, notamment. Selon un fonctionnaire de l'OFIAMI, il est en effet plus facile de connaître le nombre de porcins que de chômeurs en Suisse. Dans le canton de Fribourg, la majorité des députés au Grand Conseil ont refusé en novembre dernier un crédit de 100.000 francs destiné à une recherche sur la pauvreté.

Une décision que ne comprend pas le professeur lausannois Jean-Pierre Fragnière, sociologue. «La précarité, avec son lot de problèmes, assistance, maladies, délinquance... entraîne des coûts de plus en plus élevés. Le prix de l'hospitalisation d'un chômeur suite à une dépression n'a aucun rapport avec l'argent qui aurait permis de le maintenir en piste». Selon un fonctionnaire d'un canton romand: «On diminue les sous accordés aux pensions alimentaires... mais dans le bureau d'à côté, c'est l'assistance qui recueille ces personnes». Résultat: la facture est finalement beaucoup plus élevée en fin d'année.

Dans ce même canton – le Valais –, une expertise interne révèle l'économie faite en francs par la suppression d'un poste de travail. Alors que pendant le même temps, toute une série de travaux, de subventions et de dossiers pas traités et mal gérés coûtent une fortune aux contribuables. Les conséquences de la décision fribourgeoise vont se chiffrer en millions pour les contribuables, et non en dizaines de milliers de francs, estime J.-P. Fragnière. Pour qui il n'est pas exagéré de situer entre 10 et 15% le nombre de personnes en-dessous du seuil de la pauvreté, pas davantage qu'il est excessif d'estimer à près de 15% ceux et celles qui vivent en situation de précarité. Qu'un rien ferait tomber à l'échelle en-dessous. Parallèlement à la croissance du nombre de chômeurs en fin de droit, souligne-t-il, on assiste à l'explosion des rentes AI. «Une nouvelle invalidité est aujourd'hui apparue: l'invalidité sociale».



Emmaüs à La Chaux-de-Fonds

La clientèle de ce genre de magasins «sociaux» s'est passablement modifiée.

Les bourses aux vêtements à la mode

Crise oblige: à situation nouvelle, approche nouvelle de la consommation. Selon les responsables de deux magasins de bourses aux vêtements, à Fribourg – Croix-Rouge et Caritout –, la clientèle, composée à 80% d'étrangers il y a cinq ans encore, est aujourd'hui constituée à 80% de Suisses. Le même phénomène est constaté chez Emmaüs. Certes, notent-elles, il faut compter avec une clientèle dont le mode de consommation s'est passablement modifié. Reste que c'est par nécessité matérielle qu'un 50 à 60% achètent désormais chez nous». C'est le cas de cette dame, rencontrée à la sortie. «Mon mari avait une

entreprise. La faillite. L'Office des poursuites... puis la perte de notre maison, de notre voiture. Notre famille a été placée du jour au lendemain devant une situation nouvelle». Ou pour cette autre femme, licenciée à 45 ans, seule avec deux adolescents, actuellement en fin de droit. Et en traitement après un séjour à l'hôpital psychiatrique de Marsens. Pour elle, même le prix de la boîte de tomates est devenu considérable. D'où le commentaire désabusé de cette assistante sociale: «Les services sociaux doivent parfois faire des miracles... Quitte à devoir «tricher» avec leur administration».

(apic/Pierre Rottet)